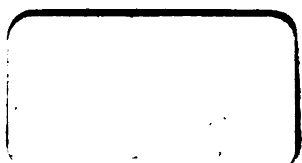
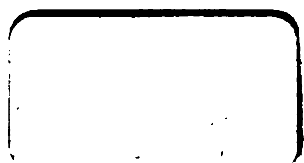


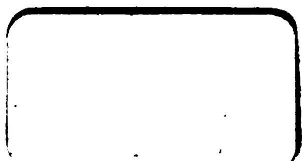




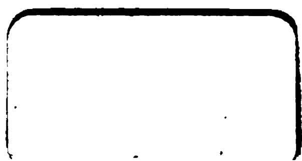












LE LIVRE

DES

CENT BALLADES

LE LIVRE

DES CENT BALLADES.

NOMBRE DU TIRAGE.

500 exemplaires		papier vergé ;
5	—	papier Whatmann ;
5	—	papier de Chine ;
4	—	parchemin ;
2	—	peau de vélin.

Tous les exemplaires sont numérotés.

N° 450

LYON. — IMPRIMERIE LOUIS PERRIN, RUE D'AMBOISE, 6

LE LIVRE

des

CENT BALLADES

CONTENANT

des conſeils à un Chevalier pour aimer loialement
& les reſponſes aux ballades

PUBLIÉ

d'après trois manuſcrits de la Bibliothèque Impériale de Paris
& de la Bibliothèque de Bourgogne de Bruxelles

avec une Introduction, des Notes hiſtoriques & un Gloſſaire

par le marquis

DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE



PARIS

F. MAILLET, LIBRAIRE-ÉDITEUR
rue Tronchet, 15

M D CCC LXVIII

A M. DE LAMARTINE

Voici le poëme que vous m'avez autoriſé à vous préſenter. Je ne pouvais placer un ouvrage plus délicat ſous une protection plus illuſtre que la votre. Votre nom, univerſellement reſpecté, ſera pour le public un gage de la pureté de ce petit livre d'amour & de chevalerie ; il eſt, pour moi, une preuve nouvelle de la bienveillance dont vous m'honorez, & dont je ſuis plus heureux encore que je n'en ſuis fier.

Mis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE.

INTRODUCTION

DANS la préface de l'édition qu'il a donnée des *Poésies du duc Charles d'Orléans*, M. Marie Guichard, un érudit dont le ſavoir & le goût ne peuvent être mis en queſtion, admirait la ſoupleſſe de la langue & l'élégance des vers de ſon poëte, & s'étonnait de rencontrer une telle perfection à l'époque reculée où vivait le duc d'Orléans : il cherchait, parmi ſes devanciers & ſes contemporains, quels étaient ceux qui pouvaient lui être comparés, & trouvait qu'il n'y avait que deux

poëtes au XVe ſiècle, le duc d'Orléans & Euſtache Deſchamps. Encore aurait-il pu ajouter que ſi Deſchamps avait le mérite d'une fécondité & d'une variété rares, on ne pouvait le comparer pour la nobleſſe des ſentiments, ni même pour la perfection de la forme avec ſon illuſtre contemporain. La publication du poëme que nous mettons aujourd'hui, pour la première fois, ſous les yeux du public peut répondre à l'étonnement de M. Guichard, car, dans ce gracieux ouvrage, on retrouve à la fois une grande élévation de ſentiments, une rare pureté de langue & de ſtyle, un charme très-grand de poéſie & de verſification, & cela dès la fin du XIVe ſiècle. Mais cet intérêt de curioſité hiſtorique & littéraire n'aurait peut-être pas ſuffi à juſtifier les ſoins que nous avons pris de mettre en lumière ce petit poëme. Il a, ſelon nous, un mérite plus grand, un mérite moral, bien ſupérieur encore à ſon mérite littéraire. Il n'eſt peut-être pas inutile de faire connaître à notre

ſociété actuelle, à notre génération, plus flattée encore qu'elle n'eſt attaquée, comment on comprenait l'honneur & l'amour au XIVe ſiècle.

Nous ne voudrions pas médire de notre temps ; médire de ſon temps, c'eſt toujours un peu médire de ſoi-même, &, il faut le reconnaître & s'en féliciter, nous ſommes, grâce à Dieu, de toutes façons, très-loin du XIVe ſiècle. Cependant, on ne peut s'empêcher de regretter que nous n'ayons pas conſervé de cette époque quelques traditions, qui devraient obliger comme Nobleſſe oblige, & que nous nous ſoyons laiſſés aller à enviſager aujourd'hui d'une façon toute différente de celle que l'on avait autrefois ces deux principes de l'ancienne chevalerie françaiſe, l'honneur & l'amour ; l'amour bien entendu, l'amour noble & pur, celui qui inſpire les grandes & belles actions, celui qui nous élève, celui qui faiſait autrefois les héros & les preux.

« Etre fidèle à ſon Dieu, à ſon épée & à

ſa dame, » dit M. Kervyn de Lettenhove dans ſon étude ſur Froiſſart, « flétrir également celui qui trahit l'honneur, comme celui qui trahit la beauté, braver l'orgueil & la force, protéger le malheur & la faibleſſe; joindre, au courage indomptable des camps, la générosité & le dévoûment d'une fraternité chrétienne, telles étaient les baſes ſur leſquelles repoſait la chevalerie. »

Or, c'eſt là préciſément ce que nous enſeigne le *Livre des Cent Ballades*.

Le cadre du poëme eſt fort ſimple; la fable en eſt preſque naïve.

Un jeune homme, chevauchant entre Pont-de-Cé & Angers, rencontre un vieux chevalier : celui-ci, à l'air préoccupé du bachelier, à ſa jeuneſſe, à ſa mine rêveuſe, à ſa ſolitude, devine aiſément qu'il eſt amoureux. Il l'aborde, lui demande quel genre de vie il compte mener dans le monde, &, s'il veut être loyal en amour & preux en guerre, afin de conquérir

le renom de vaillant & bon chevalier. Le bachelier lui répond que c'eſt là certes ſon intention & ſon déſir, mais qu'il eſt bien jeune & qu'il ne ſait encore quelles voies tenir. Le vieux chevalier lui explique alors, dans les cinquante premières ballades qui forment la moitié du poëme, les règles de loyauté & d'amour qui ont été, qui ſeront l'éternel honneur de la chevalerie françaiſe au moyen-âge, car elles lui ont donné ce preſtige qui dure encore. — Le jeune homme perſuadé promet de n'y jamais faillir, & de garder toute ſa vie ces ordonnances qui ſont en quelque ſorte réſumées dans le dernier vers de la ballade de Monſeigneur de la Trémouille, c'eſt-à-dire d'avoir ſeulement

En ciel un Dieu, en terre une Déeſſe.

Le vieux chevalier s'éloigne & le jeune homme, pourſuivant ſa route, arrive au milieu d'une compagnie de belles dames & de chevaliers jouant & s'ébattant dans une

prairie qu'arrofe la Loire. Il s'écarte modeftement d'une fi brillante affemblée, s'arrête près du rivage, &, regardant couler l'eau & nager les petits poiffons, il repaffe dans fon efprit les confeils du vieux chevalier, tandis que, dans fon cœur, il revoit la dame de fes penfées. Une des plus jeunes & joyeufes dames de la compagnie, l'apercevant ainfi à l'écart, devine qu'il eft amoureux, tout comme avait fait le vieux chevalier, & s'approche de lui pour lui faire faire fa confeffion; elle le preffe, jufqu'à ce qu'il lui ait avoué fon amour, puis lui donne des confeils qu'il ne demande pas, confeils d'amour léger, d'amour volage, bien différents des auftères & vigoureufes leçons que vient de lui donner le vieux chevalier. Le jeune homme, tout furpris de ce qu'il entend, refufe de croire à ces mauvais confeils & répond qu'il veut fuivre celui d'être loyal. — « Et qui donc vous a donné le confeil d'être loyal en amour, de n'aimer qu'une feule dame & pour toute la vie? — Un

vieux chevalier que j'ai rencontré & qui m'a quitté près d'ici. — Je le connais, répond la dame, il ne parle ainſi que parce qu'il eſt vieux & qu'il n'a plus aujourd'hui auprès des dames le ſuccès qu'il avait autrefois; en tous cas, ſoumettons la queſtion qui nous diviſe à des chevaliers renommés en amour & en guerre, demandons leur avis, qu'ils nous diſent

Qui plus grant
Joie donne & plus entière,
Loiauté, ou faux ſemblant
En amant.

— Je le veux bien, dit le jeune homme, mais rédigez vous-même la queſtion de ſavoir ce qui vaut mieux en amour, de Loyauté ou de Fauſſeté. — Vous m'avez mal compris, dit la dame, demandez leur ſeulement s'ils croient

Qu'eſtre ſecret & plaiſant,
Pourchaçant
En mains lieux joie plénière,
Ne ſoit fait de vray amant.

Le défi eſt accepté ; la queſtion, rédigée en des termes qui complètent l'eſprit du débat, (& qui ſont bien notables, car l'un & l'autre des conſeillers ſi différents ont toujours conſidéré ce qui en amour donnait plus pouvoir de devenir preux) eſt poſée d'abord à trois perſonnages principaux : ce ſont le comte d'Eu, le maréchal Bouciquaut, & le ſire de Créſecque, qui ſe joignent au bachelier & ſont comme ſes parrains pour commencer l'enquête. Ils l'adreſſent enſuite à tous les amoureux, en leur demandant de donner leur avis en une ballade.

A la queſtion ainſi poſée par l'auteur du poëme, treize princes ou ſeigneurs ont répondu. Nous avons leurs noms & leurs ballades, la plupart charmantes ; &, diſons-le tout de ſuite pour la moralité du poëme, pour la gloire du vieux chevalier comme pour l'honneur du jeune, ſur treize réponſes, trois ſeulement donnent raiſon à la dame ; les neuf autres, avec des nuances diverſes, ſont de l'avis du vieux chevalier & main-

tiennent cette loi de l'invariable fidélité en amour, & de la loyauté irréprochable en honneur. Nous disons les neuf autres, car, malheureusement, nous ne possédons que douze réponses au lieu de treize. Il nous manque une ballade, dont une note du savant M. Paulin Pâris, inscrite sur la garde d'un des manuscrits de la Bibliothèque impériale, nous a fait à la fois connaître l'existence & regretter la perte.

Ceux qui ont répondu à l'appel du poëte & qui ont donné leur avis en une ballade sur le sujet qui leur était proposé, sont :

Regnault de Trie,
Chambrillac,
Monseigneur de Touraine,
Messire Lyonnet de Coismes,
Jaquet d'Orléans,
Tignonville,
Monseigneur de Berry,
Jehan de Mailly,
Le sire d'Yvry,
Franchois d'Auberchicourt,

Monſeigneur de la Trémouille,
Bucy.

Il y en avait un treizième, le bâtard de Coucy, dont nous n'avons pu retrouver la ballade, le manuſcrit ſur lequel ſe trouve inſcrite la mention de M. Paulin Pâris étant incomplet du dernier feuillet.

On peut voir déjà, par cette rapide analyſe que, dans l'intéreſſant & curieux poëme qui nous occupe, deux eſprits différents ſont en préſence ſur la queſtion toujours vieille & toujours nouvelle, parce qu'elle eſt éternelle, de la fidélité en amour : c'eſt l'eſprit germanique & l'eſprit gaulois. L'eſprit germanique, ſage, profond, réfléchi, avec ſa poéſie innée & toujours élevée, faiſait de la femme un être à part, au-deſſus de l'humanité, une ſorte d'ange, un intermédiaire entre le ciel & la terre, & pour lequel on devait avoir le reſpect le plus profond, le culte le plus religieux. La femme était comme un être ſacré ; il fallait l'aimer ou plutôt l'adorer à genoux. Rien de ce qui

vient de la terre ne pouvait ternir ſa pureté ; un regard d'elle faiſait des heureux, un geſte pouvait faire naître des héros, une parole eût fait des martyrs. Heureux les pays & les peuples qui ont ce reſpect de la femme, & qui la conſidèrent à côté d'eux comme un ſoutien, comme une eſpérance, comme l'intermédiaire le plus pur, le plus ſacré, le plus charmant entre les miſères de notre terre & les rêves du paradis !

L'eſprit gaulois, au contraire, eſt moins poëtique & plus poſitif. Il ne demanderait pas mieux ſans doute que d'avoir ce culte & cette vénération pour la femme ; mais, hélas ! il ne l'a pas & ne ſaurait l'avoir. La femme elle-même ſemble prendre à tâche de lui faire quitter les régions de l'idéal, & de le ramener aux choſes vulgaires & proſaïques de la vie. Il faut croire que c'eſt choſe bien ennuyeuſe que d'être reine, tant les reines mettent d'empreſſement à deſcendre de leur trône & à dépoſer leur couronne. L'eſprit gaulois a beau faire ; pour lui, la

femme eſt un être charmant toujours, ſans contredit, mais égal, ſinon inférieur à l'homme, dont il partage, pour ne rien lui dire de déſagréable, toutes les faibleſſes; c'eſt un être capricieux, fantaſque, inconſtant, & des trahiſons duquel il faut ſe hâter de rire pour n'en pas pleurer. Pendant que le chevalier part pour la Terre Sainte, combat à la croiſade contre les infidèles, portant les couleurs de ſa dame qui a juré de l'attendre fidèlement, celle-ci ſe conſole avec quelque beau page ou quelque hobereau de province, trop jeune ou pas aſſez vaillant pour ſuivre ſon ſeigneur à la guerre, mais qu'un caprice élève à la hauteur de ſa dame. Voilà ce que l'eſprit gaulois a fait de la femme que l'eſprit germanique conſidérait comme l'être le plus délicat, le plus pur de la création. Un peu plus tard, moins d'un ſiècle après celui qui a vu naître les Cent Ballades, ce ſera bien pis encore; les fabliaux, continués par Rabelais & Brantôme pour arriver juſqu'à La Fontaine, dépaſſeront ſouvent

la mefure permife à la critique la plus large. Nos aïeux ont eu trop tôt trop d'efprit; mais il y a ceci de curieux pour nous, que c'eft précifément vers l'époque où furent compofées les Cent Ballades, c'eft-à-dire à la fin du XIVe fiècle, au moment où la chevalerie venait à peine de dépaffer fon apogée, que fe place cette tranfition fi marquée dans notre poëme par le plaidoyer fait contre les femmes, par une femme, &, en leur faveur, par un homme : il eft vrai que cet homme eft un chevalier français.

A la manière dont ce volume eft imprimé, à l'abfence de notes & de variantes, on reconnaîtra tout de fuite que nous n'avons pas eu la prétention d'adreffer notre édition des Cent Ballades uniquement aux érudits, aux hommes de fcience qui s'occupent avec tant de foin & de fatigue, avec un dévoûment dont on ne faurait leur être affez reconnaiffant, à mettre en lumière aujourd'hui les monuments les plus curieux de notre langue ancienne & de notre vieille

littérature. Ce petit poëme nous a ſemblé par ſon ſtyle ſi pur, par ſa verſification ſi élégante, comme par les conſeils ſi délicats & ſi élevés qu'il donne ſur les queſtions éternellement nouvelles & toujours pleines d'actualité, d'honneur & d'amour, pouvoir intéreſſer ſurtout ceux des hommes du monde, plus nombreux aſſurément qu'on ne le dit, ſinon qu'on ne le croit, qui conſervent encore intacte cette fleur de chevalerie tranſmiſe avec des traditions de famille auxquelles il eſt rare qu'on oſe forfaire.

C'eſt donc aux gens du monde que nous déſirons adreſſer cette édition, à toutes les perſonnes, qui, par la culture de leur eſprit & par la diſtinction de leurs ſentiments, s'intéreſſent aux queſtions hiſtoriques & aux queſtions morales; c'eſt pour eux que cette édition eſt faite, & c'eſt pour cela que nous nous ſommes attaché principalement à en rendre, autant qu'il nous était poſſible, la lecture facile & agréable. Pour cela,

nous avons adopté une méthode qui n'eſt peut-être pas fort régulière; nous en demandons d'avance pardon aux paléographes, dont nous reſpectons infiniment la ſcience & pour les travaux deſquels nous avons autant de ſympathie que de reſpect.

Tout en ſuivant celui des manuſcrits de Paris que nous croyons le plus ancien, nous avons, à l'aide de quatre autres copies que nous avons pu conſulter à Paris, à Bruxelles & à La Haye, eſſayé d'établir un texte unique qui fût à la fois le plus élégant, le plus clair & le plus aiſément compris. Nous n'avons pas modifié une ſeule fois notre texte, & nous ne nous ſommes jamais permis de mettre un ſeul mot, je dirai plus, une ſeule lettre qui ne ſe trouvât dans un des manuſcrits que nous avions ſous les yeux; mais, dans ces manuſcrits, nous avons toujours cherché la leçon qui nous ſemblait la meilleure & la plus claire, & nous l'avons adoptée. On aurait tort, du reſte, d'attacher trop d'importance à l'ortho-

graphe des mots, lorſqu'on eſt forcé de s'écarter du manuſcrit qui ſert de guide; car, le même mot eſt écrit d'une manière différente par tous les copiſtes, ſouvent dans la même ſtrophe, & toutes les orthographes ſe retrouvent dans le même manuſcrit. Quant à la ponctuation, nous nous ſommes appliqué à bien diſtinguer les périodes, & à relier entre elles celles qui ſe rattachaient par le ſens dans le développement de la même penſée. Nous avons uſé, dans ce but, de la liberté que nous laiſſe l'anarchie à peu près complète en pareille matière, où les grammairiens n'ont pu encore s'entendre ſur les règles à établir, & nous avons moins craint de pécher par excès de ponctuation que de tomber dans le défaut contraire.

Toutes les fois que nous nous ſommes trouvé en préſence de vers (& ils ſont nombreux) dont la meſure ou le rhythme n'étaient pas bien déterminés pour les lecteurs modernes, ſoit parce que les règles de la meſure & de la verſification ont été

modifiées, ſoit parce que des lettres juxtapoſées & qui avaient un ſon diſtinct au XIIIe & au XIVe ſiècle ſont devenues plus tard des diphthongues, ſans prétendre en aucune façon trancher des queſtions difficiles de prononciation ancienne, nous nous ſommes décidé, afin de donner plus de clarté au texte, à marquer d'un accent ou d'un tréma les lettres qu'il était indiſpenſable, pour le rhythme & la meſure, de faire ſonner toutes deux : ainſi, par exemple, nous avons écrit, lorſque la meſure l'exigeait, *éureux* pour *eureux*, *bénéiſſe* pour *béneiſſe* (*béniſſe*), *préiſte* pour *preiſte* (*prites*), *véoir* pour *veoir* (*voir*), *oÿ* pour *oy* (*oui*), *traÿtreſſe* pour *traytreſſe*, &c. En cela, nous nous ſommes toujours reporté aux règles de l'étymologie, les plus ſûres en cette matière.

Ceci nous amène à dire quelques mots des manuſcrits que nous avons eus ſous les yeux, & qui nous ont ſervi à établir notre texte du *Livre des Cent Ballades*.

La Bibliothèque impériale de Paris, ſi

riche en manuſcrits de toute eſpèce, poſſède trois copies de ce curieux poëme : deux écrites ſur vélin & inſcrites au Catalogue ſous les numéros 2360, in-8°, & 2201, in-8°, fonds français (ancien 7999). La première de ces copies appartient aux dernières années du XIVe ſiècle, la ſeconde aux premières du XVe. La troiſième, de date plus récente & de condition médiocre, ſur papier, incomplète de pluſieurs feuillets dans le courant du poëme & à la fin, fait partie du fonds français n° 826, in-4° (ancien 7211-5). C'eſt le manuſcrit dont M. Paulin Pâris a donné la deſcription dans le ſixième volume de ſes notices & extraits des manuſcrits. — Un autre manuſcrit, très-beau d'écriture & de conſervation, ſe trouve à la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles; il date du premier tiers du XVe ſiècle & porte le n° 11218. Il offre une très-grande reſſemblance avec le n° 2360, de Paris; c'eſt ſur ces deux manuſcrits que nous avons principalement établi notre texte.

Le manuſcrit de la Bibliothèque de Bourgogne a été copié à Bruxelles, le 15 avril 1772, par Gérard, qui, vers la fin du ſiècle dernier, fut longtemps ſecrétaire de l'Académie de Bruxelles. Gérard a fait beaucoup de copies de manuſcrits, qui, à ſa mort, furent achetées par le gouvernement néerlandais; celle-ci appartient, en effet, aujourd'hui à la Bibliotheca Regia de La Haye, & nous devons à l'extrême obligeance du conſervateur, le ſavant M. Holtrop, d'avoir pu l'examiner tout à loiſir, pendant le ſéjour que nous fîmes cette année à La Haye. C'eſt un petit in-4° ſur papier, de 221 pages, qui porte le n° 776. Ce volume renferme quelques notes manuſcrites de la main de Gérard; en voici une qu'il eſt peut-être intéreſſant de reproduire ici :

« Le manuſcrit dont celui-ci eſt la copie, eſt-il écrit ſur un des feuillets de garde, a été enlevé l'année 1794, de la bibliothèque publique, dite de Bourgogne, par les agents de la République françoiſe. »

Cela prouve l'importance qu'on y attachait; nous devons ajouter qu'il fut rendu en 1815.

A l'aide de la copie de Gérard, nous avons pu établir définitivement notre texte. Nous lui devons également notre ſous-titre. Le titre que nous avons adopté eſt celui-même par lequel notre poëme eſt déſigné dans un curieux paſſage du *Livre des faits du maréchal de Boucicquaut*, qu'on lira plus loin; aucun des manuſcrits anciens ne portait de titre, & celui que nous avons choiſi nous a ſemblé meilleur que celui de : *Livre d'Amours*, qu'une main moderne a écrit en tête du manuſcrit de Bruxelles, & ſous lequel pourtant Sanderus l'a indiqué dans ſa *Bibliotheca Belgica manuſcripta*, tome II, p. 10, nº 454.

De ces quatre manuſcrits, ſans compter la copie de Gérard, qui n'eſt qu'une reproduction exacte du manuſcrit de Bruxelles, même dans ſes erreurs, deux méritent toute notre attention : c'eſt le manuſcrit de la Bibliothèque de Paris, nº 2360, & celui de

la bibliothèque de Bruxelles. Ces deux manuſcrits offrent entre eux de grandes reſſemblances & ſont à peu près du même temps, la fin du XIVe ſiècle ou le commencement du XVe. En tous cas, ils datent de l'époque même de la compoſition du poëme. Cependant, pour des raiſons que nous allons expoſer tout à l'heure, nous croyons le manuſcrit de Paris, n° 2360, plus ancien, car il a été écrit avant même que toutes les réponſes fuſſent terminées. Ces deux manuſcrits ſont très-beaux, d'une exécution fort ſoignée, & leurs textes nous ont fourni les meilleures leçons.

Le manuſcrit de Bruxelles porte au commencement du poëme une miniature très-fine; en tête de chaque ballade, une lettre ornée & une lettrine en couleur commencent chaque ſtrophe. Les manuſcrits de Paris, nos 2360 & 2201, renferment ſix miniatures différentes dans les deux copies, mais qui ſe trouvent devant les mêmes ballades; dans ces miniatures, le poëte eſt toujours repré-

fenté en homme de qualité, avec cette différence que dans le n° 2360, les perfonnages ont les coftumes du temps, tandis que dans le numéro 2201, ils font vêtus de robes blanches, ce qui montre que l'enlumineur avait été frappé furtout par la portion du poëme où l'idéal fait oppofition au réalifme. De plus, le manufcrit de Paris n° 2360 offre plufieurs particularités curieufes qui méritent de nous arrêter un moment.

La première & la plus remarquable nous prouve que ce manufcrit a été exécuté finon avant que le *Livre des Cent Ballades* fût achevé, au moins avant que tous les perfonnages à qui la queftion était foumife euffent répondu; cela reffort, pour ainfi dire, matériellement de l'examen du manufcrit. Les noms des neuf premiers répondeurs aux ballades font infcrits en lettres d'or, en tête de leurs ballades (à l'exception, toutefois, de celui de Jaquet d'Orléans, dont le nom eft fimplement peint en bleu). Les lettres initia-

les de la ballade & de chaque ſtrophe ſont enluminées avec ſoin, & le manuſcrit ſe termine à la ballade du ſire d'Yvry. Sur le verſo reſté blanc de cette ballade, & ſur une autre feuille de parchemin ajoutée, une main différente a écrit les deux ballades d'Auberchicourt & de Monſeigneur de la Trémouille, dont les noms ſe trouvent en très-petites lettres tout au haut de la page. Ces deux ballades n'ont pas de lettres ornées. Tout cela prouve qu'elles furent écrites après coup, lorſque le manuſcrit était achevé; cela nous prouve auſſi que ces deux réponſes furent les dernières qui parvinrent alors ſur la queſtion poſée dans les Cent Ballades. Cependant, deux autres réponſes furent compoſées plus tard encore. Le manuſcrit de Paris n° 2201, qui eſt d'une époque plus récente au moins d'un quart de ſiècle, renferme une réponſe de plus; c'eſt la ballade de Bucy, qui eſt incomplète des trois derniers vers, car le dernier feuillet manque à ce manuſcrit. M. Paulin Pâris, dans une

note écrite au bas de la dernière page, indique qu'il y avait une dernière ballade, celle du bâtard de Coucy, qui ne se rencontre que dans un seul manuscrit, appartenant à M. Hachon. Il nous a été impossible de retrouver ce manuscrit, sur lequel personne, ni M. Paulin Pâris, ni Mme Amable Tastu qui le lui avait communiqué autrefois, n'a pu nous donner la moindre indication.

Ainsi, après les neuf réponses de Regnault de Trie, de Chambrillac (nommé Chambrillart dans le manuscrit de Paris, nº 2360), de Monseigneur de Touraine, de Lyonnet de Coismes, de Monseigneur de Berry, de Jaquet d'Orléans, de Tignonville, de Jehan de Mailly & d'Yvry, deux autres ballades ont été composées; celles de François d'Auberchicourt & de Monseigneur de la Trémouille; puis deux autres encore plus tard, celle de Bucy, & celle du bâtard de Coucy, que nous n'avons pu retrouver, ce qui porte à treize le nombre des répondeurs.

Il nous faut ſignaler encore, dans le manuſcrit de Paris, n° 2360, & dans celui de Bruxelles, une variante très-importante, qui fixe approximativement la date de la compoſition du *Livre des Cent Ballades*.

Nous avons vu que ces deux copies, exécutées avec un ſoin particulier & un luxe probablement en rapport avec leur deſtination, étaient les plus anciennes de celles que nous connaiſſons. La ballade que les autres manuſcrits donnent comme la réponſe de *Monſeigneur le duc d'Orléans*, ſe trouve dans ceux-ci inſcrite ſous le nom de *Monſeigneur le duc de Touraine*. Or, comme Louis, frère du roi Charles VI & père du poëte Charles d'Orléans, né le 13 mars 1371, quitta en 1386 le titre de comte de Valois pour prendre le titre de duc de Touraine, qu'il abandonna en 1392 pour celui de duc d'Orléans, il s'en ſuit que cette réponſe a été faite après 1386 & avant 1392; par conſéquent, la compoſition des Cent Ballades eſt certainement antérieure

à cette dernière date, & très-probablement poftérieure à l'année 1386. Du refte, d'autres confidérations nous confirment dans cette opinion. M. Paulin Pâris fait obferver qu'un des perfonnages nommés dans la ballade de Tignonville, Philippe d'Artois, fils de Jean d'Artois, comte d'Eu, fuccéda à fon père, mort le 6 avril 1386, & mourut lui-même en 1397. Regnault de Trie, auteur de la première réponfe, & de la vieilleffe de qui parle Tignonville, vivait encore en 1386, mais était mort certainement en 1406. Le duc de Berry, frère de Charles V, mourut en 1415, âgé de plus de foixante-dix-fept ans. Toutes ces raifons nous décident à placer la compofition du *Livre des Cent Ballades* entre les années 1386 & 1392.

Cherchons maintenant quel eft l'auteur de ce poëme. A notre connaiffance, il n'exifte que cinq mentions du *Livre des Cent Ballades*, & chacune lui attribue un auteur différent.

Par ordre de date, ce ſont :

1° Une ligne, ainſi conçue, écrite par une main du XVe ſiècle, à la fin du manuſcrit de Bruxelles :

— Le Baſtart d'Auxi a fait la plus grant part de ches Balades.

2° L'auteur anonyme de la *Chronique de Bouciquaut*, probablement Chriſtine de Piſan, qui attribue la compoſition de ce livre à Bouciquaut lui-même & au ſénéchal d'Eu, dans ce paſſage curieux :

« Le gracieux jouvencel Bouciquaut, ſi comme nous avons touché, jà commençoit à ſentir naturellement & par gentilleſſe de cuer, de qui Amour vient & ſourt, la pointure amoureuſe que doulx regard, le ſoubtil archer, procure & envoie à gentils courages. Or, ſi print à devenir joyeux, joly, chantant & gracieux plus oncques mais : ſi print à faire balades, rondeaux, virelais, lais & complaintes d'amoureux ſentiment. De quelles choſes faire gayement & doulcement Amour le feiſt en peu d'heu-

res ſi bon maiſtre, que nul ne l'en paſſoit; ſi comment il appert par le *Livre des Cent Balades*, duquel faire luy & le ſénéchal d'Eu furent compaignons au voyage d'oultre-mer. »

3° M. Paulin Pâris, dans le ſixième volume de ſa deſcription des manuſcrits français de la Bibliothèque du Roi (pages 366 à 471) donne la deſcription du manuſcrit de Paris, n° 826, le plus défectueux de tous, & attribue ſa compoſition à Jehan de Werchin, ſénéchal de Hainaut, vanté à pluſieurs repriſes par Chriſtine de Piſan pour ſa bravoure, ſa galanterie & ſa loyauté chevalereſque.

4° M. Kervyn de Lettenhove, dans ſa remarquable étude ſur Froiſſart & le XIVe ſiècle, diſcutant la mention qui ſe trouve à la fin du manuſcrit de Bruxelles, & qui attribue au bâtard d'Auxy la plupart de ces balladès, penſe que ce poëme eſt l'œuvre collective de quatre compagnons, & que le principal rédacteur en eſt Jean de Bordes, fils de

Guillaume de Bordes, ſénéchal d'Eu. Froiſſart nous apprend que Jean de Bordes accompagna Bouciquaut en Terre Sainte, aſſiſta à la bataille de Nicopolis, &, dit M. Kervyn de Lettenhove, « il eſt aſſez probable qu'il avait recueilli l'office héréditaire de ſénéchal d'Eu, quand ſon père devint, en 1383, porte-oriflamme de France. » Il ne vivait plus en 1419.

5° Enfin, MM. de Circourt & de Puymaygre, dans une note de leur traduction du *Victorial de Gutierre Diaz de Gamez*, concernant l'amiral Regnault de Trie, citent ſa ballade & quelques fragments des autres, & font remarquer les premiers, que la ballade de Regnault de Trie met hors de queſtion que l'auteur des Cent Ballades portait le prénom ou le ſurnom de Hutin.

En diſcutant brièvement chacune de ces opinions, il nous ſemble impoſſible que le maréchal Bouciquaut ſoit l'auteur de ce poëme, lequel ſemble compoſé tout entier à ſa louange, & où il eſt, du reſte,

désigné plusieurs fois, non comme l'auteur, mais simplement comme un des trois chevaliers compagnons à qui les réponses s'adressent.

L'opinion de M. Paulin Pâris, qui attribue le poëme à Jehan de Werchin, repose sur ce fait que Jehan de Werchin, sénéchal de Hainaut, est souvent nommé simplement le sénéchal dans les écrits poétiques de ce temps, & que, dans notre poëme, ce nom se retrouve trois fois.

M. Kervyn de Lettenhove, en donnant d'excellentes raisons morales de ne point attribuer la composition des Cent Ballades au bâtard d'Auxy, fils de Pierre d'Auxy, & qui paraît avoir été également attaché au comte d'Eu, s'appuie surtout, pour en donner la paternité à Jehan de Bordes, sur ce fait qu'il est — assez probable — que Jehan de Bordes fut nommé sénéchal d'Eu, lorsque son père devint porte-oriflamme de France, en 1383.

Jusqu'à présent, il nous semble que l'on

n'a pas attaché aſſez d'importance au ſixième vers de la ballade de Regnault de Trie, qui commence ainſi :

Je vous mercie doucement,
Entre vous quatre compaignons,
Quant il vous plaiſt aucunement
Oïr de mes oppinions
Sur les débaz que beaux & bons
Miſt en termes le bon Huſtin
Qui tant ama......

A ce nom de Huſtin, M. Paulin Pâris met en note :

« Huſtin de Vermeilles, déjà ſignalé dans les poéſies de Chriſtine de Piſan. »

De plus, dans le manuſcrit de Paris nº 2201, en marge de la ballade 96ᵉ, en regard de ce vers :

Et le chevalier lui nommaſſe
Qui ſi bien conſeiller me ſot,

M. Paulin Pâris a écrit le nom de Hutin, lequel ſe trouvait probablement dans le manuſcrit de M. Hachon, que nous n'avons pu nous procurer. Pourquoi donc ce Huſtin,

défigné dans la ballade de Regnault de Trie, comme « ayant mis ce débat en termes beaux & bons, » ne ferait-il pas l'auteur même de ce charmant poëme, plutôt que Jean de Werchin ou Jean de Bordes, qui n'y font pas nommés? Mais quel eft ce Hutin? Eft-ce Hutin de Vermeilles? Nous n'en favons rien; car ce prénom ou ce furnom était très-répandu au moyen-âge, &, dans les chartes du temps, plufieurs perfonnages font défignés ainfi. Nous ne fommes donc guère plus avancé, en le connaiffant, pour décider quel eft l'auteur du *Livre des Cent Ballades*, & nous fommes toujours réduit aux conjectures. L'auteur du poëme ne s'eft pas nommé; il nous eft inconnu. Toutes nos recherches n'ont abouti qu'à pofer exactement les termes d'un problème dont nous n'avons pu trouver la folution, & que voici :

L'auteur des Cent Ballades était fénéchal de quelque province que l'on ne nomme pas. Cela eft indiqué :

1° Par la ballade de Jehan de Mailly;

> Doulz fénéchal, m'alez-vous demandant
> Lequel vault mieulx.....

2° Par la ballade 99e, qui montre l'auteur s'adjoignant pour l'enquête, le comte d'Eu, Bouciquaut & Créfecque;

3° Par la ballade de Regnault de Trie qui répond à la requête des *quatre* compagnons;

4° Par celle de Tignonville, qui nomme ces quatre compagnons, Philippe d'Artois, Sénéchal, Bouciquaut & Créfecque, pouvant avoir altéré l'ordre, foit par révérence envers le comte d'Eu, foit pour les befoins du vers.

Il portait le prénom ou fimplement le furnom de *Hutin*, puifque c'eft Huftin qui «mit en beaux & bons termes ce débat,» ce qui répond bien & à l'auteur du poëme qui a mis en vers les débats entre Loyauté & Fauffeté, & à ce même auteur qui (ballade 98e) a rédigé la formule de l'enquête.

Il était probablement angevin, ou bien, il avait quelque motif particulier pour mettre, près d'Angers, le lieu de la fcène, d'après l'indication de la ballade première :

Entre Pont-de-Cé & Angiers,

& la rivière de Layre (la Loire) pourrait fournir une indication plus précife.

Le problème donc peut fe pofer ainfi : Trouver, dans la dernière moitié du XIVe fiècle, un chevalier qui foit angevin, ou en relation avec l'Anjou, fénéchal, & qui porte le prénom ou le furnom de Hutin. Nous n'avons pas trouvé la folution, & nous efpérons que quelque autre fera plus heureux que nous.

Le poëme, cependant, ne perd rien à ce que fon auteur foit inconnu ; il fera lu, nous l'efpérons du moins, par tous les hommes de goût, amis des beaux fentiments, des vers gracieux, & curieux des anciens monuments de notre vieille littérature françaife.

Nous voici arrivé maintenant à la partie la plus agréable de notre tâche. Avant de terminer cette introduction, trop longue pour le peu que nous avons dit, trop courte pour tout ce qu'il y aurait à dire, nous voulons adreſſer nos ſincères remercîments aux ſavants de France & de l'étranger qui ont bien voulu nous aider dans nos recherches. C'eſt avec un profond ſentiment de reconnaiſſance que nous inſcrivons ici les noms de M. Jonckbloet, le ſavant néerlandais qui a rendu à la littérature françaiſe de nombreux & ſignalés ſervices; de M. J. W. Holtrop, l'érudit & conſciencieux conſervateur de la Bibliothèque royale de La Haye, qui a bien voulu mettre à notre diſpoſition le manuſcrit de Gérard avec une obligeance dont nous ſommes heureux de le remercier; de M. Kervyn de Lettenhove, qui, juſtement célèbre parmi les ſavants de Belgique, vient d'acquérir de nouveaux droits à notre reconnaiſſance par ſa récente édition des *Chroniques de Froiſſart;*

enfin de M. Bond, le conſervateur du *Bri-tish Muſeum*, qui a bien voulu nous aider à nous aſſurer que les deux ouvrages français mentionnés dans le catalogue de cette riche bibliothèque, ſous le nom de *A hundred bal-lads*, n'avaient de commun que le titre avec le poëme qui nous occupe.

Il nous reſte à faire maintenant un dernier aveu, qui ne coûte nullement à notre modeſtie.

Si, comme nous l'eſpérons pour l'ouvrage que nous préſentons aujourd'hui au public, ainſi que pour le jeune éditeur qui a mis tous ſes ſoins à ce que l'exécution matérielle de ce volume fût digne du ſujet & de la compoſition du poëme, ſi, diſons-nous, le *Livre des Cent Ballades* trouve de nombreux lecteurs, il eſt de notre conſcience de les prévenir loyalement que leurs remercîments doivent s'adreſſer non pas à nous, mais à M. le comte Albert de Circourt, que ſa modeſtie n'a pu empêcher d'acquérir une juſte réputation. C'eſt lui

qui nous a engagé à publier ce charmant poëme, c'eſt lui qui a bien voulu en revoir avec nous les épreuves; c'eſt donc à lui que les lecteurs feront redevables du plaiſir qu'il leur procurera, & nous ſommes heureux de lui en reporter tout le mérite.

On ne lit plus guère de préfaces, de notre temps, & nous ſommes de ceux qui croient que l'on n'a pas tout à fait tort. L'ouvrage même, ſurtout lorſque cet ouvrage eſt un des anciens monuments de la littérature françaiſe, vaut généralement mieux que ce que l'on dit à ſon ſujet; cependant nous regretterions beaucoup qu'on ne lût pas notre Introduction, au moins pour ces dernières lignes.

Saint-Point. Octobre 1867.



LE LIVRE

DES CENT BALLADES

I

Une fois pieçà chevauchoie
Entre pont de Cé & Angiers :
Ainsi qu'en chevauchant pensoie,
Vint près de moy uns chevaliers.
— A quoy pensez-vous, amis chiers ?
Je lui dis que je ne savoie.
Lors me parla trop volentiers,
Pour ce qu'il vit que jeune estoie.

Amis, vostre cuer est en voie
Amoureuse, & vos desiriers :
S'avez droit, car je ne saroie
Deviser un plus doulx mestiers.

Auſſi Amours en ſes dangiers
Me miſt, quant voſtre aage avoie,
Et me fut doulx ès fais premiers,
Pour ce qu'il vit que jeune eſtoie.

Lors entra en mon cuer la joie
Qui y fu puis dix ans entiers;
Car Amours que ſi chier tenoie
Me fiſt de ſes biens parſonniers,
Et me fu vraiz & droitturiers,
Car il ſceut que loiaux ſeroie;
Si m'en fiſt ſes dons plus pleniers,
Pour ce qu'il vit que jeune eſtoie.



II

Et des biens qu'Amours me donna
Le premier fu doulce penſée,
Qui depuis tenu joieux m'a
Plus que nul autre, mainte année ;
Car dedens moy fu ſi fermée
Qu'à peine s'en péuſt partir,
Et avec luy me fu donnée
Plaiſance & amoureux deſir.

Et plus, car il m'abandonna
Eſpérance qui tant m'agrée,
Qui ou droit chemin m'adreſſa
De ſervir m'amour deſirée,
Ma Dame, ma chierté loée,
Mon cuer, quanque je volz cherir :
Par quoy me crut nuit & journée
Plaiſance & amoureux deſir.

Alors mon cuer du tout laissa
Le desirer d'autre riens née ;
Plus ne volt, plus ne convoita,
Fors la joieuse destinée
D'estre amé de la plus prisée
Qu'on péust ou monde choisir,
Pour qui en mon cuer fist entrée
Plaisance & amoureux desir.



III

AINSI la pensée nouvelle
De quoy Amours me fist présent
M'aprist à sentir l'estincelle
Amoureuse, qui liement
Me fist vivre & joieusement,
Et par qui me vint la léesse
Où je vesqui puis longuement,
Du gré de ma belle maistresse.

Et sachiez que de douceur tele
M'est le souvenir bel & gent,
Car certes meilleur ne plus belle
Ne peusse servir nullement.
Ce fu mon joieux pensement,
Mon bien, m'amoureuse richesse,
Qu'Amours m'envoia proprement,
Du gré de ma belle maistresse.

Brief, tant de joie me vint d'elle
Et je l'amay ſi tendrement,
Qu'onques dame ne damoiſelle
Ne ſervy nul plus loialment;
Et pour le guerredonnement
La fiſt de moy dame & princeſſe
Amours, à qui ſu ligement,
Du gré de ma belle maiſtreſſe.



IV

TEL fu l'amoureux guerredon
Que j'euz pour loialment ſervir
La belle qui me fiſt le don
De mes penſées ſeigneurir,
Et de moy tout ſien retenir;
Celle fu dame & treſmontaine
Des biens qu'Amours pevent merir,
Et de beauté la ſouveraine.

Et de tous avoit ce renom,
Pour ce qu'on ne povoit choiſir
En ce monde, ce diſoit-on,
Nulle plus plaiſant à véir;
Et croy que Dieu la fiſt venir
Pour eſtre la droitte fontaine
De loiauté qu'on doit cherir,
Et de beauté la ſouveraine.

Sa grant beauté fu achoiſon
De maint cuer d'onneur enrichir ;
Son gent corps, ſa plaiſant façon,
Faiſoit les très bons amieudrir
Et maint hault penſer acueillir ;
Pour les biens dons elle eſtoit plaine
Se fit fleur des dames tenir,
Et de beauté la ſouveraine.



V

ADONC crut en moy la pensée
D'estre plaisant & gracieux,
Et de faire que renommée
Fust bonne de moy en tous lieux ;
Car bien souvent l'amoureux dieux
Me disoit que trop bien devoie
Estre bon, puisque je servoie
Celle qui toutes autres passe
De tous les biens dont dame a grâce,
Et que faire me convenoit
Que vaillant fusse en toute place,
Et que ma Dame le vouloit.

Après me dist sans demourée :
Mes commandemens te faiz tieulx
Que les jours de chascune année
Et les nuiz, te tiengnes joieux :
De nul ne soies envyeux ;

Maintien tousjours ton cuer en joie;
Jamais bien d'autrui ne convoie;
Aime Dieu, & s'amour pourchace;
Renommée des bons n'efface;
Ne ſouſtiens jà rien contre droit.
Ainſi diſt Amours que j'ouvraſſe,
Et que ma Dame le vouloit.

Ta Dame ſoit de toy amée;
Loe ſes faiz, ſes riz, ſes jeux;
Fay ce qui lui plaiſt & agrée,
De ce ſoies très curieulx;
Sers-la touſdiz de mieulx en mieulx;
En ſon gré faire t'eſbanoye,
Beau filz, car c'eſt la droitte voie
D'onneur qui villenie enchace;
Garde bien qu'en toy ne s'enlaſſe
Deſir d'amer autre qui ſoit.
Là diſt Amours que me fermaſſe,
Et que ma Dame le vouloit.



VI

Lie, gent, joieux, doulz & plaiſant,
Priſant les faiz de bonne gent
Soies, & les femmes amans,
Et toute rien communalment,
De l'amour dont généralment
Doit eſtre amé chaſcune choſe,
De cuer qui en honneur repoſe ;
Ces poins maintien toute ta vie,
Et ta Dame, ton cuer, t'amie,
Orra par ce mainte nouvelle
De toy, dont tous jours ſera lie,
Tant lui ſera plaiſant & belle.

Parlans foiſon, ne trop taiſans
Ne veul que ſoies nullement,
Mais parole en lieu & en temps

Et de tout gracieuſement;
Vetz-toi & chauſſe nettement;
Les faiz d'autrui à mal ne gloſe;
Penſe en t'amour qui eſt la roſe
De bien, d'onneur, de courtoiſie,
La plus belle, la plus jolie
Qui ſoit: & la penſée tele
Tert à ton cuer joie aſſouvie,
Tant lui ſera plaiſant & belle.

Eſlonge toy de meſdiſans,
N'eſcoute point leur parlement,
Car a tous mes faiz ſont nuiſans,
Et je les hé trop mortelment;
Et ſaches que l'acointement
De tel gent vient, à la parcloſe,
A plus grant mal que dire n'oſe;
Mais fay qu'ilz ne te héent mie,
Et ſers celle qui ſeignorie
A ſur toy, & je te jur qu'elle
Ta loiauté n'oubliera mie,
Tant lui ſera plaiſant & belle.



VII

De te dire que larges soies
N'est mestier, car bien apperçoy
Et congnoiz que, se tu avoies
Les biens du monde tous à toy,
Tout donroies; &, par ma foy,
C'est l'une des condicions
Qui plus me plaist, car tous les bons,
Les beaux, les preux plains de vaillance,
Qui amèrent dès leur enfance,
Furent de ce faire joieux :
Et du maintenir, sans doubtance,
Ta Dame t'en aimera mieux.

En bonnes gens tes dons emploies;
D'onnorer dames ne recroy;
D'estre secret maintien les voies;
Porte tousdiz joliz arroy;
Soies en l'amoureuse loy

Debonnaires, ſages, preudoms,
Plaiſant entre les compagnons;
Vuide de toy oultrecuidance;
Souvent jurer, mentir, ventance,
Garde; ne ſoies orguilleux :
Et de tenir ceſte ordonnance,
Ta Dame t'en aimera mieux.

Chante, dance, jouſtes, tournoyes,
De bien faire ne ſoies coy;
Et s'en bataille te trouvoies
Lez le preux, tien te près de ſoy;
Se celui paſſe, je t'ottroy
De vaillance li haulx renoms,
Mais qu'ainſi toutes les ſaiſons
Maintiengnes ceſte acouſtumance;
S'en aſſault viens, devant te lance,
En mine, en eſchielle, en tous lieux
Où proeſce les bons avance :
Ta Dame t'en aimera mieux.



VIII

SE guerre fault en ton païs,
Gardes que brief ailles dehors;
Mais premier aies congié pris
De celle qui est tes trésors,
Tes biens, tes plaisirs, tes confors;
Et t'assème joliement,
Vetz toy & monte richement
A ton povoir; & ton harnoiz
Porte avec toy chascune fois
En tous chemins où tu yras,
Et soit riches, beaux & adroiz:
Des bons plus prisez en seras.

Avant que tu soies partiz,
Je t'enseigne que tes effors
Et tes desirers soient miz
A avoir gens qui cuer & corps
Aient mis en honneur, dès lors

Qu'ilz s'armèrent premièrement;
Ainçois en prens moins, car tel gent
Un en vault mieux que d'autres troiz;
Plus d'onneur font en tous endroiz
A leur maistre, & bien le saras
A l'esprouver : & se ce croiz,
Des bons plus prisez en seras.

De chevance soies garniz,
Et en ce point l'aler t'accors;
Fay de tous tes genz tes amiz,
A leur faire plaisir t'amors;
Ne seuffre tensons ne discors
Entr'eulx, ne nul ravalement,
Se faire le pues autrement;
Au mieux parant va, car c'est droiz,
En guerre juste; & soies froiz
D'en partir tant que en saras
La fin : s'entresievir la vois,
Des bons plus prisez en seras.



IX

Et se tu es tant éureux
Que grans guerres puisses trouver,
Là en verras de beaux, de preux,
Qui vouldront en honneur monter.
Met paine de ceulx-là passer,
Fay que tu soies le meilleur
Tenu : lors te croistra valeur
Partout & bonne renommée,
Et ce resjoira le cuer
A la belle qui tant t'agrée.

Telz fais sont assez plus greveux
A faire que à deviser,
Mais fortune se tient de ceulx
Qui emprennent à conquester.
Conquiers honneur; ne dois doubter
Paine, peril, n'autre labeur;

Aime & prie Noſtre Seigneur;
Maintien-toy en haute penſée :
Car ton bien fait ſera douceur
A la belle qui tant t'agrée.

S'on tient les champs, ſoies ſogneux
De ceulx de l'avangarde aler,
Car c'eſt le plus aventureux :
On y puet honneur conqueſter
Plus qu'ailleurs. Mais ſe ſéjourner
Vouloit l'oſt, fay, pour ton honneur,
Qu'avec le premier empreneur
Ailles ſans faire demourée :
Ce ne deſplairoit à nul fuer
A la belle qui tant t'agrée.



X

Encor te recommans-je bien,
S'on vient à ordener frontières,
Qu'en la plus prochaine te tien
Des ennemis, & voies quiéres
Que vaillans gens lez toy acquières :
Là est le chemin & l'entrée
De trouver mainte grant journée,
Et d'armes faire en mainte guise.
Telle vie est moult honorée,
Et chascun bon la loe & prise.

Chevauche souvent, & retien
Les chemins, les pas des rivières;
Avec les vaillans va & vien;
Se courre vont, entr'eux te fières.
Là verras qu'en maintes manières
Puet estre vaillance esprouvée,

Par jouster, par férir d'espée :
Et le cuer qui proesce atise
Monstre là sa haute pensée,
Et chascun bon la loe & prise.

Comme chevalier te convien
Au retour chevauche derrières ;
Se besoing est, le faiz soustien;
Tourne souvent, la jouste quierres;
Entier te tien, ne laisse arrières
Sans toy nul de ton assemblée;
Se tu vois gent qui conquestée
Puist estre par hardie emprise,
Fier ens, car c'est valeur loée,
Et chascun bon la loe & prise.



XI

EN tous faiz d'armes te travaille
A ton povoir, & main & soir;
S'en escarmouche vois qu'on aille,
Va y : là pourra on véoir
Ton corps, se tu le faiz valoir.
Se tu es à siège tenir,
Souvent va au guet, car venir
Y puet mainte bonne aventure,
Où tu pourras bien acquérir
L'onneur qui tous jours aux bons dure.

Aussi d'ordenance te baille
Que du siège ne dois mouvoir
Jusqu'en fin; mais se pour vitaille
Dont l'ost soit fort à pourvéoir
Vois un capitaine esmouvoir,
Qui voist l'estandart asseyr

Pour vivres à l'oſt accueillir,
Va avec lui, & met ta cure
D'y bien faire, pour enſievir
L'onneur qui tousjours aux bons dure.

Et ſe la choſe à ce ſe taille
Que tes ennemiz aſſeoir
Viennent ville ou chaſtel, ſans faille
Va dedens; fay apparcevoir
Qu'à droit quiéres honneur pour voir;
Et ſe tes gens veulent ſaillir,
Sail premier, & au recueillir
Derrier ſoies, le faiz endure :
Ce hardement là fait florir
L'onneur qui tousjours aux bons dure.



XII

Du rendre ne tien parlement ;
Et quant hors de ce lieu ſeras,
Tantoſt, ſans nul délaiement,
En la première guerre vas,
S'elle eſt bonne, que tu ſaras ;
Et s'il y a nul compaignon
Gracieux & de bon renom
Qui te veuille d'armes requerre,
Ottroie lui, car c'eſt raiſon :
Ainſi pourras honneur conquerre.

Et te delivre preſtement
D'accomplir ce que promettras,
Et le fay bien, & liement,
Treſtout le mieux que tu pourras ;
Et en ce faiſant acquerras
Loenge & pris à grant foiſon ;

Entretien chascune saison
De hanter le mestier de guerre;
Soies sages, preux & preudom :
Ainsi pourras honneur conquerre.

Gouverne toy si doucement
Envers tous ceulx où tu vendras,
Que chascun veuille bonnement
Loer les faiz que tu feras,
Ou te servir, se mestier as.
Se prisonnier vient de prison,
Donne lui, & saches que don
Les cuers de mains à un asserre;
Pense hault, tien t'oppinion :
Ainsi pourras honneur conquerre.



XIII

Et se la guerre est faillie,
Départie
Fay tost de cellui païs;
N'arreste, quoy que nul die,
Car l'envie
D'onneur que tu as empris
Veult que ton cuer ententis
Soit & mis
A querir chevalerie
En tous lieux: & se tousdiz
Le fourniz,
A honneur ne faudras mie.

Après t'en va en Surie,
Par navie,
Au sépulcre où Dieu fu miz;
Et maine devote vie,
Humble & lie;

Rens lui graces & merciz,
Aime le, crains & cheriz,
Obéiz,
Humblement merci lui prie :
S'ainsi te maintiens, beau filz,
Soies fiz,
A honneur ne faudras mie.

Puis soit ta voie accueillie,
Sans detrie,
Par les desers Arabiz,
Droit où fu ensevelie
Et servie
Des anges de paradiz
Celle a qui Dieu fu amis
Et mariz,
Katherine l'enseignie :
S'en lui est ton cuer espris
Et assis,
A honneur ne faudras mie.



XIV

De toy ſoit bien aviſée
La contrée,
Ce que faire s'en pourra :
Tu ne ſcez ſe deſtinée
Affermée
Eſt qu'on voiſe par delà
A ton temps. Et ſe deçà
Te vient jà
Nouvelle d'aucune armée
Qui s'apreſte, va droit là :
Ce ſera
Proeſce bien renommée.

Là puet eſtre la journée
Ordenée
Qui en hault pris te mettra;
Car s'en Turquie eſt menée,
A l'entrée

Tantoſt la bataille ara,
Ou ailleurs ; maiz en ceulx-là
Gent y a
De guerre plus adurée :
Qui contre ceulx preux ſera,
Doublera
Proeſce bien renommée.

Et s'au retraire en galée,
Empreſſée
Vois la gent qui t'amena,
Par Sarrazins qui l'entrée
Deſtournée
Leur aient, or y parra
Qui leur effort ſouſtendra,
Et ſera
Le plus preux de l'aſſemblée :
Pour voir, cil qui ce fera
Acquerra
Proeſce bien renommée.



XV

Et se ton bon eur t'envoie
Et ottroie
Que tu te puisses trouver
Où fortune ceulx avoie
A qui joie
Veult de vaillance donner,
C'est de combatre sur mer,
Ton penser
Et ta volenté emploie
D'y tous autres surmonter
Et passer :
C'est d'onneur la droitte voie.

Garde ton cuer ne recroie,
Ne s'ennoie
De proesce desirer;
Mais dedens lui monteploie,
Noe & loie

Vouloir de haut pris monter,
Et de nom de preux porter.
Et amer
Celle qui ton cuer maiſtroie,
Servir, craindre & honnorer,
Et doubter,
C'eſt d'onneur la droitte voie,

Souvent tes nouvelles oie,
Sache & croie
Que tu l'aimes ſans fauſſer;
Et des ſiennes te renvoie,
Ce lui proie,
Et te veuille commander
Son vouloir, & ordener.
Treſpaſſer
Ne dois la volenté ſoie.
Sers la bien, c'eſt la nomper,
Qui n'a per,
C'eſt d'onneur la droitte voie.



XVI

Et s'en ta présence adresse
Qu'aucun blesse
L'onneur que conquise aras,
Qui par parole t'apresse
Menteresse,
Par ton corps t'en deffendras,
Et la chose à tant menras
Et feras,
Que chascun par ta proesce
Dira que le droit en as :
En ce cas
Doublera ta hardiesse.

Et quant l'euvre tricheresse,
Traÿtresse,
D'aucun homme congnoistras
Contre ton prince, ne laisse,
Ne ne cesse,

Tant que le vray en ſaras;
Adonc, s'autre preuve n'as,
Prouveras
Par toy l'euvre pécherеſſe;
Dieu & droit vers toy mettras :
Tel pourchaz
Doublera ta hardieſſe.

L'Egliſe & le peuple eſdreſſe;
N'entrelaiſſe
Bien à faire où tu pourras;
Se dame ſcez en triſteſſe,
Qu'on abaiſſe
De s'onneur par faulx debas,
Son droit pour lui maintendras.
Lors ſeras
Emply d'onneur à largeſce :
Et pour le bien que feras,
Ce verras,
Doublera ta hardieſſe.



XVII

Mes commandemens t'ay monstrez,
Tels qu'à mes vraiz filz montrer sueil.
Se tu les tiens en grans chertez,
Ils te mettront en droit escueil
D'avoir pris de chevalerie;
Et au parfait ne fauldra mie,
Mais qu'adez en toy se maintieigne,
Plaisance que j'ay tant chérie,
Et que ta Dame ami te tieigne.

De ce sera elle mes grez;
Et pour le grant bien que te vueil,
Me plaist que te soit présentez
Le grant plaisir de bel acueil,
Et qu'en la noble compagnie
De ta belle Dame & amie
Soies souvent, & quoy qu'avieigne,
Maine d'amours la plaisant vie,
Et que ta Dame ami te tieigne.

De tous biens qui de cuer pensez
Pevent estre, ne veuz dueil,
Soies de par moy estrénez,
Pour ce qu'en trop grant gré recueil
Ta manière joieuse & lie,
Qui est de loiauté garnie :
A droit, pour ce vueil que te vieigne
Le hault bien de ma seigneurie,
Et que ta Dame ami te tieigne.



XVIII

AINSI me commanda Amours,
Et ordena ſon doulx plaiſir;
Et je mis puis tous mes labours
A mon povoir de l'acomplir;
Car j'ay ſi loialment amé
Celle à qui il m'avoit donné,
Qu'il vit que mon cuer ne penſa
A nulle riens qu'à loiauté :
Pour ce tant de biens me donna.

Et m'envoia tant de douçours
Et de ſi plaiſans à ſentir,
Qu'en moy n'avoit nulles doulours;
Car ſeulement le ſouvenir
De la très parfaicte beauté
De celle où mon cuer fu fermé
En tous mes faiz me conforta
Et il ſceut mon loial penſé,
Pour ce tant de biens me donna.

Lors congneu le joieux ſecours
Que vray amoureux doit chérir;
Car la joie de mes bons jours
Faiſoit en mon penſer florir
La très joieuſe volenté
D'amer celle qu'en tel chierté
Tenoie; riens tant que cela
Ne fu de mon cuer deſiré :
Pour ce tant de biens me donna.



XIX



E furent biens, à dire voir,
Sur tous autres bien éureux;
Ce fu bien quanque doit voloir
Cuer de haute dame amoureux;
Car celle en qui ſervice eſtoie,
Ma Dame que ſi chier tenoie,
Plus belle qu'Yſeult ne Hélaine,
Par ſon doulx gré ſouvent véoie.
Et que fault plus à cuer qui aime?

Ce fu la plus belle à véoir
Du monde; pour ce déſireux
Eſtoie touſdiz, main & ſoir,
De véoir ſes riz & ſes jeux,
Qu'en tant de lieux loer ooie.
C'eſtoit m'amour, je la ſervoie,
Ce fu ma chierté ſouveraine;
J'eſtoie ſien, elle eſtoit moie.
Et que fault plus à cuer qui aime?

Ne, certes, je n'ay pas povoir
De dire les biens gracieux
Que ſa beauté me fiſt avoir;
Mais j'eſtoie ſi très joieux,
Qu'il m'eſt aviz que la monjoie
De la léeſſe que j'avoie
Euſt bien mis une ſalle plaine
De gens courciez treſtous en joie.
Et que fault plus à cuer qui aime?



XX

Long temps me dura la léesse,
Beau doulx frère, que je vous dy ;
Car ma belle plaisant maistresse
Plus & plus tousjours m'abelly
Et plut, car son doulx cuer vouloit
Au mien plus de bien qu'il n'avoit ;
Et celle léesse joieuse
A toute heure me présentoit
Sa belle beauté gracieuse,

Son joyeux regart plain d'umblesse,
Son plaisant maintieng seigneury,
Son doulx parler qui en tristesse
Ne me laissast jour ne demy,
Son beau corps gent, joliz & droit,
La fresche couleur que portoit,
Sa douce acointance amoureuse,
Sa loiauté qui tant valoit,
Sa belle beauté gracieuse.

Celle fu m'amour, ma déesse;
Et son noble cuer m'enrichy
Tant, que de si haute princesse
Voult que fusse nommé amy,
Qui toutes les beautez avoit
Que bouche deviser pourroit,
Et de grâce fu éureux
Plus qu'autres; mais toutes passoit
Sa belle beauté gracieuse.



XXI

Tant me nourry joieusement,
Tant me quist de plaisirs Amours,
Tant me fist vivre liement,
Tant me fist de gracieux tours,
Que les ans me sembloient jours
Pour la grant léesse où j'estoie.
Nulle fois au temps ne pensoie,
Car ma Dame que tant chéry
Me véoit souvent & je ly.
Et sa plaisance estoit fermée
A mon cuer de joie enrichir :
Celle grace me fu donnée,
Tout pour loiauté maintenir.

Tel guerredon ottroie & rent
Loiauté à ceulx qui tousjours
La servent du cuer loialment.
Et pour cela, se les douçours
Que dit vous ay & les honnours

Voulez avoir, prenez la voie
D'estre loial, je vous en proie.
Soiez gent, joieux & joly,
Secret, de hault penser garny,
En hault lieu soit vostre pensée,
Celle seule veuilliez chérir :
Si ert en vous joie affermée,
Tout pour loiauté maintenir.

Qu'en dittes-vous, beau frère gent ?
Vouldrez vous les plaisans labours
Maintenir d'amer loialment,
Par qui viennent si grans valours,
Et de quoy l'amoureux secours
Vient à ceulx qui Amours maistroie ?
— Oil, sire, je ne vouldroie
Sans loiauté estre enrichy
De quanque Amours a seigneury,
Ne me quier autre destinée
Que ma Dame seule servir
Et amer tant qu'aray durée,
Tout pour loiauté maintenir.



XXII

ERTES, *beau frère, droit avez;*
Bien ſavez le meilleur eſlire,
Puiſqu'à loiauté vous tenez;
Se la maintenez tire à tire,
Vo penſer vous doit bien ſuffire.
Par lui maint haut bien vous vendra,
Et déſormaiz Amours tendra
Voſtre cuer ſien comme héritage.
Bien lui païez le truage
Amoureux; & je qu'en diroie?
C'eſt ſon plaiſir, plus ne lui fault:
Car loiauté en cuer resjoie
Amours qui tant peut & tant vault.

Par lui vos valeurs acroiſtrez
Plus qu'on ne vous pourroit deſcrire;
Toutes condicions lairez
Que les bons pourroient deſpire;
Souvent vouldrez jouer & rire;

Jà d'orgueil ne vous souvendra;
Tousjours léesse en vous croistra;
Courtois serez d'umble courage;
Tout meffait vous sera sauvage;
Adez sera vo cuer en joie,
Très-désirant de monter hault
Par proesce, qu'aux siens envoie
Amours qui tant peut & tant vault.

Chascun jour en vous sentirez
Tout ce qu'amoureux cuer desire,
Et plus de biens cent fois arez
Que je ne vous pourroie dire;
Nulle fois ne serez en yre,
Dès que la chose à ce vendra
Que vostre maistresse vouldra
Avoir vo cuer en son servage,
Et que par amoureux langage
Vous dira : le mien vous ottroie
A vous amer sans nul deffaut,
Et à ce don donner m'avoie
Amours qui tant peut & tant vault.



XXIII

MAIS ainçois que tel don aiez,
Congnoiſtrez d'Amours la puiſſance.
Car pour ce que tant vouldriez
Que vo Dame préiſt plaiſance
En vous, de droite acouſtumance
Prendrez toutes bonnes manières,
Plus gracieuſes, plus entières,
A vo povoir, qu'autres ne font;
Et tout adez en vous croiſtront
Nobleſce de cuer, haulte empriſe,
N'en voſtre cuer jà ne tendrez
Avoir bien fait, à vo deviſe,
Se tous autres ne ſurmontez.

Non pour tant que bien congnoiſſiez
Qu'en pluſieurs a aſſez vaillance,
Mais à forfait vous tendriez
Se celle où eſt voſtre eſpérance,
Voſtre amour, voſtre bienvueillance,

Dont tant voulez les bonnes chières,
Savoit que fussiez plus arrières
En pris d'onneur qu'autres ne sont;
Car par raison Amours semont
Vostre cuer d'avoir la maistrise
D'onneur en tous lieux où serez,
Ne pas ne ferez à vo guise
Se tous autres ne surmontez.

Ce noble penser maintegniez,
Car c'est l'amoureuse ordenance
De loiauté que tant prisiez,
Et pour faire s'obéissance
Vous fera avoir l'acointance
De vo Dame, & les douceurs chières
De s'amour, par douces prières,
Avec les biens que vous feront
Amours & loiauté qui font
Presens d'onneur par leur franchise
A ceulx qui sont leur; mais leurs grez
Est que valeur ne vous suffise
Se tous autres ne surmontez.



XXIV

Telz biens & d'autres plus joieux,
Et ceulx qu'Amours me devisa
Arez, s'estes si gracieux
Que vous ne vous départez jà
De loiauté, car par cela
Pourrez venir en la haultesse
De vaillance, & à la léesse
Amoureuse qui tout surmonte
Les biens dont on peut faire compte;
Et tant de joie souveraine
Arez, que ne vous faudra rien
De toute plaisance mondaine,
Et toutes gens vous vouldront bien.

Lie, jouant, plaisant en tous lieux
Serez, & tout bien vous vendra,
Ne jamais mot malgracieux
De vostre bouche ne sauldra;
Et tout ce que ferez plaira

A vo belle plaisant maistresse,
Vostre Dame, vostre princesse,
Par qui en vo cuer croist & monte
Vouloir d'onneur, desdaing de honte,
Amoureux desir qui vous maine
A estre de si doulx maintien
Qu'adez fuirez chose vilaine,
Et toutes gens vous vouldront bien.

Je ne vous say enseignier mieulx,
Mais celle par qui vous croistra
Vostre bien, vos plaisirs, vos jeux,
Assez mieux vous enseignera,
Car dedens vostre cuer mettra
Desir d'onneur à si grant presse
Que plus en arez qu'à largesse;
Et tous ces biens que vous racompte,
Loiauté les mesure & compte,
Et ses vrais amis en estraine;
Faites dont, par le conseil mien,
Que loiauté ami vous claime,
Et toutes gens vous vouldront bien.



XXV

Et se tant vous voulez forfaire
Que ne vueilliez estre loial,
A nul bon chief n'en povez traire,
Avenir vous en peut grant mal.
C'est bien fait de cuer desloial
De prier dame & lui promettre
Qu'on vuelt en lui son amour mettre
Et on pense ou cuer autre chose :
Telle amour est à ceulx forclose
Qui veulent venir à vaillance
Par Amours & par sa puissance.

Et certes en tel euvre faire
Gist desloiauté natural ;
Mais Amours la monstre & déclaire
A celles qui ont cuer Roial
En loiauté, & de l'aval

Congnoissent ceulx qui entremettre
Se veulent de fondre & remettre
Loial amour à la parclose :
Et cuer qu'en tel vouloir repose
Doit faillir à toute plaisance
Par Amours & par sa puissance.

A ce point gardez le mestraire,
Car, puis qu'en ce meffait mortal
Serez, c'est néant du retraire,
Tantost vous sera communal ;
Et sachiez que par pois égal
Vouldra Amours ses biens desmettre
A celui qui tel vouldra estre
Que loiauté n'ara enclose
En soy : pour ce bien dire l'ose
Que droit nulle tel gent n'avance
Par Amours & par sa puissance.



XXVI

Et se vostre cuer ne vouloit
Se maintenir en loiauté,
Jà pourtant la chose n'yroit
Ores du tout à vostre gré;
Car bien vouldriez estre amé
De celle qui aroit assiz
Son cuer en autre lieu & miz
Où, espoir, n'aroit nule envie
De jà devenir vostre amie,
Et s'orriez ceste nouvelle
Pire souvent ou autre telle.

Mais vostre cuer sy vous menroit
Qu'en seriez brief conforté,
Et tost à un autre vouldroit
Que vostre compte fust compté.
S'encore estiez refusé

De celle, frère, or vauldroit pis,
Car moins en ariez de pris
En toute noble compaignie.
Adonc doubleroit la folie;
S'en feroit, efpoir, vo querelle
Pire fouvent ou autre telle.

Et fe vo vouloir s'affermoit
A maintenir defloiauté,
Renommée l'encuferoit,
S'en feriez au doit monftré
Et des femmes moins honnoré,
Et croiftroit fur vous li efcris;
Pour une en prieriez dix,
Mais d'eftre efcondiz vous affie,
N'à refponce ne fauldrez mie,
Soit de dame ou de damoifelle,
Pire fouvent ou autre telle.



XXVII

TOUTESFOIS s'éur de fortune
Qui aide aux mauvais & aux bons
Souffroit qu'en fussiez amé d'une
Belle, bonne, & de hauls renoms,
Qui ne sceust vos condicions,
Mais vous amast si loialment,
Si fort, si amoureusement,
Que dame peut amer ami,
Ce ne durroit an ne demi;
Car vostre faulx vouloir estrange
Vous feroit tost aler au change.

Et vouldriez prier chascune
Qui prendroit en gré vos raisons,
N'en vous suffisance nés une
N'aroit, tant vous féist grans dons
Amours qui en toutes saisons

Veult trop grant bien à jeune gent.
Et s'il sceüst que ligement
Fussiez ou service de lui,
De haulx biens fussiez enrichy;
Mais vostre cuer plus vil que fange
Vous feroit tost aler au change.

Mais loiauté qui est commune
A ses gens par moult d'achoisons
Ne donroit en vous une prune,
N'en vos faulles oppinions,
Mais feroit vos grans traïsons
Savoir partout communalment,
Par quoy, sans nul délaiement,
Seriez de celle haÿ
Qui si fort vous aroit chery;
Mais faulseté qui vous chalange,
Vous feroit tost aler au change.



XXVIII

ET ſachiez que telz changemens
Font jeunes gens trop empirer
Qui ne ſe tiennent à contens
De riens qu'Amours leur puiſt donner,
Ne ſes plaiſans biens ſavourer
Ne pevent, pource qu'en mains lieux
Mettent leur cuer ; mais amans tieux
N'ont penſée nette ne pure :
Car qui par amoureuſe cure
En pluſieurs lieux ſon cuer eſpart
Partout en a petite part.

Les amoureux commandemens
Pourroient à paines garder,
Car ilz n'ont pas ou cuer dedens
Du povoir d'Amours qui fermer
Les péust en noble penſer,

Fors qu'aucune fois sont joieux;
Mais jà pourtant n'en vauldront mieux
En honneur dont renom leur dure :
Car qui l'amoureuse aventure
Léale serche trop à tart
Partout en a petite part.

Amours est droiz destruisemens
A ceulx qui lui veulent fausser,
Car ses amoureux sentemens
Qu'il lui plaist aux loiaux monstrer
Scet bien à tels gens refuser,
Car ilz sont trop maugracieux;
Sans bien avoir devendront vieux,
Tristes, fèlons à desmesure :
Car cuer qu'en faussetè s'adure
Et des biens d'Amours se départ
Partout en a petite part.



XXIX

Ainsi sert Amours & démaine
Chascun qu'à faussetè s'amort ;
Poy ont de la joie mondaine,
Vers lui ne treuvent nul confort.
Gardez-vous donc de faulx accort,
Car s'une fois vous tient & lie,
Vous estes pris ès las de mort :
A tart congnoistrez vo folie.

Et se faussetè tant vous maine
Qu'arrivé soiez à son port,
Vous vouldrez qu'Amours vous estraine
De ses biens sans qu'amez trop fort.
A ce point n'eschiet pas le sort
Amoureux de vostre partie,
Car se d'Amours querez déport,
A tart congnoistrez vo folie.

Aviz vous ſera qu'on vous aime
Ou doie amer, ſoit droit ſoit tort ;
Mais renommée qui vous claime
Faulx amoureux vous point & mort
Sy bien que l'amoureux reſſort
N'arez le montant d'une alie :
Se plus y mettez voſtre effort,
A tart congnoiſtrez vo folie.



XXX

AR ainsi tost qu'on vous verra
En quelque plaisant assemblée
Où de belles dames ara,
Chascune sera confortée
D'estre de vous d'amours priée,
Car bien vostre fait congnoistront
Et vo manière diffamée :
Et par ce toutes vous herront.

Adonc par raison doublera
Vostre dolereuse pensée ;
Mais jà à nulle n'en vendra
Pitié, par quoy soit alégée.
Ainsi passerez mainte année,
Mais fausseté qui vous semont
Fera en vous sa demourée :
Et par ce toutes vous herront.

Lors vo bouche s'esmouvera
A estre si mal renommée
Que de toutes gens mesdira ;
Car envie sera entrée
En vostre cuer, & si fermée
Que nulz biens entrer n'y pourront,
Ne nulle plaisance loée :
Et par ce toutes vous herront.



XXXI

Bien pourrez mesdire d'autrui,
Mais ne cuidez pas qu'on vous croie,
Ne ne pensez jà que nullui
En vos paroles s'esbanoie,
Se ne sont ceulx qu'Amours renoie,
Mesdisans, celle gent maudite
Qui sont, & bien le prouveroie,
De tous maugracieux l'eslite.

En ceulx là sera vo refuy,
De leurs faulx mesdiz menrez joie ;
Ne ce n'est pas ne d'ier ne d'uy
Que les meschans vont celle voie.
Se ceint estes de tel courroie,
De vous conseiller je m'acquite,
Car vous serez, se Dieux m'avoie,
De tous maugracieux l'eslite.

A toutes gens ferez ennuy
Qui Amours & honneur maiſtroie,
Et du monde ſerez celui
Dont le renom moins ameroie;
Car s'un chetif paier devoie,
Par vous baillier ſeroie quitte,
Car vous devendrez, j'en jurroie,
De tous maugracieux l'eſlite.



XXXII

Dès or, ſerez ſi maloſtru
Qu'on vous en pourroit nommer Roy;
Et ſi toſt que ſerez venu
En compaignie d'esbanoy,
Chaſcun en devendra plus coy,
Mais de vous diront en appert :
De ceſtuy ne prenez conroy,
Car qui plus y met plus y pert.

Des femmes ſerez mal volu
Par fauſſeté, qui en ſon ploy
Vous ara miz & retenu,
Ne mettre n'y pourrez arroy;
Nulle ne vous vouldra lez ſoy,
Tant ſerez de grace déſert,
Mais diront : laiſſons-le à recoy,
Car qui plus y met plus y pert.

Bien ſera l'orgueil abatu
Dont arez empris le deſroy
De meſdire, car eſperdu
Serez à ce point là, ce croy,
Se honte doubtez, par ma foy.
Or veez de quoy fauſſeté ſert :
Gardez-vous de croire en ſa loy,
Car qui plus y met plus y pert.



XXXIII

ENCORE ne vous donrez garde
Dont vous vient ce mauvais renom,
Pour voſtre penſée couarde
Qui vous en fera l'achoiſon
Deſcongnoiſtre ; maiz ſans raiſon
Vous ſemblera que par envie
Vous ont en celle compagnie
Tous & toutes ſi deſpriſié.
Lors revendrez un poy plus lié,
Et penſerez, vaille que vaille,
Que voſtre fait ſoit hault priſié,
Mais on n'en donroit une maille.

Car Amours qui ſcet & regarde
Voſtre fait, voſtre oppinion,
Et que fauſſeté ne retarde
D'eſtre en vous en nulle ſaiſon,
Vous ſara bien le guerredon

Rendre de vo mauvaiſe vie;
Car en belle, douce & jolie,
Sera vo deſir adrécié;
Mais par lui ſerez eſtrangié
De ſon amour, comment qu'il aille,
Dont vous ſerez moult courroucié,
Mais on n'en donroit une maille.

Et quant congnoiſtrez que trop tarde
A vous venir l'amoureux don
De s'amour qui vous point & larde,
Et fait ſentir mainte friſſon
Par deſir, or vous ſemblaſt bon
Avoir mieux loiauté ſervie,
Honnorée, crainte & chérie;
Car voſtre meſſait effacié
Ne puet eſtre, c'eſt mot tranchié.
Lors verrez qu'Amours vous travaille,
Et vouldrez qu'on en ait pitié,
Mais on n'en donroit une maille.



XXXIV

Lors commencera la tourmente
Dont vous arez tristesse & dueil;
Car tant vouldrez la belle gente,
Tant desirrez son bel acueil,
Tant l'amerez, qu'en droit escueil
Serez de mort, se de sa grâce
Ne lui plaist que merci vous face,
Dont la prierez à merveille;
Mais loiauté lui desconseille,
Qui veut que ses ris & ses jeux
Et ses grans doulceurs appareille
A un autre qu'elle aime mieulx.

Jà son cuer ne sera en sente
De faire chose à vostre vueil;
Mais sa belle tendre jouvente,
Son doulx regart, son riant œil,
Feront Amours passer le sueil

De voſtre cuer, à ſi grant maſſe,
Qu'à tousjours y parra la traſſe,
N'onques maiz d'Amours la pareille
Ne ſentiſtes; maiz ſon cuer veille
En un penſer plus gracieux,
Qui s'amour donner lui conſeille
A un autre qu'elle aime mieux.

Car fauſſeté qui en vous ſente,
Dont le renom hé & deſvueil,
Lui préſentera ſans attente
Vo mal penſer, vo fol orgueil,
Ne jà de lui n'arez recueil
Amoureux en lieu ne en place;
De vous véoir ſera toſt laſſe,
Et ſon cuer qui pour vous ſommeille,
Que deſir amoureux reſveille
Et fait ſi gay & ſi joieux,
Donra plaiſance non pareille
A un autre qu'elle aime mieux.



XXXV

Bien sera vostre cuer plain d'ire
Quant en ce point vous trouverez
Que chascun vous vouldra despire,
Ne nulle plaisance n'arez
De celle que si chier tendrez,
Car tousjours moins vous prisera
Quant plus vostre fait congnoistra;
Mais pourtant l'amoureuse flame
Qui vostre cuer point & entame
Ne sera moins enracinée
En vous, combien qu'en vostre Dame
N'iert jà pour vous merci trouvée.

Encor ne vous pourront suffire
Les maulx que d'Amours porterez;
Adez irez de mal en pire,
Plus & plus tousjours l'amerez,
Car en sa grâce espérerez

Qui en aucun temps vous vendra,
Ce crérez ; mais jà n'avendra,
Car mal renom tant vous diffame
Que vostre éur mettra soubz lame
Et vostre bonne destinée,
Ne d'Amours qui les bons réclame
N'iert jà pour vous merci trouvée.

Désormaiz croistra le martire
Du mal d'Amours que sentirez,
Ne nul bien ne sarez eslire
En vostre fait, dont vous serez
Ainsi que tout désespérez ;
Car vostre Dame ne voudra
Vous amer pour riens, maiz sera
Poy courcie de vostre blasme,
Ne jà cuer, corps, vouloir ne ame
N'ara, pourquoy vous soit donnée
S'amour, n'en autre noble fame
N'iert jà pour vous merci trouvée.

XXXVI

AINSI serez de point en point
Selon vos euvres démené.
Des biens d'Amours n'arez jà point,
Ne de vaillance renommé
Ne serez, car vo temps passé
Arez sans maintenir proesse,
Franchise de cuer ne noblesse.
Lors pourrez congnoistre & choisir
Comme loiauté fait florir,
Et comme fausseté déserte;
Par ces deux serez, sans faillir,
Méry selon vostre desserte.

Loiauté sara bien à point
Recorder comme arez ouvré
A Amours à qui son cuer joint,
Et qui la tient en grant chierté.
Par entreulx sera commandé

A fauſſeté que ne vous laiſſe,
Mais bien vous maint com chien en leſſe
Au point où ceulx doivent venir
Qui s'efforcent de lui ſervir.
Lors irez droit à vo grant perte,
Et ſerez, contre vo plaiſir,
Méry ſelon voſtre deſſerte.

Qui vous aimera ſi vous doint;
Voſtre bien ſera toſt alé.
S'adonc grief douleur ne vous point
Au cuer, trop ſerez forſené,
Quant ainſi vous verrez livré
A fauſſeté la trichereſſe,
Qui en la priſon de triſteſſe
Vous mettra ſans jà revenir.
Par ce pas vous fauldra ſaillir.
N'eſt-ce bien meſchéance apperte ?
Là ſerez-vous tout à loiſir
Méry ſelon voſtre deſſerte.



XXXVII

LA vivrez de tristesse plains,
Là porterez douleur entière;
Car fausseté qui entre mains
Vous tendra ne lairoit arrière
De soy, pour don ne pour prière,
Vo cuer, maiz bien l'avisera
D'amer telle dont poy ara
Bien, ne plaisir, n'avancement.
Maiz toutesfois il convendra
Que sien soiez entièrement.

De celle serez bien ratains;
Semblant ferez de l'avoir chière,
Et en faisant le bon compaings
Vendrez vers lui, à lie chière,
La prier, sans qu'Amour se fière

En vostre cuer, ce vous sera
Adviz ; mais le dé tournera,
Car puis que la verrez souvent,
Vueilliez ou non, Amours vouldra
Que sien soiez entièrement.

D'une courroie serez teins,
Et tel varlet, tel chamberière :
Ceste n'en aimera pas mains
De cinq ou six. De tel manière
Maintenir sera coustumière ;
De long temps commencié ara.
Belle ne bonne ne sera,
Et si verrez appertement
Qu'Amours à ce vous forcerá
Que sien soiez entièrement.



XXXVIII

ELLE vous sara bien paier
Et mettre à point par doulx attraiz.
Moult vous sera doulcé au premier;
Trop loera vos diz, vos faiz.
Tost cuiderez estre amé; maiz
Elle y mettra bien tel atour
Pour vous eslongnier de s'amour
En la vous faisant desirer,
Que vo cuer mettra en l'ardour
Dont puis arez maint mal amer.

Manière lui verrez changier.
Bien semblera que désormaiz
Se vueille de vous estrangier,
Et que d'ennuy porte grant faiz.
Et vous qui vouldrez que parfaiz

Soit voſtre fait au premier jour,
Lui direz : Belle que j'aour,
Ce que vous voy triſtour porter
Mettra en mon cuer la langour
Dont puis arez maint mal amer.

Car, pour voſtre amour adrécier,
Me verrez au mal dont jamaiz
Ne gariray ; car de légier
M'ara mort miné & deffaiz,
Se voſtre doulx cuer ne met paix
En la paine qui ſans ſéjour
Croiſt en moy, & que la doulour
Qu'en vous voy me vueilliez compter.
— Ainſi, frère, entrerez ou tour
Dont puis arez maint mal amer.



XXXIX

Car, ainçois que vous ait compté
Ce pourquoy tant se desconforte,
Ara maint grant soupir getté,
En vous disant que pour vous porte
L'ennuy dont vouldroit estre morte,
Car poy de temps l'avez amée,
Et sy queurt jà la renommée
Que d'elle vous alez vantant.
Lors sera la desconfortée :
C'est un des tours de faulx-semblant.

Jà sera plaint & regreté
Son grant bien que renom amorte
Par vo parler desordené
Qui en mesdire se déporte,
Disant : Je me faisoie forte

D'estre de vous Dame clamée,
Combien que m'amour accordée
Ne vous avoie tant ne quant.
— A ce mot semblera pasmée :
C'est un des tours de faulx-semblant.

Adonc serez acheminé
Au plaisir qui maint mal aporte,
Et moult cuiderez estre amé
De celle-là qui est la porte
De faussetė, & vostre sorte
Arez trop bien en lui trouvée;
Et tousjours croistra vo pensée
En lui amer plus que devant.
Mais de s'amour n'arez denrée :
C'est un des tours de faulx-semblant.



XL

QUOY que ſoit de l'accordement,
Mais toutes fois mainte promeſſe
Lui ferez & maint ſerement
Qu'onques parole ventereſſe,
Ne nulle riens qui à triſteſſe
Déuſt ſon doulx cuer eſmouvoir
Ne déiſtes, maiz vo vouloir
En lui amer ſe ferme & tient.
Et certes vous lui direz voir,
Car tousjours droit à droit revient.

Moult recevera lentement
Voſtre excuſance; car maiſtreſſe
Vouldra eſtre tout ligement
De vous, & ſavoir quelle aſpreſſe
Deſir vous fait, qui ne la bleſſe

Pour voſtre amour, ne main ne ſoir.
Mais jà ne pourrez parcevoir
Comme ſon faulx cuer ſe maintient;
Amours ne le pourroit vouloir,
Car tousjours droit à droit revient.

Lors lui prierez humblement
Que ſa doulce plaiſance adreſſe
A croire & ſavoir fermement
Que ce mal dont elle vous preſſe
N'avez pas fait, & ſa nobleſſe
Vueille cela tenir pour voir.
Lors ne le pourra deſvouloir
Par ſemblant; & s'ainſi avient,
Sien ſerez ſans riens remanoir,
Car tousjours droit à droit revient.



XLI

Lors congnoiſtra de venue
Qu'avenue
Eſt à ſon droit déſirier.
Dès or vous tendra en mue,
Sans que mue
Pour vous ſon vouloir premier;
Et ſe pour vous alier
Et lier
A s'amour qu'arez voulue
Vous donnoit au rapaiſier
Un baiſier,
Pour tant droit ne ſe remue.

Car ſa manie eſperdue
Ne perdue
N'ara jà de vous trichier.
Telle guiſe a maintenue
Et tenue

Long temps, ce n'eſt d'uy ne d'ier.
Bien vous ſara apaier
Et paier
De voſtre deſconvenue;
Se vous la comparez chier,
Ami chier,
Pour tant droit ne ſe remue.

Lors yert l'amour parcréue,
Dont créue
Fu fauſſeté, qu'eſlongnier
Vous deffendra la véue
Que éue
Arez par ſon faulx dangier,
De celle qui de légier
Alégier
Ne vous veult, trop s'en tient mue,
S'il lui plaiſt vo cuer plagier
Et blécier,
Pour tant droit ne ſe remue.



XLII

De rechief la prierez,
Et direz
Que jamais esbatement
N'arez, tant que vous verrez
Et ſarez
Que vous aime loialment;
Cuer, corps, amoureuſement,
Ligement,
En la ſervir ſoubzmettrez,
Et de cuer entièrement,
Fermement,
A tousjours maiz l'amerez.

Adonc joieux devendrez,
Car en grez
Prendra l'amoureux préſent
De vo cuer que lui donrez,
Qui vouldrez

Que sien soit sans partement;
Et vous dira doucement,
Chièrement :
Vous pry qu'encor atendez.
— Et pour cel acointement
Humble & gent
A tousjours maiz l'amerez.

Puis dira que bien savez
Que portez
A mains maulx du parlement,
Dont bien estes excusez,
Mais tenez
Qu'encore son cuer s'en sent,
Tant que resjoïssement
De présent
N'a, ne n'iert par lui donnez;
Par ce doulx alongement,
Plus forment
A tousjours maiz l'amerez.



XLIII

Et vous, qu'amour désireuse,
Déliĉteuse,
De plus en plus esprendra,
Lui direz : m'amour joieuse,
Graeieuse,
Jamais mon cuer bien n'ara
Tant qu'à vo doulceur plaira,
Qui miz l'a
En langueur très doleureuse,
L'alégier, & ce sera
Quant ara
Vostre accordance amoureuse.

Adonc d'amour dangereuse
Et piteuse
Le semblant vous monstrera,
Disant : fortune envieuse,
Ennuieuse,

Pour vous, amis, me ſera,
Car tant vous aim que desjà
En moy n'a
Penſée d'amour oyſeuſe;
Par mon cuer ſe congnoiſtra
Qui vouldra
Voſtre accordance amoureuſe.

Maiz trop devieng paoureuſe
Et doubteuſe
Qu'autre n'amez, car cela
Seroit triſteur languereuſe,
Deſdaigneuſe,
A moy; & quant là vendra
Mon cuer, pour vous ſe mourra,
Et plaindra
Sa fortune maleureuſe;
S'ainſi eſt, mal deſira,
N'ottroia
Voſtre accordance amoureuſe.



XLIV

Adonc cuiderez avoir
Le povoir
De mener joieuse vie,
Et de tout vostre vouloir
Et savoir
Lui direz : je vous mercie,
Ma belle Dame jolie
Et amie,
Du bien par quoy recevoir
Me faites joie acomplie.
Ce me lie
A tout vostre remanoir.

Adez la vouldrez véoir,
Main & soir ;
Trop vous yert sa compaignie
Plaisant, & à dire voir,
Jà mouvoir

N'en pourrez à chiére lie ;
Mais elle ne fauldra mie
Que ne die :
Amis, ne vous doit chaloir
D'aler. Mon cuer vous en prie,
Qui s'affie
A tout voſtre remanoir.

Ce ne pourrez deſvouloir,
Dont douloir
Vous fauldra, quoy que nul die ;
Car celle n'ara eſpoir
Que valoir
Vous face heure ne demie,
Mais mettra ſon eſtudie
Et maiſtrie
A vous mettre en nonchaloir,
N'en ſon cuer n'ara partie
Qui la lie
A tout voſtre remanoir.



XLV

SEREZ-vous donc bien ou chemin
D'avoir joie & bonne aventure?
Par ma foy, bien ſcay que nennin;
Car Amours ara mis ſa cure
A ce que tel loier vous paie,
Et pis que dire ne ſaroie
Trouverez en celle qui mine
Vo cuer, car fauſſeté l'ottroie,
Qui eſt de tous maulx la racine.

Adez lui ſerez près voiſin,
Trop l'amerez à deſmeſure,
Jà ne vouldrez ſoir ne matin
Eſtre ſans lui; en telle ardure
Vivrez pour celle qui de joie
Rira, quant congnoiſtra la voie
Qu'Amours pour vos maulx vous deſtine,
Par qui fauſſeté vous chaſtoie,
Qui eſt de tous maulx la racine.

Et tousjours lui sera enclin
Vostre cuer, quoy qu'il endure,
A la servir sans prendre fin,
Ne d'autre plaisir n'ara cure.
Tant l'amerez fort, qu'en diroie?
Que vous entrerez, j'en jurroie,
Où fortune ceulx achemine
Que fausseté en ses las loie,
Qui est de tous maulx la racine.



XLVI

A ce coup ſerez mis ou tour.
Tant ſara de vous gouverner
Que jà ne la verrez un jour
En une maniére durer.
Une heure vous vouldra chérir,
A l'autre prendra deſplaiſir
En vous & en voſtre manière;
Autre fois vous voudra joïr,
Autre de vous ne fera chière.

Puis en faiſant ſemblant d'amour
La verrez plaindre & ſouſpirer,
En vous diſant par grant doulçour :
Amis, j'ay entendu qu'amer
Voulez autre pour moy guerpir.
S'ainſi eſt, pour vous vueil mourir,
C'eſt la choſe que j'ay plus chière;
Car de ma doulour amenrir
Autre de vous ne fera chière.

Lors ne ferez pas long ſéjour
De maint grant ſerement jurer
'Au contraire; car pour l'ardour
D'amour que vouldrez ſavourer,
Lui vouldrez trop faire plaiſir.
Par lui vouldra Amours mérir
Voſtre acouſtumance première.
Celle ſeule pourrez ſervir,
Autre de vous ne fera chière.



XLVII

Et en la servant acquerrez,
De ce soiez vous tout certain,
Telles téches, dont puis serez
Souvent courcié & soir & main;
Mais vous prendrez vostre confort
A hanter gens qui de tel sort
Seront que sera vostre amie,
Et par ceulx arez pis que mort,
Ains que la feste soit faillie.

A toute heure les trouverez
Faulx & mauvais, c'est leur réclain;
De tous mesdire les orrez,
Povre seront, fol & vilain.
Avec ceulx sera vo ressort,
De tous maulx serez à droit port;
Car vous serez de vo partie
Orguilleux, menteur, fol & ort,
Ains que la feste soit faillie.

Vanteur, mauplaisant devendrez,
Lâche, couart, de péchié plain;
Vostre amie jalouserez,
Rumoreux serez, pour certain;
Mais souvent verrez qu'arez tort;
Monstré vous sera par plus fort
De vous, qui ara la maistrie,
S'il peut, de vo Dame, & l'accort,
Ains que la feste soit faillie.



XLVIII

Et je croy qu'il n'y faulldra pas.
Non feront d'autres grant foison,
Car, de belle ville beau tas,
En fera elle garnison.
Mais non pour tant long temps sera
Que son chier ami vous tendra,
Une fois fière, autre en doulceur;
Et puis à droit point vous laira,
Viel, povre, triste, sans honneur.

De l'amer ne serez pas las,
Quant fausseté pour vengoison
Vous fera sentir ce solas
Qui vous sera mortel poison;
Car quant eslongnier vous vouldra
Celle pour qui vo cuer gerra
Ou lit de tristesse & de pleur,
En langueur finer vous faudra,
Viel, povre, triste, sans honneur.

Or vëez les périlleux las
Ou pris serez, pour l'achoison
De fausseté, s'à gieu n'à gas
De vostre cuer lui ferez don;
Car loiauté ne finera
Tant qu'ainsi justicié ara
Cil qui maintendra tel erreur,
Et ensin mourir le fera
Viel, povre, triste, sans honneur.



XLIX

Frère, oÿ m'avez raconter
Une partie des travaulx
Qu'Amours fait à ceulx endurer
Qui estre ne veulent loiaux,
Mais non pas tous, car tant de maulx
Y a que je n'en sçay le nombre;
Pour ce, vous pry que dessoubz l'ombre
De faussetè ne vous logiez,
Car tous les maulx en ariez
Que dit vous ay, sans nulle faille;
Car Amours veult tousjours paier
Les fausses gens, comment qu'il aille,
De tel service tel loier.

Ne point n'y fault; pour ce, garder
Se doit chascun qu'il ne soit faulx;
Car qui la vie en veult mener,
Il ne peut que les durs assaulx
De faussetè la desloiaux

Ne viengnent en lui ſans ſemondre,
Tant qu'en douleur la faille fondre;
Ne remède n'y ſariez
Mettre, ſe venus eſtiez
A ce point là nommé, tant vaille;
Car nul ne peut contralier
Vers Amours, qu'en fin ne lui baille
De tel ſervice tel loier.

Ainſi veult Amours ordonner
Ses nobles jugemens royaulx.
Par fauſſeté fait tourmenter
Ceulx qui ſont ſi deſnaturaulx
Qu'à ſes euvres ſont communaulx;
Sans menacier, ſy les encombre
Qu'on les pourroit lier & tondre;
Quant en ſes laz ſont trébuchiez,
Jamais n'en ſeront deſliez;
Là les eſtraint, point & travaille,
En faiſant de vie dangier.
Ainſi leur paie, compte & taille,
De tel ſervice tel loier.



L

Toutesfoiz ce que vous chasti
De faussetė, en vous monstrant
Les grans maulx qui viennent par li,
Et comme elle est désavenant
En corps de lignage vaillant
Et en cuer qui monter vouldroit
A hautesse le chemin droit
Qui affiert à chevalerie,
N'est pas que bien ne croie & die
Qu'adez amerez loialment,
Car bien voy que vo cuer l'accorde;
Mais fait vous ay l'enseignement
Pour ce qu'en fin vous en recorde.

Car bien croy que d'Amours chéry
Serez, beau, doulx, chier frère, tant
Que lié, gent, joieux & joly,
Gay, amoureux, doulx & plaisant,
Loial, secret, très désirant

De maintenir en tout endroit
Tout ce dont noble cuer devroit
Avoir penſée gaie & lie
Vous tendra; loiauté l'ottrie,
Qui l'amoureux avancement
Vous veult, & que vo cuer s'amorde
A ſes loys ſavoir fermement,
Pour ce qu'en fin vous en recorde.

Et quant de tel bien enrichi
Vous ara l'aïde puiſſant
De loiauté, par qui garni
Serez de renom avenant
Et de maintieng esjoïſſant
Tout noble cuer, eſtre pourroit
Qu'aucune tant vous ameroit
Que volentiers ſeroit ſervie
De vous & de bon cuer amie;
Mais lors gardez ſi franchement
Vo cuer qu'à fauſſeté n'aborde.
De ce vous faiz aviſement,
Pour ce qu'en fin vous en recorde.



LI

Moult me fu plaisant le conseil,
Moult me sembla loial & sain,
Du chevalier qui sans pareil
Fu, ce m'est vis; de grace plain,
Beaux & preux, dévot & mondain
En fait, en parler gracieux
Fu, est, & ses renoms est tieulx.
Lors lui dis par humble parole :
Sire, moult me plaist vostre escole
Et vo noble conseil loial,
Ne du trespasser n'ay entente;
Sans lui n'aray ne bien ne mal.
Amours ce vouloir me présente,

Qui veult que tout mon appareil
Soit mis à servir soir & main
Loiauté, & moult me merveil
Comment homs a le cuer si vain
Qu'il a à fausseté réclain.

Telz gens ſont trop malgracieux ;
Sy vous merci, de cuer joieux,
De ce que la penſée fole
M'avez monſtré, qui ceulx affole
Qui ont cuer faulx & deſloial,
Deſquels ne vueil ſüir la ſente ;
Tenir vueil le chemin Roial.
Amours ce vouloir me préſente,

A qui je ſers, pour qui je vueil,
Qui eſt mon confort ſouverain,
Qui m'eſt clarté, lune & ſoleil,
Qui par eſpoir me fait certain
D'eſtre de bon éur prochain,
Qui tant m'esjoït en tous lieux
Que dedens moy de mieux en mieux
Loial vouloir atache & cole
Qui mon cuer embraſſe & acole,
Et par franchiſe natural
Lui plaiſt qu'en vous me ferme & ente
Comme à mon conſeil principal.
Amours ce vouloir me préſente.



LII

Auques tost après me parti
Du chevalier qui conseillié
M'ot loialment, & puis ce di
En fu tousjours mon cuer plus lié;
Car adez mélencolié
M'estoie à loiauté tenir,
Et il me monstra que venir
M'en pourroit des biens sans mesure;
Tant fu lié de celle aventure,
Et son conseil tant me plaisoit
Que raconter ne le saroie,
Car en ce mon cuer se fermoit
Pour ce que loiaument amoie.

Bien retins le conseil de lui,
Du faire fu appareillié,
Car mon cuer le vouloit ainsi
Pour ce qu'il estoit alié
A loiauté & obligié,

Ne pour riens n'en voulsist partir.
Et j'amoie, sans repentir,
De vraie amour loiale & pure;
Je y mettoie toute ma cure,
Car tout mon désirier estoit
De servir ma Dame & ma joie,
N'autre riens mon cuer ne vouloit
Pour ce que loiaument amoie.

Ainsi en ce penser joli,
Loial & gay & envoisié,
Me maintins, & moult m'abelli
Ce qu'il m'ot dit & anoncié,
Que par loiauté avancié
Estre povoie & parvenir
A proesce qui fait florir
Les vaillans en renom qui dure,
Et que de l'amoureuse ardure
Qui par desir me destraignoit
Par loiauté trouver pourroie
Alégence, & ce m'avendroit
Pour ce que loiaument amoie.



LIII

Puis ne demoura pas long temps
Qu'en une compaignie vins
De gens gracieux & plaisans.
Trop volentiers entr'eulx me tins,
Car ils estoient bien aprins
De faire plaisir à chascun.
Ce lieu fu à joie commun,
Et tous ceulx qui dedens estoient
Trop bien maintenir le savoient;
Et si fu assis pour mieux plaire
Dessus la rivière de Laire.

Des dames y vis avenans,
Belles, plaisantes, aux cuers fins;
Et des damoiselles jouans
Y ot assez en ce pourprins,
Mais tous leurs noms pas ne retins.

Pour ce n'en vueil nommer nez un;
Mais toutes les vy ſur le flun
Aler jouer, & là faiſoient
Maintes choſes qui moult plaiſoient.
A tous cela leur vy-je faire
Deſſus la rivière de Laire.

Lors me trais vers un des chalans,
Et droit au point que j'y ſurvins,
Y vint chevaliers ne ſcay quans,
Avec femmes; là me contins
Com jeunes homs qui eſt enclins
A ſon vouloir, car mot aucun
Ne diz, n'a nullui ne tins run;
Mais au plus loing dont ils ſéoient,
En penſers qui m'esjoïſſoient
M'appuyai, enclin le viaire
Deſſus la rivière de Laire.



LIV

LA fu regardant la gravelle
Et les petis poissons noer,
En pensant à ma Dame belle ;
Car plus me plaisoit ce penser
Que tous les biens qu'autres donner
Me pourroient, car tant amoie
Dès lors celle qui est ma joie,
Mon bien, m'amour & m'espérance,
Que ce penser en oubliance
Me fist mettre la compaignie
Doulce, plaisant, gente & jolie.

Car adonc en mon cuer nouvelle
Estoit Amours, qui tant amer
Me faisoit qu'onques d'amour telle
Nulz homs n'oÿ, ce croy, parler.
Et depuis, tousjours, sans cesser,

Dedens moy croist & monteploie;
Mais bien le vueil, car ce m'envoie
Léesse, douceur & plaisance,
Et par cela me vient puissance
D'avoir en moy pensée lie,
Doulce, plaisant, gente & jolie,

Et plaisir dont mon cuer sautelle,
Et grâce d'Amours espérer,
Par qui l'amoureuse estincelle
Croist en mon cuer & luist si cler
Que j'y puis à droit remirer
Sa grant beauté qui tant m'esjoie,
Son plaisant maintien qui m'avoie
A estre en son obéissance,
Et par sa bonne bien vueillance
Me puet donner joieuse vie,
Doulce, plaisant, gente & jolie.



LV

AINSI qu'estoie en tel estat,
J'oÿ à une d'elles dire :
— J'en voy un qui prent son esbat
A penser, sans jouer ne rire.
Vers lui vois savoir s'escondire
Me vouldra de moy raconter
Une partie du penser
Qui en ce point le lie & tient.
Je croy bien que d'Amours lui vient
Qui l'a mis en son doulx servage
Ès jeunes jours de son aage.

Lors s'en vint sans plus de débat
Vers moy, en moy disant : — Beau sire,
Je vous voy sy simples & mat,
Bien croy qu'Amours vous fait desrire,
Et qu'à lui pensez tire à tire,

Et ès biens qu'il vous peut donner.
Est-ce vray? ne vueilliez céler
A moy ce que vo cuer soustient,
Car par bon conseil bien avient
Qu'aucun amoureux devient sage
Ès jeunes jours de son aage.

Et la besongne va de plat
A celui qui ne scet eslire
Son bien en temps, car tost s'embat
Un autre en ce qu'il plus desire,
Dont puis le fait vivre à martire.
Et pour ce que vous voy ester
En jeunesse, conseil donner
Vous vouldray; bien bon se devient,
Et tel qui en joie maintient
Chascun qui en ensuit l'usage
Ès jeunes jours de son aage.



LVI

DROITTE merveille me sembla
Ce qu'ainsi fait conseil m'offroit
Sans requeste, & sy m'ennuia
Que mon doulx penser me tolloit;
Car de riens ne me congnoissoit,
S'alors ne s'en estoit enquise
Aux chevaliers qui à devise
Estoient beaux & bons & preux,
Et j'estoie un enfant entreulx.
Sy pensay que par eulx avint
Qu'ainsi araisonner me vint.

Toutesfois, à celle heure là,
De moy mot traire ne povoit;
Mais pour ce, point ne se cessa,
Car par semblant trop bien monstroit
Que sa volenté désiroit

Aſſavoir ſe m'amour aſſiſe
Avoie entièrement & miſe
A ſervir le dieu amoureux;
Mais mon cuer en fu merveilleux,
Et pour eſtrange choſe tint
Qu'ainſi araiſonner me vint.

De rechief encor me parla,
Car en cela plaiſir prenoit,
Et doulcement me demanda
Se mon cuer bien & fort amoit.
Lors dis : Oÿ, car vray eſtoit.
Puis me diſt, ſans eſtre requiſe,
Que s'amer vouloie à ſa guiſe,
Qu'el me donroit conſeil eureux
Tant que je ſeroie joieux.
A mon temps, des fois plus de vint
Qu'ainſi araiſonner me vint.



11

i deiftes les maulx
ous font pour lui porter,
ne les travaux
vo cuer endurer ?
loulx penser
ceur d'elle
,
lus belle.

eftre loiaux ?
rler.
eftre faux
à blafmer.
jà fauffer
ne appelle.
firer,
plus belle.

N'encor ne fu onques en voie
Qu'aussé lui eusse avoir comptée
L'ardeur qui me point & maistroie
Pour sa belle beauté loée,
Qui en mon cuer est si fermée
Qu'autre ne l'en deffermeroit,
Et par qui de biens grant livrée
A tousjours donner me pourroit.



LVIII

ONQUES ne lui deistes les maulx
Qu'Amours vous font pour lui porter,
Ne les peines, ne les travaux
Qu'ils font à vo cuer endurer ?
— Certes non, mais le doulx penser
Qui me vient par la douceur d'elle
La me fait & fera amer,
Car c'est du monde la plus belle.

— Vous voulez donc estre loiaux ?
Je le voy bien à vo parler.
— Certes voire, car d'estre faux
Font toutes gens trop à blasmer.
Mieulx vueil morir que jà fausser
Vers celle que ma Dame appelle.
Sien suis sans autre désirer,
Car c'est du monde la plus belle.

— *Se saviez les durs assaulx*
Qu'Amours vous fera présenter
Par désir qui est ses vassaulx,
Bien croy que vostre cuer muer
Se vouldroit, car sans plus, compter
N'oserez pas vostre querelle.
— *Ne m'en chaut, laissiez moy ester,*
Car c'est du monde la plus belle.



LIX

Encor ne vous eſt pas beſoing
Qu'ainſi me départe de vous.
Des biens d'Amours eſtes trop loin,
Et taillié de les perdre tous
Par vo penſer qui tel courroux
Vous donra, telle eſt ma ſentence,
Qu'enviz ſerez de mort reſcoux,
Car po avient ce que fol penſe.

Sy vous pry, requier, & enjoing
Beau chier frère, beaux amis doulx,
Que du maintenir n'aiez ſoing,
Ne pour riens n'en ſoiez jaloux,
Car mis ſeriez au deſſoubs
Des biens d'Amours, ſans que deffence
Euſſiez par le Dieu amourous,
Car po avient ce que fol penſe.

Ne ſoiez pas féru ou coing
De folz, trop ſont maléureux.
Créez le conſeil que vous doing,
Par ce pourrez eſtre joieux,
Doulx, & plaiſant, & gracieux ;
Et s'autrement faites, en ce
Trouverez tous maulx dolereux,
Car po avient ce que fol penſe.



LX

Or me dittes, se trouviez
Belle dame, douce, plaisant,
Et à son maintien véiez
Que d'amours vous monstrast semblant,
Vouldriez la, par convenant
Qu'amie la deussiez clamer?
— Nenni, car j'aim ma Dame tant,
Qu'autre ne quier, ne vueil amer.

— Et se priée l'aviez
De s'amour, en lui requérant
La sienne que tant vouldriez,
Et de ce vous fust refusant,
Dittes-moy, dès là en avant
Vouldriez-vous sien demourer?
— Oïl, certes, je vous créant
Qu'autre ne quier, ne vueil amer.

— Certes, filz, meſtier ariez
De bon conſeil, car maintenant
Voy qu'avenir ne ſariez
Aux grans biens qu'alez déſirant.
Pour ce vous pry que tant ne quant
Ne maintenez ce fol penſer.
— Ne m'alez plus de ce parlant,
Qu'autre ne quier, ne vueil amer.



LXI

Au moins vous laissez conseillier,
Et puis faictes vostre plaisir.
Vous m'avez dit par cuidier
Espérez vos biens avenir,
Et que celle que tant servir
Voulez n'en scet encore rien.
Vous ne congnoissez à combien,
Beau doulx filz, vostre fait se monte;
Trop estes loing de vostre compte,
Quand vo Dame ne le congnoist.
Dittes-lui, n'en aiez jà honte :
Ainsi qu'il peut aler si voist.

Dès que pourrez adrécier
Vers elle, faictes lui sentir
Que vous estes son chevalier
A tousjours mais, sans repentir.
Se lors avient que parvenir

Puiſſiez à voſtre fait, c'eſt bien ;
Se non, ne soiez pas ſi ſien
Que d'autre amer ne faciez compte.
Gardez qu'Amour ne vous ſurmonte,
Car en peu d'eure monte & croiſt.
Faittes ce que je vous raconte :
Ainſi qu'il peut aler ſi voiſt.

Car s'elle peut monteploier
En vo cuer ſi fort que tenir
Vous puiſt du tout en ſon dangier,
Vous eſtes pis que ſe morir
Vous féiſt. Pour ce, revenir
Vous veuilliez, frère, au conſeil mien,
Et vous iſtrez hors du lien
Qui voſtre cuer deſtraint & donte ;
Mais gardez qu'on ne vous meſcompte,
Car par ce le plaiſir deſtroit.
Priez partout chez duc, chez conte :
Ainſi qu'il peut aler ſi voiſt.



LXII

Mais faittes bien ſecrètement
Voſtre fait, quel part que ce ſoit;
Car s'il eſtoit ſceu, vraiement
Vo beſongne pis en vauldroit
Et trop moins priſée en ſeroit.
Mais c'eſt toute la loiauté
Que vous avez en vérité,
Mon doulx enfant, à maintenir.
Pour ce me créez, car venir
Vous en peut des biens grant foiſon.
Prenez bien d'Amours parfournir :
Veult au faucon, veult au hairon.

Toutesfoiz regardez comment
Voſtre fait fournir ſe pourroit
Ains que priez, & doucement
Vous tenez entre elles, c'eſt droit.
Servez chaſcune en ſon endroit,

Loez leurs fais & leur beauté,
Car trop mieulx en prendront en gré
Vos paroles, quant requérir
Les vouldrez de vous retenir.
S'une prent en gré vo raison,
Acomplissiez brief vo désir :
Veult au faucon, veult au hairon.

Sachiez que prendre prestement
Son bien, si tost qu'on l'aparçoit,
Est fait de bon gouvernement.
Mais l'acoustumance nuiroit
Qui deux ou trois en prieroit
En un hostel, car descélé
Seroit tantost & raconté
De l'une à l'autre sans faillir ;
Telz fais font parjures tenir
Les gens qui sont de tel renom.
Au fort, rien n'y devez crémir :
Veult au faucon, veult au hairon.



LXIII

Mais les belles que prierez,
Pourſuivez-les juſques en fin
Humblement, & vous trouverez
Que d'amours arez bon butin.
Simplement, comme en larrecin,
Les priez main, ſoir, nuit & jour,
Sans long parler; mais nul ſéjour
Ne mettez en ce pourſievir,
Se par dur eſcondit fuir
Ne vous convenoit ceſt afaire :
Ce que non. Maiz pour bien jöir
Moult eſt avenant faire & taire.

Faire que ne raconterez
Compte de vous ſoir ne matin,
N'en mal d'autrui ne parlerez.
Aux femmes ſerez bon voiſin,
Secret, maiz ſoiez entérin

De mettre voſtre fait ou tour
Par quoy la grant joie d'amour
Vient à ceulx qu'Amours endruir
Veult de ſes biens ; & resjoïr
Vous fera, ſe le povez traire
Au point ; & pour l'acconſievir
Moult eſt avenant faire & taire.

Les femmes moult obéirez
Qui le conſeil eſtroit & fin
Saront de celles qu'amerez.
A leur plaiſir ſerez enclin ;
Et ſe parent ont ne couſin
Qu'il aiment, mettez vo labour
A leur faire bien & douçour.
Par cela pourrez esbleuir
Maint cuer félon & enſuir
L'euvre que tant voulez parfaire.
Mais pour tous ces poins aſſouvir
Moult eſt avenant faire & taire.

LXIV

Ne jà vo cuer ne s'esbahiſſe,
Se priez damoiſelle ou dame
Qui rudement vous eſcondiſſe;
Toſt ſe rapaiſera, par m'ame.
Donnez-en à Amours le blaſme,
En luy priant que vous pardonne.
Dittes que tant eſt belle & bonne
Qu'au fort amer la vous convient,
L'eſtriver à l'encontre eſt nient.
Puis l'embraciez ſecrètement
En jouant, fol eſt qui ce crient :
Trop ſens n'affiert à jeune gent.

S'en mal le prent, trop ſera nice,
Ou fera trop la ſage femme ;
Mais n'en doubtez, car tel office
Ne feroit cuer qu'Amours embaſme,
Et le voſtre tout ſien réclame,

Et par Amours à lui se donne.
Cuidez vous donques que la bonne
Amoureuse dont tout bien vient
N'arrive? Trop bien me souvient
Comme Amours en po d'eure esprent.
Fournissiez, car bien vous avient :
Trop sens n'affiert à jeune gent.

Amis, se Dieu me bénéisse,
S'à vo cuer qui par Amours pasme
Plaisoit bien que je l'apréisse,
L'ardeur qui le point & entame
Adouciroit, & l'ardant flame
Qui le bruist & atisonne
Cesseroit ; car bien abandonne
A vous ce qui joie maintient :
Qu'amez partout. Et s'il avient
Que des femmes priez un cent,
Mieux vous en vendra, se devient :
Trop sens n'affiert à jeune gent.



LXV

AR dès aussi tost que conquises
En arez deux ou trois ou quatre,
Trop mieux sarez en toutes guises
Entre les autres vous rembatre.
Asseür vous pourrez esbatre,
Ferme sera vostre besongne ;
Moult vous chaudra po d'une alongne,
S'en la vous fait par fausseté.
Tous biens vous vendront, qui qu'en grongne,
Car en la granche va le blé.

Amours a pieçà ses lois mises
En tous ses lieux, ne point abatre
Ne les veult. Pour ce, sans faintises,
Paine mettez à poy débatre
Des cuers des plus belles embatre

A vostre amour; & à ce songne
Le vostre, ne rien n'y ressongne.
Et par cela, en vérité,
Arez des biens, qui que les dongne,
Car en la granche va le blé.

Tant plus vendront à vos devises
Vos fais, tant plus devez fors batre
En vous que n'y soient acquises
Renommées par qui rabatre
Se puist la joie dont l'emplastre
Trait de vo cuer. Ce dont on frongne,
C'est tristesse; maiz sans eslongne,
Puis qu'en éur serez entré,
Vous vendront biens, je le tesmongne,
Car en la granche va le blé.



LXVI

Et se par aucune des belles
Que prierez est descouvert
Ce qu'arez dit, en telz nouvelles
Doit estre le remède appert.
Dire lui povez : à quoy sert
Qui de poy priée se tient ?
Trop bien vous plaist s'en cuer lui vient
Que s'amour vous eslongne & fuie.
Prenez en gré, s'ainsi avient :
A la foiz beau chanter ennuye.

Et s'ainsi que muent querelles,
Où volentiers Amours s'ahert,
D'autrui dedens les cuers de celles
Qu'amerez, se ce fait, se pert
Pour vous; car trop tendront couvert

Le désir qu'en eulx se maintient.
Se l'aparcevez, il convient
Qu'en tort les mettez, puis s'apuie
Vo cuer à ne les prisier nient :
A la foiz beau chanter ennuye.

Lors tant que simplement entr'elles
Vous maintenez, grant bien dessert
Cil qui par secrètes sentelles
Scet ramendrer un fait désert.
Se puis vous veulent, recouvert
Tenez leur fait, il le convient ;
Mais s'à part sont, bien me souvient
Que grant vent chiet pour po de pluie.
Alez au point, bien appartient :
A la foiz beau chanter ennuye.



LXVII

AUTRE chose vous vueil aprendre :
Jamaiz femmes ne chastiez
De leurs plaisirs, par ce descendre
En leur malvouloir pourriez.
Amez les, loez, & prisiez,
Fuyez tousjours leur male grâce ;
Et s'aucun véez qui pourchace
Ce qu'amerez, n'en faittes compte.
Chascun ne prent pas ce qu'il chace :
Tousjours revendrez à bon compte.

Ne jà ne vueilliez entreprendre,
Se d'une l'accort ameriez,
Qu'en voulsissiez sûrement prendre,
Car par ce vous vous lieriez
A jurer ; s'en parjureriez

Maint ſèrement en poy d'eſpace.
Et s'au fort leur vouloir s'enlace
Que jurez, pour eſchever honte
Jurez, mais quièrent qui le face :
Tousjours revendrez à bon compte.

Je vous pry que vueilliez entendre
Les poins que vous ay enſeigniez,
Et maintenir, & à ce tendre
Qu'en ſachiez plus, & ſy ſoiez
Songneux que d'Amours exploittiez.
Pourſivez tousjours cette traſſe,
Gardez que voſtre cuer n'embraſſe
Vouloir dont Amours le ſurmonte.
Mais que jà n'entrez en ſa naſſe,
Tousjours revendrez à bon compte.



LXVIII

Avez-vous dit, Dame? — Oÿ, ſire.
Vous plaiſt-il telz voies tenir?
Se mon conſeil voulez deſpire,
Bien vous en pourra mal venir.
— C'eſt bien dit. S'Amours maintenir
Me doint joie & bonne aventure,
Je n'ay de voſtre conſeil cure,
Trop y a malice & décoite.
Là ne maint pas le bien qui dure :
Tout doit perdre qui tout convoite.

Car il me doit trop bien ſuffire
D'amer celle, creindre, obéir,
Que mon cuer a voulu eſlire
D'entre les autres pour ſervir;
Ne je n'ay vouloir ne déſir

De mettre volenté ne cure
Au contraire. Pour ce, trop dure
M'est vo parole & riens n'esploitte,
Car bien say, par vérité pure :
Tout doit perdre qui tout convoite.

De vous croire seroie pire,
Et mon bien en pourroit tarir,
Combien que bel me savez dire
Ce qui me pourroit avenir.
Et sachiez que cent fois mourir
Vouldroie, avant que desnature
Fust en moy à tel desmesure
Que mon cuer à loiauté droitte
Ne se tenist, car je vous jure :
Tout doit perdre qui tout convoite.



LXIX

Amis, à vo contenance,
Sans doubtance,
Voy bien que ſievir la ſente
Voulez, par quoy l'eſpérance
D'alégance
Perdrez, ſans que vous en mente,
Ainçois qu'aiez des ans trente;
Car l'attente
Qu'avez n'ara pas puiſſance
Qu'en vo cuer ne ſoit préſente,
Comme rente,
Plus triſteſſe que plaiſance.

Ennuy me fait vo ſouffrance,
Car penance
Avez empris & tourmente;
Et pour ce que, ſans doubtance,
Voſtre avance

Vouldroie, ſoy me préſente
Et Amours vouloir qu'entente
Vraie & gente
Vous donne de vo grevance,
Qui vault pis que plaie atente,
Dont on ſente
Plus triſteſſe que plaiſance.

Premier diray l'ordenance
Où l'enfance
De vo cuer playe & adente,
Qui loial acouſtumance
D'aliance
Prent en Amours, qui entente
De douleur en ſa jouvente
L'accravente;
Puis vous donray remembrance
Que qui en un lieu s'alente
En ſoy ente
Plus triſteſſe que plaiſance.



LXX

D'AUTRE part, vous monſtreray
Et diray
La joie bien éureuſe
Dont Amours ſert ſans eſmay
Tout cuer gay,
Vuit de l'ardeur amoureuſe,
Qui penſée a curieuſe,
Sans oiſeuſe,
A pourchacier ſans grant glay
Sa deſtinée joieuſe,
Délitteuſe,
Par un chemin que je ſay.

Devant tout vous blaſmeray,
Et de vray,
Vo loiauté précieuſe;
L'eſtat vous enſeigneray
Où l'eſſay

D'entente ſi merveilleuſe
Vous mettra, car dangereuſe,
    Poy piteuſe,
Fortune ſur vous verray
De vous deſtruire envieuſe
    Et ſongneuſe,
Par un chemin que je ſay.

Vous m'avez dit, oÿ l'ay,
    Que le ray
De la beauté ſavoureuſe
De celle dont dire ahay
    Vous orray
Luiſt en vous, mais pareſceuſe
Eſt vo langue & paoureuſe,
    Trop doubteuſe
De lui dire; dont ſaray
Vo fortune langoreuſe,
    Dolereuſe,
Par un chemin que je ſay.



LXXI

Et s'elle ſavoit vos maulx
Et travaulx,
Que tant lui voudriez dire,
De légier, frère, nouveaulx
Ses conſaulx
Prendroit de vous eſcondire.
Adonc ſeroit fort d'eſlire
Le moins pire
Des griefs doulereux mortaulx
Qui vous mettront en martire
Et en yre.
Eſt-ce jeu, compains, loiaux ?

Peut eſtre que de mains beaux
Jouvenceaux
Eſt priée tire à tire,
Par quoy ſes penſers Roiaulx
Communaulx

Seront tousjours à desdire
Vos vouloirs, s'elle s'atire
Que désire
Plus leurs jeux & leurs reveaulx
Que les voz; lors serez sire
De l'Empire.
Est-ce jeu, compains, loiaux?

Tost perdrez vos jeux, vos saulx,
Liez & baulx;
En point de vous desconfire
Serez, car les durs assaulx
Criminaulx,
Qui font les amans desrire,
Sentirez, sans contredire;
N'il n'est mire
Qui douleurs si très-cruaulx
Alégast, tant que suffire
Deust pour rire.
Est-ce jeu, compains, loiaux?



LXXII

ENCOR n'estes-vous pas prez
Que comptez
Lui soit le mal dont l'estraine
Pour sa douce amour portez,
Dont avez
Mainte peneuze sepmaine.
Se c'est dame souveraine,
A grant paine
D'elle vous aprocherez :
Adez vous sera lointaine,
Mais prochaine
Toute douleur trouverez.

Car se si bien fortunez
Vous trouvez
Que fortune à ce vous maine
Que sa grant beauté vëez,
Où avez

Voſtre eſpérance mondaine,
Lors l'ardeur d'amour grevaine,
Dont la graine
En voſtre cuer ſémerez,
Vous yra de vaine en vaine,
Sy que plaine
Toute douleur trouverez.

Creintis, doubteux devendrez;
S'en perdrez
Vo manière premeraine,
Pour l'amour dont l'amerez.
Lors verrez
Comme Amours amant démaine,
Quant le tient en ſon domaine,
Car alaine,
Ne cuer, ne povoir n'arez
De quérir gariſon ſaine,
Dont ſoudaine
Toute douleur trouverez.



LXXIII

Et s'il est ainsi que ce soit
Femme sur qui garde soit mise,
Vous y faudrez à venir droit;
Ce n'est pas chose tost conquise
Que dame quant elle est gardée.
Qui lui dira vostre pensée,
N'à qui direz-vous tel secré?
Tour n'y voy, c'est chose fermée,
Jà d'elle ne serez amé.

Or, avenist par quelque endroit
Que de vous fust d'amours requise,
Tantost partir vous convendroit,
Po l'aroit vostre amour esprise;
Puis seroit votre demourée
Longue, maiz à vo retournée
Seroit vo fait mal ordonné.
S'ainsi est la chose atournée,
Jà d'elle ne serez amé.

Car il avient, & on le voit,
Que compagnie amour atise,
Et de ce faillir vous faudroit,
Car tout n'yroit pas à vo guise.
Et sans celle, bien po trouvée
Amour ès cuer enracinée
D'amant & d'amie a esté;
Mais pource qu'en la vous dévée,
Jà d'elle ne serez amé.



LXXIV

Et peut-eſtre ſe elle eſt telle
Que jà ne vouldra voſtre amour
Neant plus que d'un autre, & s'en celle
Eſt voſtre cuer, certes nul jour
Vous n'en arez bien ne plaiſance;
Car point ne voudra l'accointance
De vous ne de voſtre manière.
Lors ſerez, à po d'eſpérance,
De tous biens reculez arrière.

S'il avient que parler à elle
Ne puiſſiez, trop arez doulour,
Ou s'il ne plaiſoit à la belle
Voſtre accointance par nul tour,
Vous mourriez de deſplaiſance;
De telz mez, plus qu'à ſuffiſance,
Sert Amours en ſa court plénière
Ceulx qui ſont par droitte ordonnance
De tous biens reculez arrière.

Et ce ſont ceulx qui la querelle
Maintiennent & la grant folour
Où vous eſtes ; & pour ce, ſelle
Seroie vers vous ſans ſecour,
Se moy, qui congnois dès enfance
L'effort d'Amours & ſa poiſſance,
Ne créez de penſée entière.
S'ainſi n'eſt, vous ſerez d'uſance
De tous biens reculez arrière.



LXXV

Or, penſez donques à quel fin
Voſtre fait conclurre pourra.
Tant l'amerez que cuer enclin,
N'amour, ne penſer, n'arez jà
A autre, puis qu'en ce s'enlaſſe
Vo cuer que loiauté embraſſe;
Dont trop plaing vo jeuneſſe & dueil,
Elas ! tant je vous conſeillaſſe
Tenir la règle que je vueil.

Je congnois trop bien le butin
Qu'Amours de ſes biens vous donra,
Puis que vous prenez le chemin
De tant amer. S'en avendra
Que voie ne tendrez ne trace,
Sy non là où ſa belle face
Verrez; dont ſerez en l'eſcueil
De mort, s'éur ne vous pourchaſſe
Tenir la règle que je vueil.

Car vostre vouloir entérin
Sy fort désirer vous fera
A la véoir soir & matin,
Que chascun s'aparcevera
Que vous l'amez ; & lors grant masse
Arez de douleur, car en place
Où elle soit n'arez accueil
D'elle. Pour ce, trop vous loasse
Tenir la règle que je vueil.



LXXVI

Mais s'il avient que vous puiſſiez
Eſtre vers elle longuement,
Lors crériez, ſe la priſſiez
D'amours bien gracieuſement,
Qu'en éuſſiez reſponce telle
Que voſtre cuer de la nouvelle
En fuſt en bien joieux eſtat;
Mais pour la creinte qu'arez d'elle
Long temps ſerez en ce débat,

Penſant que ſe lui déiſſiez
Bien à loiſir, & loing de gent,
Que meilleur reſponſe éuſſiez.
Mais ce ne treuve on pas ſouvent,
Car bien toſt mue tel querelle,
Et ſouvent à droitte cautelle
Avient qu'entre les deux s'embat
Deſtourbier. Pour ce, pour la belle
Long temps ſerez en ce débat.

Lors ſeroit fort que n'entriſſiez
En maint eſtrange penſement,
Et qu'en penſant n'ordeniſſiez
Vo prière quelle & comment;
Mais, au fait, volerez d'autre éle,
Car parole telle ne quelle
N'en direz, puis qu'Amours s'embat
En vo cuer, par qui eſtincelle
Long temps ſerez en ce débat,



LXXVII

*OUART, ſans ce que lui oſez*
Par néſun tour compter ne dire
D'un grant temps ce que penſerez;
Et en ce temps Amours deſrire
Vous ſera tousjours tire à tire.
Mais, au fort, il vous convendra
Le lui dire, mais ce ſera
Bien loing de ce qu'arez penſé;
Car un tout ſeul mot raconté
N'en ſera par vous, bien le ſay,
Mais prendrez nouvelle manière
De prier, dont vo fait pour vray
Yra tout ce devant derrière.

Car moult nicement lui direz,
Trop redoubterez l'eſcondire,
Dont trop nice lui ſemblerez.
Lors doublera voſtre martire
Tant qu'à peine apaiſerez l'ire

Dont voſtre cuer chargié ſera,
Quant ſerez à part ; & dès là
En avant croiſtra vo penſé
Que, ſe plus doucement parlé
Sans paour & ſans long delay
Euſſiez de venue première,
Mieulx fuſt, car pour ce nice eſſay
Yra tout ce devant derrière.

Lors des maulx d'Amours ſentirez
Tant qu'il devra plus que ſuffire,
Car petite eſpérance arez,
Ne bon tour ne ſarez eſlire
En voſtre fait ; mais, qui que rire
Ou plorer en doie, il faudra
Qu'encor la priez. Lors ſourdra
En vo cuer triſteſſe à plenté,
Car plus ne vouldra que compté
Lui ſoit vo fait ; pour ce, d'eſmay
Portera vo cuer la banière,
Et par ces poins que dit vous ay
Yra tout ce devant derrière.



LXXVIII


AR cuer triste ne souffreroit
Faire chose qui déust plaire,
Et cuer trop doubteux referoit
Tourner ses biens tout au contraire;
Et de trop amer tel afaire
Vient, cela savons-nous trop bien.
Or, regardez en quel lien
Se boute qui aime trop fort!
Encor y a plus, car l'effort
De mesdisans met contre soy,
Qui tost congnoissent sa pensée;
Car en cuer qui n'a frain n'arroy
Amour ne puet estre celée.

Et ilz scevent bien, on le voit,
D'une tel besongne à chief traire;
Car cil qui premier l'apparçoit
Le va tost aus autres retraire,
Et ne semble pas que desplaire

Leur doye nul bien terrien,
Mais tantoſt par ami moien,
Dont ilz ont maint de leur accort,
Mauvaiz garçons ſèment diſcort
Entre les amans, je m'en croy,
Et deſcuevrent à la volée
Les ſecrez d'amours . dont pourquoy
Amour ne puet eſtre celée.

Puis deſtourbent par quelque endroit
Tout ce qui plaiſir puet atraire ;
Car tout amoureux, puis qu'il ſoit
Gracieux, ſecret, débonnaire,
Joieux, plaiſant, ceſtui deffaire
Vouldront, s'ilz pevent, ne pour rien
N'eſſauceroient ſon maintien,
Mais lui feront de ſon droit tort,
N'à ſa Dame par néſun ſort
Ne pourra parler; dont effroy
Lui fera faire mainte alée
Entour elle : & par tel conroy
Amour ne puet eſtre celée.



LXXIX

A ce point vous convient venir,
Se ne maiſtriez voſtre cuer,
Mais ne cuidez pas qu'esjoïr
S'en doie la belle à nul fuer;
Car adès ont dames cremeur,
Au premier, que apperçëue
Ne ſoit leur amour & ſcëue,
Ne cil n'eſt pas en amour ſage
Qui ne ſcet celer ſon courage.
S'en eſt moins priſé qui ce fait,
Et charge ſa Dame & ennoie.
Ce chemin tendrez, au parfait,
Puisqu'Amours voſtre cuer maiſtroie.

Mais tel uſage maintenir
Eſtrangiſt l'amoureuſe ardeur
Des cuers des dames, ne plaiſir
N'y prennent, n'amour, ne douceur;
Car choſe, tant ſoit de valeur,

Puis que ſans traveil eſt éue
Et ſans déſir, n'eſt chier tenue;
S'en avient, on le voit d'uſage,
Qu'amant qui pourſuit à oultrage
Sa Dame, en la tenant forfait
Vers elle & ſon éur deſvoie:
Par ce perdrez vos biens à fait,
Puisqu'Amours voſtre cuer maiſtroie.

Ainſi vous en doit avenir
Puiſque maintenez tel erreur,
Ne vo Dame n'ara déſir
D'alégier voſtre grant douleur.
Puiſque c'eſt des dames la fleur,
D'aſſez d'autres eſt bien volue,
Plus liez, plus baulx, dont retenue
Fera d'aucun, & le muſage
Paierez. Nul autre avantage
N'y voy pour vous, car trop meſtrait
Avez d'avoir choiſi tel voie:
Et de grâce en ſerez deſfait,
Puisqu'Amours voſtre cuer maiſtroie.



LXXX

Et se fortune vous est
Sy douce & si gracieuse
Que celle qui tant vous plaist
De vous veulle estre amoureuse,
Telle léesse joieuse
Gaires ne vous durera,
Car vo fait s'apparcevera
Long temps ains que ce avieigne.
Cuidez qu'alors n'en souvieigne
A ces jaloux mesdisans?
Oÿ, car trop leur agrée
A telx fais estre nuisans
De cuer, de corps, de pensée.

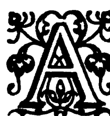
Lors avendra sans arrest
Que telle gent envieuse
Qui de mesdire sont prest
Maineront vie ennuieuse
A vo Dame & dangereuse;

Mais bien apointié ſera
Par eulx que vous n'orrez jà
Nouvelle qui de lui vieigne,
Ne qui en eſpoir vous tieigne
D'avoir joie ne bon temps.
Trop ſera de prez gardée,
A ce ſeront entendans
De cuer, de corps, de penſée.

Par ceulx monteploie & naiſt
Aus amans douleur crueuſe;
Car s'Amours vous fait le preſt
De deſtinée éureuſe,
Par ceſte gent deſpiteuſe
En triſteſſe muera;
Car povoir ne vous vendra
Que lettre de vous parvieigne
A elle, & qu'il ne convieigne
Qu'en lit de douleur giſans
Languiſſiez nuit & journée,
Les biens d'Amours deſirans
De cuer, de corps, de penſée.



LXXXI

*insi, par longue demeure*
Et par Amours mal celer,
Pourroit tost avenir l'eure
Qu'elle se pourroit tenner
De vostre amour; car durer
Ne puet jeune cuer sans joie,
Et pour ce prendra la voie
De querir autre plaisance.
Ce n'est pas fort, c'est usance,
Ne vous en mervueillez jà :
Or s'en gart qui s'aimera.

Mais ainçois qu'elle sequeure
Vostre cuer par lui donner
S'amour, trop vous courra seure
Fortune, car hors aler
Ne vouldrez, ne eslongner

Celle où vostre cuer s'emploie.
Mais ceulx qu'Amours ne maistroie
En tous lieux querront vaillance,
Et au retour, sans doubtance,
Aront des biens çà & là :
Or s'en gart qui s'aimera.

Ceulx-là verrez au desseure
De leurs fais & surmonter
Vous, car fortune labeure
Pour telz gens guerredonner
Des biens d'Amours, car amer
Les vuelt-on ains qu'on les voie.
Proesce à ce les avoie,
Et renom les y avance ;
Partout aront bien vueillance,
Chascun les essaucera :
Or s'en gart qui s'aimera.



LXXXII

SACHIEZ que liez, gais & jolis,
Joieux, preſtz de prendre leur bien,
Seront par tout, & ententis
A l'exploit d'Amours ; pour ce crien
Qu'aucun d'eulx ne veulle avoir ſien
Le hault bien que tant déſirez.
Bien ſoucier vous en devez,
Car ce n'eſt pas merveilles grans
Se l'un d'eulx y eſt avenans,
Car partout priſe on, ce me ſemble,
Jeuneſſe & hault renom enſemble.

Et quant vous les verrez aſſiz
En ſi hault degré terrien
Que de tous aront loz & pris,
Et vo Dame ſur toute rien
Loera le preux ancien,

Adonc croire & penser devrez
Qu'au jeune preux vault miex assez;
Lors, pour passer les mieux faisans
Et à vo Dame estre plaisans,
Prendrez le chemin qui assemble
Jeunesse & hault renom ensemble.

Lors yrez hors auques pensiz,
Mais vo cuer dira tost : revien
Voir la beauté & les doulx ris
De ta Dame, & le doulx maintien;
Ce conseil ferme en toy, & tien,
Ou par mort serez desseurez.
Toutesfois ce qu'empris arez
Vouldrez fournir, maiz en brief temps
Serez du retour désirans.
Telle ardeur destruit & dessemble
Jeunesse & hault renom ensemble.



LXXXIII

Lors, tant le retour désirrez
Que brief retourner vous fauldra;
Mais poy après que partirez
Aucun grant bien y avendra.
On l'a veu avenir pièça
Que d'ost de guerre ou de frontière
Sont maint amant tourné arrière
Quant les grans biens y avenoient,
Par la force dont ilz amoient;
Et par ce venoit au rebours
Leur fait & d'armes & d'amours.

A bon renom par ce faudrez,
Chascun moins vous en prisera,
Et vo Dame que tant amez,
Quant si desprisié vous verra,
Quanques ferez lui desplaira.

Jà d'elle n'arez bonne chière,
Tous diz ſera envers vous fière,
Car maintes fois dames s'ennoient
De leurs amis quant telz les voient;
Dont enfin recule tousjours
Leur fait & d'armes & d'amours.

Or regardez que gaignerez
Tant qu'en vous loiauté ſera!
Certes néant; & me créez,
Car nulz biens d'Amours n'arez jà.
Mais ceulx qui aiment çà & là,
Et qui n'ont penſée entière
A loiauté, la douceur chière
Que tant voulez cent fois aroient
Plus toſt que vous, & ſi feroient
Devant vous, partout, par leurs tours,
Leur fait & d'armes & d'amours.



LXXXIV

Bien véez que povez faillir
Aus plaisirs d'Amours savoureux,
Et à chevalier devenir,
Au moins estre nommé de ceulx
Qui tiennent le chemin des preux,
Par vostre povre loiauté
Où vous estes trop ahurté.
Quant en armes, je ne dy mie
Que pour l'amour de vostre amie
Ne fussiez vaillant & hardi,
Mais par demour serez honni.

La loiauté qu'on doit chérir
N'est pas ou mestier amoureux,
Mais pensez de la maintenir
Où raison est, c'est mes conseulx.
S'ainsi le féissiez, doubteux

Ne deuſſiez eſtre, en vérité,
De venir en haulte bonté ;
Mais, pour l'ardeur qui vous maiſtrie,
Faudrez à tout ou à partie.
S'eſtes vous de cuider garni,
Mais par demour ſerez honni.

Quant les autres verrez florir
En renom, trop ſerez honteux ;
D'eulx verrez grant compte tenir,
Et vous demourez auques ſeulx.
S'en ſerez triſte & deſdaigneux,
De proeſce querir tencé,
Penſant que jamaiz recouvré
N'eſt de vous ; s'en mourrez d'envie,
Du tout lairez chevalerie,
Sans honneur vivrez, plus ne dy,
Mais par demour ſerez honny.



LXXXV

DONQUES, mon très doulx chier enfant,
Se pour tel meschef eschever,
Et pour recevoir joie grant,
Et pour tost en hault pris monter,
Vous plaist loiauté forjurer,
Au moins d'amer en un seul lieu,
Vos maulx verrez en bien tourner :
Nul n'y peut nuire si non Dieu.

Ne jà n'en sarez amer tant
Qu'encor n'en doiés désirer.
S'ainsi faittes, je vous créant
Que vos joies verrez doubler ;
Par ce pourrez faire muer
Toutes vos tristesses en jeu.
S'à ce vous voulez accorder,
Nul n'y peut nuire si non Dieu.

Car desloiauté tant ne quant
N'a en plusieurs femmes amer,
Et faire à chascune semblant
D'elle seule chérir, doubter,
Servir, obéir, honnorer.
S'à ce faire estes ententieu,
De joie arez à cuer combler :
Nul n'y peut nuire si non Dieu.



LXXXVI

PROMETTRE povez seurement
A chascune qui nom d'ami
Vous donra, que si loiaument
L'amez qu'en tout ce monde cy
N'amez rien autant comme ly.
Et certes vous lui direz voir :
Tant que serez en ce parti,
D'autre amour ne vous peut chaloir.

S'ainsi le juriez à cent,
A nulle n'ariez menti,
Se vo cuer deffermé se sent
De l'amour dont je vous chasti.
Tant amerez celle de qui
Brief pourrez les joies avoir
Que vo cuer sera assouvy.
D'autre amour ne vous peut chaloir

Quant alors. Maiz certainement,
Dès que d'elle ſerez parti,
La première qui doucement
Vous ara de s'amour ſaiſy
Vueil qu'amez autant; & ainſi
Par ce pourrez tous biens avoir,
Et eſtre joieux & joly.
D'autre amour ne vous peut chaloir.



LXXXVII

ADEZ, celle dont plus prochain
Vous verrez amerez le plus,
Et qui de s'amour plus certain
Vous fera; car telz est li us
De bon compains qui au dessus
Veult estre de bonne fortune,
Et qui a les vouloirs perduz
De se tenir du tout à une.

Ainsi sachiez que souverain
Serez de joie plus que nulz,
Tant vous vendra léesse à plain,
Tant serez partout bien venuz
Et de tous gracieux tenuz:
Telz biens donne Amours & aüne,
A celui qui se trait ensus
De se tenir du tout à une.

Car, par eſtre de joie plain,
Serez des femmes bien volus ;
Tout éur vous vendra à main,
Mais que par vous ſoit maintenuz
Ce dont me féiſtes refuz
N'a pas longtemps, par grant rancune,
En loant les biens maloſtruz
De ſe tenir du tout à une.



LXXXVIII

AMEZ comme je vous devise
Et vous devendrez si joieux
Que biens vous vendront à vo guise;
Et s'alors éstes gracieux,
Nul n'en doit estre merveilleux,
Car cuer lié partout où il est
Fait d'amours son maistre éureux:
Et cuer triste à nullui ne plaist.

Beau filz, maintenez ceste emprise
Et vous verrez que mes conseulx
Est bons, car de manière assize
Vous trouverez entre tous ceulx
Où vous vendrez, ne jà doubteux
N'en serez, car rien ne desplaist
Que face plaisant amoureux:
Et cuer triste à nullui ne plaist.

La doulceur, l'amour, la franchiſe,
Les joieux plaiſirs ſavoureux
Dont Amours vous feront ſerviſe,
Qui vos penſers chevalereux
Acroiſtront, vous feront ſongneux
De querir honneur ſans arreſt.
Moult vault léeſſe & eſtre preux :
Et cuer triſte à nullui ne plaiſt.



LXXXIX

Et de chascune amie ou dame
De qui l'amour pourrez avoir
Sara le secret autre femme,
Qui de cuer, de corps, de vouloir,
Vous amera sans décevoir,
Et vouldra près d'autant de bien
Comme celle qui le cuer sien
Vous ara donné sans partir;
Et s'ami a, certes servir
Vous vouldra & faire plaisance
En tous lieux : ainsi, sans faillir,
Partout arez grant acointance.

Et vous croistra renom sans blasme;
Tost le pourrez aparcevoir,
Dont vo cuer sera en la flame
De plaisance & de plus valoir
Par désir. Ce verrez, pour voir,

Mais que ſoiez de tel maintien;
Et alors ne vous faudra rien,
Fors penſer de vous maintenir
En ce renom qui fait nourrir
Les cuers en parfaitte vaillance:
S'à ce faire prenez plaiſir,
Partout arez grant acointance.

Et telle amour n'art ne entame
Cuer d'amant, ne le fait doloir,
Ains lui eſt plus douce que baſme,
Tant lui fait de biens recevoir
Que ſon cuer lui fait eſmouvoir
A aler hors. Et pas ne crien
Que, par faire le conſeil mien,
Ne trouvez amours à choiſir,
Et que ne doiez parvenir
A proeſſe, à haute poiſſance,
En brief temps: & au parfournir,
Partout arez grant acointance.



XC

Mais, en amours aiez aviz
Qu'au miex parant vous adréciez,
Car cuer en haulte dame assis
Fait son maistre des autres chiefs
Plus preux, plus doulx, miex entéchiez,
Et plus friant d'onneur conquerre;
Car haulte amour joint & asserre
A cuer d'amant toute proesse,
Haulte emprise, douceur, largesse,
Joie d'amours, dont vous affie,
Mais que n'aiez seule maistresse
Et qu'en maint lieu faciez amie.

Hardi prieur soiez tousdiz,
Humble parlier, mais poy creigniez;
En maint lieu soit vo compte diz,
Mais les plus haultes eslisiez,
Et celles doulcement priez,

En espoir de leur grâce acquerre.
Ainsi firent en mainte terre
Les preux passez qui la noblesse,
L'onneur, le plaisir, la hautesse
D'amours & de chevalerie
Conquistrent : là soit vostre adresse,
Et qu'en maint lieu faciez amie.

Secret soiez, beau très-doulx filz,
Les plaisirs vo Dame faciez.
Toutesfois, se vos jeux, vos riz
Vouloient tant que véissiez
Qu'estre secret ne péussiez,
Leur plaisir tousjours devez querre.
Soit tort, soit droit, ne jà requerre
Ne devez qu'eure s'entrelaisse
D'estre avec elles ; mais aspresse
Monstrez d'amour à chière lie :
Mais gardez qu'elle ne vous blesse,
Et qu'en maint lieu faciez amie.



XCI

Et se vostre cuer à cela
Se veult fermer entièrement,
En trestous lieux si fort vouldra
Qu'aiez premier l'acointement
Des dames, que par ce talent
Mettrez vouloir, désir, pensée,
A accroistre vo renommée,
Pour avoir des biens à foison
Dont Amours donne à abandon
A ceulx que joieux faire veult.
Sy arez-vous, car c'est raison :
Qui partout sème, partout queult.

Car adez vo vouloir croistra
A quérir vostre avancement
En honneur, & vous semblera
Que, par emprendre espartement
Tout fait d'armes, l'achèvement

Vendra à bien, c'eſt deſtinée ;
Hardie empriſe eſt achevée,
Po s'en faut, à cuer de preudom.
Et ſi ne paſſera ſaiſon,
S'à mon conſeil vo cuer s'eſmeut,
Que d'armes n'aiez grant renom :
Qui partout ſème, partout queult.

Et ce renom vous amenra
Aux biens d'Amours tout droitement ;
Mais jeuneſſe vous aidera,
Avec prier hardiement,
Et vous maintenir liement
En manière bien ordenée,
Bien fournir amour bien celée,
Eſtre joli bon compagnon.
Ainſi arez en maint lieu don
D'amour de dame ; avenir peut,
Amours l'ottroie en guerredon :
Qui partout ſème, partout queult.

XCII

A peines fauldrez nulle part
Que des biens d'Amours ne vous viengne
A volenté, mais main & tart
De mes paroles vous souviengne,
Que trop n'amez que jà n'aviengne.
Et s'aucune vous refusoit,
Allez ailleurs le chemin droit,
Là où les plus belles seront,
Car bonne chière vous feront,
Puis que vostre valeur croistra :
Au moins, se toutes ne le font,
Vostre bien fait vous demourra.

Mais lié, gent, joliz & gaillart,
Espérant que brief vous reviengne
Eur d'Amours à large part,
Soiez, & qu'en vo cuer se tiengne
Sy haut penser dont il conviengne,

Ainçois que vo cuer à paix ſoit,
Qu'aiez fait d'armes ſi adroit
Que ceulx qui parler en orront
Vous en loent. En ce prendront
Femmes plaiſir : s'en avendra
Qu'avec ce que vous ameront
Voſtre bien fait vous demourra.

Se mon conſeil ne ſe départ
De vous, & que vo cuer s'atiengne
De tout meffait, n'aiez regart
Que des biens d'Amours, quoy qu'aviengne,
N'aiez foiſon, jà nul n'en criengne.
Et ſe voſtre cuer ne recroit,
D'armes & d'amours tel eſploit
Ferez, dont tous vous loeront;
Car vos penſées po faudront,
Et chaſcun vos faiz aimera :
Se vos beſongnes ainſi vont,
Voſtre bien fait vous demourra.



XCIII

OYEZ, mon doulx filz gracieux,
Tout vous ay dit, n'en quier plus dire,
Les poins par quoy d'amour joieux
Estre povez, & d'onneur sire.
Or ne me veulliez escondire
De croire ce qui tant valoir
Vous puet, & par quoy recevoir
Povez les biens & les vertuz
Dont vous serez, sans cuer douloir,
Eureux d'amours & preux tenuz.

Trop d'autres biens y a, lesquelx
Ne puis pas au compter suffire;
Mais, s'amez estes en mains lieux,
Ceulx pourrez choisir & eslire.
D'autre part, l'enuieux martire

Qu'arez, se ne changiez vouloir
D'avoir en un seul lieu espoir,
Ne pourroit tout raconter nulz.
Créez-moy; s'en serez, pour voir,
Eureux d'amours & preux tenuz.

Dès or povez choisir le miex,
Ne veulliez pas prendre le pire;
Car ce seroit meschiefs mortelx
D'armes & d'amours tant despire
Qu'on muast leurs douceurs en yre.
Et vous, qui bien devez avoir
Sens de congnoistre & parcevoir
Quel perte c'est, n'estrivez plus
Vers moy; s'en pourrez remanoir
Eureux d'amours & preux tenuz.



XCIV

Quant elle m'ot compté & dit
Ainsi à loisir son conseil,
Où je ne pris pas grant délit,
N'onques mais n'oÿ le pareil,
Je lui dis : — Trop fort me merveil,
Dame, quant tel conseil donné
M'avez, puisqu'en moy volenté
N'a du faire, ce savez bien.
S'est vostre compte en moy gasté,
Car pour vous n'en feroie rien.

Se vo conseil avoie eslit,
Qui des faulx est le non pareil,
Et du faire sans contredit
Eusse juré lune & soleil,
Mon cuer sens de tel appareil

Et ſi au contraire fermé,
Qu'à vous ne ſeroit accordé
Pour tout l'avoir ottonien.
Ne me preſchez plus fauſſeté,
Car pour vous n'en feroie rien.

Ne tel conſeil ne m'abélit,
N'au faire ne penſe, ne vueil.
Mon cuer du tout me le deſdit,
Qui congnoiſt bien en quel toueil
Se boute amant, qui le traveil
Prent d'eſtre à lui abandonné;
Car en fin honteux & blaſmé
Eſt par lui. De ce point ne crien.
Pour ce, ne m'en ſoit plus parlé,
Car pour vous n'en feroie rien.



XCV

Et ſachiez que, n'a pas ſix mois,
Ay bien trouvé un chevalier,
Beaux & preux, ſages & adroiz,
Eureux d'amours & beau parlier,
Qui de ſon doulx gré conſeillier
Me voult le maintien amoureux,
En me monſtrant les biens joieux
Que par loiauté recevroie,
Et auſſi les maulx dolereux
Qu'ont ceulx que fauſſeté maiſtroie.

Mais de fauſſeté les deſrois
Lui oÿ-je tant deſprifier,
En monſtrant les meſchiefs deſtrois
Où elle fait enfin plungier
Amant qui la veult tenir chier

En la servant sans estre oiseux,
Que de meschief si dolereux
Pour mourir ne m'acosteroie:
Car plus vault mort qu'avoir les dueilx
Qu'ont ceulx que fausseté maistroie.

Les biens de loiauté ainçois
Me voult tous par ordre enseignier.
Moult m'y monstra raisons & drois,
Moult sot bel son compte traittier;
Trop fait son conseil à prisier,
Envoisiez est, loial & preux;
Bien conclut. Tant est gracieux
Que pour autre ne le lairoie:
Po suis du bon temps envieux
Qu'ont ceulx que fausseté maistroie.



XCVI

Lors voult-elle que lui comptasse
Tout ce bon conseil mot à mot,
Et le chevalier lui nommasse
Qui si bien conseillier me sot.
Tout lui dis ; mais à peine pot
Attendre qu'eusse parfiné,
Qu'elle n'ait un court riz geté,
En disant : c'est conseil loial !
Ainçois qu'un y eust bien trouvé,
A un millier en prendroit mal.

Puis me dist : Filz, se je cuidasse
Que, par vous faire long riot,
Tant de biens pour vous pourchassasse
Qu'en laississiez vo penser sot,
Ce que non le cuidier m'en tolt

A qui estes si ahurté,
Encor vous eusse avant parlé
Et monstré cler comme cristal
Que douze cens de vo costé
A un millier en prendroit mal.

Plus n'en diray, j'en suis trop lasse,
Quant vo cuer ne m'entent ny ot:
Mais je vous pry de droitte grâce
Qu'à cil qui conseillier vous volt
Le conseil où vo cuer se clot
Soit au long ce compte compté.
Et s'il s'y tient, pour vo santé,
Vous lo qu'à lui soiez égal,
Car se tant sont de vo costé,
A un millier en prendroit mal.



XCVII

ENCORE, pour plus acquerre
Paix que guerre,
Vous pry, ce dist-elle, filz,
Qu'il vous plaise en mainte terre
En enquerre
Aus bons compagnons esliz,
Qu'Amours a en ses las miz,
Et apris
Ce qui cuer destraint & serre,
Et ce de quoy jeux & riz
Sont fourniz,
Et ce que preux cuer doit querre ;

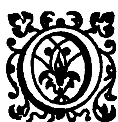
Savoir mon : qui plus en erre
Et afferre
En cuer de jeunesse espris
Eur de haut nom conquerre,
Dont on erre

Mains pas pour en avoir pris,
Et les biens d'Amours esliz,
Qui chériz
Sont sur quanque ciel enserre,
Par quoy tous joieux déliz
Sont complis,
Et ce que preux cuer doit querre,

Ou le conseil qui rasserre,
Lie & serre,
Vo cuer qui se ferme aus dis
De vo sage conseillerre,
Qui moult erre
En ses conseulx mal bastiz,
Ou le mien qui vous chéris
Et jouys ?
Femme suy, s'en fay à croire.
S'en soit le meilleur choisiz :
C'est vos pris,
Et ce que preux cuer doit querre. —



XCVIII



R congnois à vo manière
Couſtumière
De m'aler contraliant
Qu'il vous plaiſt, quoy qu'il n'affière,
Que j'enquière
A maint compagnon vaillant,
Amoureux, doulx & plaiſant,
Qui plus grant
Joie donne & plus entière,
Loiauté, ou faux ſemblant,
En amant
Fauſſeté la loſengière.

C'eſt bien requeſte eſtrangière
Et légière;
Mais, puiſque m'en priez tant,
L'enquerray, ou faille ou fière.
Mais première

A l'enqueſte alez penſant.
— Filz, tu es mal entendant,
Et enfant,
Car par mes dis ça arrière
Scez qu'onques ne fu priſant,
Ne louant,
Fauſſeté la loſengière.

Ains la dois mettre derrière,
Et banière
De loiauté mettre avant,
Où droit eſt; c'eſt ma prière.
Mais jà n'ière
A ce mon cuer accordant
Qu'eſtre ſecret & plaiſant,
Pourchaçant
En mains lieux joie plénière,
Ne ſoit fait de vray amant
Eſlongnant
Fauſſeté la loſengière.



XCIX

Lors, sans autre rien forfaire,
Ne retraire
Aucun mot, levé me suis.
Sy nous meismes au repaire;
Hors de Laire,
Car moult approchoit la nuiz,
Ma conseillière conduiz.
Et depuis
Enquestay de cest afaire
Au conte d'Eu, que je truiz
Prest & duiz
A toute loiauté faire;

Car il m'estoit nécessaire
D'à chef traire
La matière que j'ensuis.
Ycellui fu adversaire
Et contraire

A celle dont je ne puis
Prisier, n'amer les déduiz,
Car trop vuiz
Sont de ce qui cuer esclaire
En tous biens; maiz je m'apuis
A toute loiauté faire.

Puis volz Bouciquaut atraire
Pour parfaire,
Et Créséques raconduiz,
Qui leur respons volentaire
Peusse estraire
De leurs bouches. S'en parsuiz
Qu'en loiauté sont instruiz,
Et adviz
N'autre Amour ne leur peut plaire.
Par nous fu ce livre estruiz,
Mais j'y luiz
A toute loiauté faire.



C

Sy prions tous les amoureux
Que chascun seulz
Par une balade savoir
Nous face lequel des conseulx
Leur semble entr'eulx
Mieudre à tenir, à dire voir :
Qui cuer d'amant fait moins doloir,
Qui plus povoir
Lui donne de devenir preux,
Qui plus plaisans biens recevoir
Fait & avoir,
Qui plus le fait d'Amours joieux.

Les argumens sont merveilleux,
Et poy pareulx ;
Mais chascun cuide parcevoir
Son conseil estre gracieux
Et revelleux

Plus que l'autre, & trop mieux valoir.
Sy faisons, pour paix pourcevoir,
Nostre devoir
De l'enquerre, sans estre oiseux.
Or die chascun son vouloir,
Sans décevoir,
Qui plus le fait d'Amours joieux.

Et que chascun soit désireux
Et curieux
De tous ces points ramentevoir,
Et lise les débas des deux,
Car dangereuz
Est leur propos à concevoir.
Sy nous veulliez faire véoir
Et apparoir,
Par vo dit, le plus éureux
Conseil dont amant, main & soir,
Peut miex sçavoir
Qui plus le fait d'Amours joieux.

EXPLICIT

LES CENT BALADES

LA

RESPONCE DES BALADES

REGNAULT DE TRIE

Je vous mercie doulcement,
Entre vous quatre compagnons,
Quant il vous plaist aucunement
Oïr de mes oppinions
Sur les débaz que beaux & bons
Mist en termes le bon Hutin,
Qui tant ama; mais à la fin
Le vy pour Amours si destroiz
Que visaige pales & frois
Portoit par tristesse musarde :
Pour ce vous dy qu'à ceste fois
Je me tendray à la guignarde.

Car il me semble vraiement
Que moult y a bonnes raisons;
Car s'un amoureux voit souvent
Belles dames de grans renoms,
Et il emploie ses saisons

A les servir tart & matin,
Tendant tousjours à bonne fin,
Il en sera trop plus courtois,
Et plus prisiée, c'est bien drois,
Sera sa manière gaillarde :
Pour ce vous dy qu'à ceste fois
Je me tendray à la guignarde.

Mais, quant on est en son jouvent,
Je ne dy pas qu'il ne soit bons
D'amer de joieux sentement
En lieu seul ; mais li guerredons
Ne veul pas que soit si félons
Comme fu cil de Quehedin,
Qui en mourut. De tel butin
Quitte ma part en tous endrois
A qui la veult, & je m'en vois
Tout droit à la Joieuse Garde.
Pour ce vous dy qu'à ceste fois
Je me tendray à la guignarde.



CHAMBRILLAC

Je qui ſuis de toutes féruz,
Fay bien à toutes aſſavoir
Qu'ainſi que me ſuis pourvéuz
Long temps me penſe à pourvéoir :
C'eſt en mains lieux. Car main & ſoir
Ay tant voulu joieuſe vie,
Que par Amour qui me maiſtrie
Ay ſouvent prié & requis ;
Bien m'en ſuis en mon devoir mis
Et mettray, mais qu'il m'en ſouvieigne.
En mon conſeil n'a autre aviz :
Je ne craing pas que mal m'en vieigne.

Bien ay oÿ de Troÿluz,
Le beau, le preux, de hault povoir,
Qui à Briſaÿda fu druz,
Ne d'autre amer not nul vouloir.
Le bien qu'il en pot recevoir

Fu qu'il demoura ſans amie ;
Car, quant de Troie fu partie,
Dyomèdès en fu ſaiſiz.
Sa Dame fu, il ſes amis.
Cela m'aprent que je m'atieigne
Qu'en lieu ſeul ſoit mon cuer aſſiz :
Je ne craing pas que mal m'en vieigne.

Encor me ſuis ramentéuz
Palamèdès, qu'en pot avoir
Tous maulx, tant qu'il veſqui, ſans plus,
Pour Yſeult dont Triſtan fu hoir.
Mais Gauvain, qui tant pot valoir
En proeſce & en courtoiſie,
Ot en maint lieu Dame choiſie ;
Moult fu vaillans, grans fu ſes pris.
Et li Bourguignons Auberis
Ot mainte Dame ; ainſi m'avieigne.
Se ces deux preux enſuis tous diz,
Je ne craing pas que mal m'en vieigne.



MONSEIGNEUR DE TOURAINE

IL est bien vray que j'ay servy
De cuer, de corps, très loiaument,
Une Dame que j'aime sy.....
Plus n'en diray quant à présent.
Mais aucuns si m'en vont blasmant,
Disans que plus seroie eureux
Se de beaucoup fusse amoureux;
Mais, par mon serement, je tien
Que ce n'est pas très bon conseulx,
Car il n'en peut venir nul bien.

Par Dieu, je suis bien esbaÿ
Comment tel manière de gent
Sont devant bonne gent oÿ,
Quant vont Amours si desprisant
De mentir leur foy si souvent

A prier puis une puis deux.
Tel conſeil eſt bien dangereux
A donner; mais créez le mien.
Ne créez l'autre gracieux,
Car il n'en peut venir nul bien.

Prenez à voſtre cuer l'autrui,
Je vous en pri très chièrement.
Se voſtre Dame, par ennuy,
En prenoit XX *ou* XXX *ou cent,*
L'ameriez-vous? trop meſchant
Vous tendroie, s'eſtiez tielx.
Je n'en tien nul ſi fol perilleux
Qui de ce faire face rien.
Nul ne croie ces faulx jengleurs,
Car il n'en peut venir nul bien.

Sy n'ay pas tort donc, ſe je dy
Que ceulx qui vont toutes priant
Sont des bonnes loiaux haÿ.
Et pour ce, tout vray cuer d'amant
Doit bien eſtre conſidérant
Qu'il ne veuille point croire ceulx
Qui d'autrui bien ſont envieux;

Car s'ilz les croient, point ne crien
Qu'au derrain n'en ſoient honteux,
Car il n'en peut venir nul bien.

Et pour ce, de bon cuer vous pry,
Chambrillac, Regnault, humblement,
Que ne ſouſtenez point cecy
Qu'avez ſouſtenu ça devant,
Car grans maulx de cela deppent.
L'en en eſt tenu convoiteux,
Et haÿs en beaucop de lieux ;
Ce n'eſt pas gracieux maintien,
Ne le faites plus, c'eſt let jeux,
Car il n'en puet venir nul bien.



LYONNET DE COISMES

Je ne ſuis mie de celle opinion
Que l'on doie en pluſieurs lieux amer,
Mais je vouldroie mettre m'entencion
A bien ſervir, ne jamais ne fauſſer,
De toutes une, ſans mon propos muer,
Eſtre joieux, & vivre en eſpérance,
Gaiz & joliz, doulcement m'aceſmer :
Qui ce fera ſoit de mon aliance.

Et me ſemble que j'ay bien grant raiſon,
Je le vous puis trop clérement monſtrer.
Quant vraie Amour fait la promiſſion,
Il y convient grans ſeremens jurer;
Cela doit-on tenir ſans treſpaſſer,
S'on ne le fait, Dieu en prendra vengence.
Et fermement toute jour y penſer :
Qui ce fera ſoit de mon aliance.

On ne doit mie emploier sa saison
A tant de dames requérir & prier,
Qui n'a de cuers à si grande foison
Qu'on en puisse à chascune donner.
Sy en fauldroit assez plus d'un millier,
Se l'en menoit longuement ceste dance,
Mais je m'en pense moult très bien à garder :
Qui ce fera soit de mon aliance.



MONSEIGNEUR LE DUC DE BERRY

Puiz qu'à Amours ſuis ſi gras eſchappé
Que moult petit me pevent jamais nuire,
Parle qui veult, je ſuis réconforté,
S'aucun vouloit pour ce de moy meſdire.
Mais du débat mon oppinion dire
Veul à tous ceulx qui la voudront oïr.
L'un de vous dit qu'on doit ſon bien quérir
Au premier preſt, l'autre dit du contraire;
Mais mon aviz, qui s'i voudra tenir,
On peut l'un dire & l'autre doit-on faire.

Dire qu'on veult ſeulement loiauté
Et que c'eſt droit que tout cuer s'i atire,
Mais du faire n'aiez jà volenté,
Tendez touſdis à la fin qu'on déſire;
Ne vous chaille s'on vous veult eſcondire;

Alez ailleurs, penſez de parfournir.
Eſploittiez fort, laiſſez en convenir
A plaiſance qui veult à chaſcun plaire;
Car, qui s'i veult ſagement contenir,
On peut l'un dire & l'autre doit-on faire.

Pour ce je tien à trop mal conſeillié
Cellui qui veult ſeule maiſtreſſe eſlire,
Et li pluſieurs ſe treuvent courroucié
D'avoir uſé leur temps en tel martire;
Car de leur dueil ſe ſcevent moult bien rire
Celles meiſmes qu'ilz tant veulent chérir.
Mieux leur vauſiſt partout Dame choiſir,
Non pas une, mais trois ou quatre paire,
Et à toutes, pour leur grace acquérir,
On peut l'un dire & l'autre doit-on faire.



JAQUET D'ORLIANS

AUCUNS veulent maintenir
Et plévir,
Et acertener forment,
Que qui veult d'Amours joïr
Ny quérir
Plaisance & esbatement,
Il doit prier faintement,
Largement
Des femmes pour acquérir
Joie, & ne doit nullement
Longuement
Son cuer en un lieu tenir.

Mais ce sont mos pour traïr
Et honnir
Les jeunes cuers vraiement
Qui veulent Amours servir,
Car mentir

Et parjurer faussement
Faut, & vivre laidement,
Et vilment,
Qui veult tel vie sievir;
Sy vault mieux certainement,
Loiaument
Son cuer en un lieu tenir.

Et cil qui met son plaisir
En servir
Sa Dame très loiaument,
Se peut d'un seul souvenir
Esjoïr
Et vivre très liement.
Mais cil qui fait autrement,
Bonnement
Ne peut grant joie accueillir;
Pour ce doit-on droittement
Nettement
Son cuer en un lieu tenir.



TIGNONVILLE

PHLIPPE d'Artois, Seneſchal, Bouciquaut,
Et Créſéques, qui loiaument amez,
Et endurez par lui maint dur aſſault
Pour ce qu'à une ſeulement vous tenez,
Je ſuis Amours qui vous commande & prie
Qu'ainſi faittes tant que ſerez en vie,
Et vous gardez des autres enſievir
Qui d'uis en huis truandent par la ville,
Car mieux ſe vault à loiauté tenir :
Yvry s'y tient, auſſi fait Tignonville.

Qui partout aime de nulle ne lui chaut,
Et faut qu'il ſoit menteur deſmeſurez
Et parjures. Or, regardez que vault
Cilz qui de telz manteaulx eſt affublez :
On le devroit appeler Fol-s'y-fie.

Ceulx qui ce font, je les escommenie,
Et pour les faire d'envie parmourir,
Ainsi que gent désordenée & vile,
Veul aus loiaulx tous mes biens départir :
Yvry s'y tient, aussi fait Tignonville.

Se, par folour, Chambrillac & Regnault
De Trie sont contre vous aliez,
Ce fait vieillesce qui pieçà les assault,
Et qui d'Amours les a si rebutez
Que par tous lieux veulent avoir amie.
Pour ce leur donne la guignarde jolie ;
Aussi veult-elle à chascun secourir.
Je n'en say point qui miex leur soit habile,
Mais aus autres feray mes biens sentir :
Yvry s'y tient, aussi fait Tignonville.



JEHAN DE MAILLY

DOULX ſeneſchal, m'alez-vous demandant
Lequel fait mieux, celui qui va cerchant
Puis çà, puis là, pour amours recouvrer,
Ou cil qui aime en un lieu ſeulement
Sans ſoy mouvoir, mais plus fort que devant,
Et lequel d'eulx chaſcun doit plus loer.
Ce ſont deux choſes contraires malement,
Ne ne me ſcay auquel plus accorder;
Et pour ce dy, ſelon mon ſentement :
A chaſcun d'eulx feroit-il bon ſembler.

Car cil qui aime ſi oultrageuſement
Une dame belle, bonne, plaiſant,
Et pour autre ne la vouldroit changier,
Je tien qu'il a à celle-là ſerment.
S'il lui tient bien & la ſert loiaument,

On l'en doit mieux en toutes cours prisier.
De toutes meurs, loiauté va devant
Et fait toutes les autres gouverner.
Et pour ce dy, selon mon sentement :
A chascun d'eulx seroit-il bon sembler.

Or vient l'autre qui va plus baudement
En mains lieux son corps recommandant,
Et si a cuer assez pour en donner
A cent dames, & bien & largement,
Il lui semble que tout lui va clinant,
En grant joie devroit son temps user;
S'il en vouloit une tant seulement,
Il en devroit, ce me semble, finer.
Et pour ce dy, selon mon sentement :
A chascun d'eulx seroit-il bon sembler.

Sy vous suppli à trestous humblement,
Pardonnez-moy se je ne say jugier
D'un si haut fait; en tel descordement,
J'aroie peur de faillir à parler.
Et pour ce dy, selon mon sentement :
A chascun d'eulx seroit-il bon sembler.

YVRY

De faussetė & d'amer loiaument
Parlent plusieurs, dont aucuns veulent dire
Qu'il vault trop mieux pour vivre liement
Prier Belon, & sadaier Mabire,
Guignier d'un œil à Agnez, & sousrire
A Marote, qu'estre vray amoureux
D'une sans plus; mais ce n'est point le mieux
De faire ainsy s'amour partout commune :
Quant est de moy, je ne suis point de ceulx,
Car je me tieng & me tendray à une.

Et sy mettray sens & entendement,
Cuer & povoir, à faussetė despire,
Et ses servans qui vont communément
Ainsi partout priant femmes à tire.
Tout leur bien c'est d'eulx oïr escondire,

D'eſtre haïz & huez comme leux.
Volentiers ſont d'autrui bien envieux,
D'eulx parjurer n'acomptent une prune:
Sy n'ay cure de leur vie ne d'eulx,
Car je me tieng & me tendray à une.

Pour ce ne vueil plus tenir parlement
De leur eſtat, car chaſcun le doit fuire.
Mais quant uns homs aime bien chièrement
Celle ſeule qu'Amours lui fait eſlire,
Pour acquérir ſa grâce qu'il déſire
Il met peine d'eſtre bien gracieux,
Hardy, vaillant, gent, joly & joieux,
D'eſtre preudoms, de vivre ſans rancune:
Or vueille Amours que je devieigne ytieulx,
Car je me tieng & me tendray à une.

Prince loial, ſe nul, ſoit jeune ou vieulx,
Sert fauſſeté, on le mette en telz lieux
Qu'il ne voie jamais ſoleil ne lune.
Fauſſeté hé, & ſes gens, & leurs jeux,
Car je me tieng & me tendray à une.

FRANCHOIS D'AUBERCHICOURT

J'AY bien oÿ le plaisir & la joie
Qu'on peut avoir pour une ſeule amer,
Et d'autre part les biens qu'Amours envoie
D'en pluſieurs lieux ſon cuer abandonner,
Mais de cela ne ſaroie jugier;
Car je ne quier de nul eſtre repris,
Ne les loiaulx ne veul-je point blaſmer :
Mais je ſay bien comment il m'en eſt pris.

Car j'ay bien veu, quant par Amours amoie,
Qu'en un ſeul lieu eſtoie ſans muer,
Et que ſouvent trop plus de bien avoie
En la beauté de ma Dame penſer,
Que riens qui fuſt ne me péuſt donner.
Tant eſtoie de s'amour fort eſpris
Qu'autre plaiſir ne peuſt en moy entrer :
Mais je ſcay bien comment il m'en eſt pris.

Et non pourtant, au fort je ne diroie
Qu'eſtre léal ne feiſt plus à loer.
Mais qu'on lui feuſt, autre bien ne vouldroye,
Quant de ma part, querre ne demander;
Mais c'eſt bien fort pour moy à le trouver.
Et toutesfois, ſoit le mieux ou le pis,
Je m'i tendray pour mon honneur garder :
Mais je ſcay bien comment il m'en eſt pris.



MONSEIGNEUR DE LA TREMOUILLE

De grant honneur amoureux enrichir
Ne peut, s'il n'a loiauté en s'aye;
Et pour ce fay dedens mon cuer florir
Loial amour d'umilité garnie,
Dont doucement, sans faussseté, servie
Sera la flour nonpareille d'onneur,
De grant beauté, de bonté, de valeur,
Qui de mon cuer souveraine maistresse
Est & sera. J'aray Dame & Seigneur,
En ciel un Dieu, en terre une Déesse.

A ce me veul tout mon vivant tenir,
Sans ressambler la fausse compaignie
De ceulx qui vont prier & requérir
Dames plusieurs, & font partout amie,
A leur povoir, pour leur grant tricherie.

Cil ſont vilain, envieux & menteur,
Oultrecuidez, félon, fol & vanteur;
Tout leur déſir à faux penſer s'adreſſe.
Tel gent reny; ſy pren pour le meilleur
En ciel un Dieu, en terre une Déeſſe.

Car tel tricheur font l'onneur amenrir
De mainte dame, en qui n'a villenie,
Tant par jengler com par leur foy mentir.
L'un jure Dieu, l'autre ſainćte Marie,
En promettant loiauté qu'il n'ont mie.
De faux ſemblant font leur droit gouverneur,
Li maloſtru, li meſchant, li bourdeur;
Tous ſont parjur. Pour ce, leur fay promeſſe
Que j'aime mieux à ſervir, par douceur,
En ciel un Dieu, en terre une Déeſſe.

Prince, je tien que qui veult acquérir
De vraye Amour les biens & la hauteſſe,
Tant ſeulement doie en ſon cuer choiſir
En ciel un Dieu, en terre une Déeſſe.



BUCY

AINSI qu'Amours & le joli penser
Qui avec moy ont pris leur demourance
M'ont commandé de par Amours amer,
Ce vous diray, à ma droite plaisance.
Sachiez que j'ay cuer & corps & puissance
Mis en amer une tant seulement,
A tousjours mais, sans partir nullement.
Et s'il vous plaist devers moy enquérir
Qui plus me fait vivre joieusement :
L'espoir que j'ay de sa grâce acquérir.

Car je puis plus en un jour conquester,
Se c'est ses grez & sa bonne vueillance,
A lui servir, que nulle autre donner
Ne me pourroit; je le scay sans doubtance.
Pour ce me miz en son obéissance.

Que j'aime mieux, ſe ne puis autrement,
Le ſien reffus que l'ottroy d'autre cent :
S'Amours me doint de ſes grans biens joïr,
Car de tous maulx me donne allégement
L'eſpoir que j'ay de ſa grâce acquérir.

C'eſt mon déſir, c'eſt ma joie ſanz per,
C'eſt mon confort, c'eſt ma riche eſpérance;
C'eſt ce pour quoy je puis en pris monter
A toute honneur & à droite vaillance;
C'eſt mon éur, mon reſſort, ma fiance,
C'eſt ce qui peut le mal que mon cuer ſent
Aſſouagier, ſe ſes grez ſi aſſent;
C'eſt ce qui fait ma penſée enrichir :
Pour ce doy bien mercier haultement
L'eſpoir que j'ay de ſa grâce acquérir.

Et vous auſſi, ſeigneur, qui demander
Avez voulu, par ſi bonne ordonnance,
Qu'une balade chaſcun vueille ordonner,
Des amoureux pour faire démonſtrance,
De ce débat, lequel eſt en errance
. . . .
. . . .

(La fin de cette ballade manque.)

NOTICES HISTORIQUES

NOTICES HISTORIQUES

REGNAULT DE TRIE

L'AMIRAL Regnault de Trie appartenait à une illuſtre maiſon qui avait déjà fourni avant lui pluſieurs grands officiers à la couronne de France; il était, en 1386, chambellan du duc d'Anjou, & le fut plus tard du roi Charles VI. Il entra au Grand-Conſeil en 1393. Capitaine du château de Saint-Malo, il exerça, pendant une partie des années 1394 & 1395, la charge de maître des arbalétriers, à la place de Guichard Dauphin, & fut pourvu de celle d'amiral en 1397, ainſi que

de la capitainerie du château de Rouen. Il résigna, moyennant 15,000 écus d'or, la charge d'amiral de France, le 1er avril 1405, à Clignet de Brabant. Le 12 avril 1406, il dicta son testament, — « étant détenu au lit de plusieurs maux incurables, » — & il est probable qu'il mourut ce même mois d'avril.

(Le P. Anselme. — A. de Circourt & de Puymaigre, *Le Victorial de Gutierre Diaz de Gamez*, note 4, page 571.)

CHAMBRILLAC

Jehan de Chambrillac, chevalier, conseiller & chambellan du roi, fut institué sénéchal du Périgord par lettres du 13 juillet 1400. Il était seigneur du Sauzet dans la même sénéchaussée. En 1404, le roi lui fit don de la forteresse & châtellenie de Montagrier, en paiement de 5,000 livres qui lui étaient dues pour ses services. Le roi l'établit en 1410 capitaine-général des galères & autres vaisseaux destinés à faire la guerre aux Génois; Chambrillac fut le premier revêtu de cette charge. Le 28 juillet 1415, il reçut 88 livres 5 sols 1 de-

nier, pour ce qui lui était dû sur ses gages, lorsqu'il était *naguère* sénéchal de Périgord.

Jehan de Chambrillac assiste avec monseigneur le duc de Touraine, messire Regnault de Trie, le sire d'Yvry, &c., au tournoi donné à Saint-Denis, par le roi de France, le jour où les princes d'Anjou sont armés chevaliers.

(Dossier original du cabinet des titres. — Chronique du Religieux de Saint-Denis sur le règne de Charles VI.)

MONSEIGNEUR DE TOURAINE

Louis de France, duc d'Orléans, pair de France, comte de Valois, &c., second fils de Charles V & de Jeanne de Bourbon, né à l'hôtel Saint-Paul, à Paris, le samedi 13 mars 1371. Il portait le titre de comte de Valois lorsqu'il assista auprès du roi Charles VI, son frère, à la bataille de Rosebecque, gagnée sur les Flamands, le 27 novembre 1382. Il eut en 1386 le duché de Touraine, qu'il rendit en 1392 pour celui d'Orléans. Il fut assassiné par Raoul d'Auquetonville, écuyer d'écurie du roi, & autres gens apostés par le duc de Bourgogne auprès de la porte Barbette, le mer-

credi 23 novembre 1407 à huit ou neuf heures du foir.

Louis de France avait époufé, en 1389, Valentine de Milan, fille de Jean Galéas Vifconti, premier duc de Milan & d'Ifabel de France. Valentine mourut au château de Blois, le 4 décembre 1408, accablée de triftefle de la mort de fon mari.

Le duc d'Orléans était, dit M. Guichard, un prince lettré, comme fon père, Charles V; il protégea Chriftine de Pifan & rimait des ballades. Paffionné pour les fêtes & les plaifirs, fa maifon était le rendez-vous des beaux efprits, des femmes féduifantes & des plus aimables gentilfhommes. Il fut père du duc Charles d'Orléans, l'un de nos meilleurs poëtes, à qui, par erreur, on a quelquefois attribué la ballade que Louis d'Orléans a faite en réponfe aux Cent Ballades.

LYONNET DE COISMES

Nous n'avons pu trouver aucun renfeignement fur ce perfonnage, qui appartenait cependant à une grande famille alliée plus tard à la maifon de France.

MONSEIGNEUR DE BERRY

Jean de France, duc de Berry, ſecond fils du roi Jean, né au château du bois de Vincennes, le 30 novembre 1340, aſſiſta à la bataille de Poitiers en 1356, & s'y comporta généreuſement. Il fut créé duc de Berry en 1360, par le roi ſon père, & au mois d'octobre de la même année duc d'Auvergne. Il eut toujours beaucoup de part aux ſuccès que le roi Charles V, ſon frère, obtint contre les Anglais, des mains deſquels il retira les villes de Limoges, de Poitiers & de La Rochelle. Il aſſiſta à Reims au ſacre de Charles VI, ſon neveu, qui le fit gouverneur de Guyenne & de Languedoc en 1381 ; il combattit à la bataille de Roſebecque en 1382. Pendant les diviſions du royaume & la minorité du roi, ſon neveu, il eut avec les autres princes l'adminiſtration des affaires de l'Etat, dont il fut déchargé en 1388 ; & en 1390, le roi le deſtitua du gouvernement de Guyenne, mais il y fut rétabli en 1392. En 1405, il était gouverneur de Paris. Après la mort de Louis, duc d'Orléans, le royaume s'étant diviſé entre les factions

d'Armagnac, d'Orléans & de Bourgogne, il prit le parti d'Orléans, fe retira de la cour & s'enferma dans la ville de Bourges, où il foutint le fiége contre le dauphin, avec quantité de grands feigneurs, en 1412. Il mourut à Paris, à l'hôtel de Nefles, le 15 juin 1416, & fut enterré dans le chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges qu'il avait fait bâtir & dotée richement.

Le duc de Berry a laiffé une réputation méritée de prince lettré, poëte & artifte. Il avait formé une bibliothèque des principaux ouvrages en tous genres; le catalogue en a été publié dernièrement par M. Hiver de Beauvoir dans le Tréfor des pièces inédites (Paris, Aubry, 1860), fous le titre de *La librairie de Jean, duc de Berry*. Nous avons été furpris de ne pas y trouver, parmi les ouvrages en vers, l'indication du manufcrit du *Livre des Cent Ballades*.

(Le P. Anfelme, — Le Religieux de Saint-Denis.)

JAQUET D'ORLÉANS

Inconnu partout.

TIGNONVILLE

Guillaume de Tignonville vivait dans la dernière moitié du XIVe ſiècle. Il était chevalier, & fut conſeiller & chambellan de Charles VI; puis prévôt de la ville de Paris, de 1401 à 1408; enfin préſident de la Chambre des comptes juſqu'à ſa mort arrivée en 1414. Il eſt reſté célèbre dans l'hiſtoire de France, moins par ſa traduction du *Livre des Philoſophes*, qu'il entreprit à la ſollicitation du roi, & qui, ſouvent réimprimée au XVe ſiècle, était parfaitement oubliée dès le commencement du XVIe, que par l'exécution de deux clercs de l'Univerſité, coupables d'un aſſaſſinat. Il les avait fait pendre de nuit à la lueur des flambeaux, & ils étaient demeurés attachés pendant quatre mois au gibet de Paris. Mais l'Univerſité fit de ſi hautes réclamations contre cet attentat aux priviléges des étudiants, qu'enfin Tignonville fut déſappointé de ſon office, & que Pierre des Eſſarts, créature du duc de Bourgogne, lui ayant ſuccédé, commença par faire détacher les cadavres. Il les accompagna même avec ſes princi-

paux fuppôts jufqu'au monaftère des Mathurins, où ils furent enfevelis.

Un autre fait important domine la vie de Tignonville. Il était prévôt de Paris, en 1407, lors de l'affaffinat du duc d'Orléans, & en cette qualité il avait été chargé par le roi d'en rechercher les auteurs. Ce fut lui qui, par fes découvertes, força le duc de Bourgogne à s'avouer coupable de cet abominable attentat. Le duc de Bourgogne ne le lui pardonna jamais, &, l'année fuivante, lorfqu'il était tout-puiffant en France, il foutint l'Univerfité dans fa plainte au fujet des deux clercs dont nous venons de rappeler l'hiftoire (quelques hiftoriens difent même que ce fut lui qui fufcita cette querelle) & obligea Tignonville à réfigner fa charge de prévôt de Paris. Tignonville était fi juftement eftimé que tous les gens fages déplorèrent l'intrigue dont il était la victime.

Tignonville, comme le remarque un contemporain, avait le don des lettres & fut mêlé aux principaux événements du règne de Charles VI. Au mois de mars 1392, il accompagne le roi au voyage du Mans, avec dix écuyers. En octobre 1393, le roi l'envoya auprès du duc de Bretagne & en miffion auprès du pape, au mois de décembre de la même année. En 1412, il eft député à

Amiens pour traiter avec les Anglais de la prolongation de la trêve; enfin, envoyé auprès du duc de Berry pour le diffuader de fe rendre à Paris avec fes gens de guerre, il prononça une harangue qui fe trouve dans l'hiftoire de Charles VI, par le Religieux de Saint-Denis.

(Paulin-Pâris, tome V. — De Barante, *les Ducs de Bourgogne*. — Monftrelet.)

JEHAN DE MAILLY

Il y a trois Jehan de Mailly dans la généalogie de cette famille, de 1380 à 1415. Deux font cités fans aucun détail, le troifième eft tué à la bataille de Mons en Vimeu, en 1422.

L'auteur de la ballade VIIIe eft probablement Jehan de Mailly, chevalier, feigneur d'Auvilliers & de Catheu; il avait époufé vers 1380 Ifabelle de Ligne, & fa poftérité s'eft continuée jufque dans le XVIIIe fiècle.

Parmi les nobles qui furent nommés par le roi Charles VI, en 1410, pour compofer fon confeil, après l'éloignement des ducs de Berry & de Bourgogne, fe trouve un fire de Mailly.

YVRY

Nous trouvons à cette époque, dans l'hiftoire, deux perfonnages de ce nom :

1° Charles, baron d'Yvry, feigneur d'Oifery, chevalier, confeiller & chambellan du roi, qui s'était déjà fait connaître en 1400. Il fut plus tard, en 1412, ordonné maître & réformateur des eaux & forêts. En 1415, il conduifit les otages du roi aux habitants de Compiègne, puis fut envoyé en ambaffade au roi d'Angleterre par le roi de France ;

2° Les comptes de l'hôtel du roi Charles VI, aux archives de l'Empire, mentionnent un Jean d'Yvry comme écuyer tranchant du roi, aux années 1405 & fuivantes.

Enfin, le Religieux de Saint-Denis nomme, avec Regnault de Trie & le duc de Touraine, le fire d'Yvry parmi les perfonnages qui affiftèrent au tournoi donné par le roi de France, le jour où les princes d'Anjou furent armés chevaliers. Ce fire d'Yvry eft probablement l'auteur de la ballade que nous publions, mais eft-ce le baron

Charles d'Yvry ou l'écuyer Jean d'Yvry? c'eft ce que nous ne pouvons favoir, aucun des manufcrits ne donnant le prénom de ce perfonnage.

(Paulin Pâris. — Le Religieux de Saint-Denis. — Froiffart. — Les archives de l'Empire.)

FRANÇOIS D'AUBERCHICOURT

François d'Auberchicourt (d'Aubifchecourt, d'Aubifcourt ou d'Aubrecicourt) était chevalier, feigneur de Ville-Oifeau & chambellan du duc de Bourbon qui l'appelait fon coufin. Le 27 avril 1401, il époufa Jeanne Flotte, dame de Révei, &c., & mourut fans enfants.

Il était le fils du brave chevalier meffire Euftache d'Aubrecicourt, maintes fois cité par Froiffart & dont les hautes amours furent célèbres. Le duc de Bourbon, dont la mère avait jadis été préfervée de la fureur des Grandes-Compagnies par la généreufe protection d'Euftache d'Aubrecicourt, & qui, à fon tour, contribua au paiement de fa rançon quand il fut pris par le fire de Pierre Buffière, avait eu fon fils pour otage. De

fon otage, il fit fon chambellan, & fe plut à échanger des vers avec lui.

(Froiffart (Etude fur) par Kervyn de Lettenhove, tome II, p. 32. — Paulin-Pâris. — Le Père Anfelme.)

MONSEIGNEUR DE LA TRÉMOUILLE

Meffire Guy de la Trémouille, chevalier, était garde de l'oriflamme en 1383, & ce fut à la recommandation du duc de Bourgogne qu'il obtint de la porter au voyage que le roi entreprit contre les Anglais, en 1388, après l'avoir reçue de fa main dans l'églife de Saint-Denis, le 2 août de la même année, avec l'éloge de vaillant chevalier. Il était le favori du duc de Bourgogne, fon chambellan & fon principal confeiller. Il fut défié en combat fingulier par Pierre de Courtenay, chevalier, pour foutenir l'honneur de la nation françaife. Monfeigneur de la Trémouille confulta les aftrologues pour favoir le jour qui ferait le plus favorable. Le combat n'eut cependant pas lieu. Lorfque les champions étaient entrés en lice devant les murs de Saint-Martin-des-Champs, & avaient déjà couché leurs lances pour courir

l'un ſur l'autre, le roi de France & les princes ſes oncles leur défendirent le combat.

Froiſſart nous apprend que, en 1386, lorſque l'on fit à l'Ecluſe les grands préparatifs d'une deſcente en Angleterre, Guy de la Trémouille « fit très richement garnir le navire où ſon corps devait paſſer, & coutèrent les nouvelletés & les peintures que on y fit, plus de deux mille francs. »

Il faut mentionner encore deux circonſtances mémorables de la vie de Guy de la Trémouille : ſa négociation hardie, au retour de la bataille de Roſebecque, avec les Pariſiens révoltés, & le rôle d'intermédiaire qu'il remplit lorſque les Gantois firent leur paix avec le duc de Bourgogne. Ces deux circonſtances donnent une haute idée de ſa prudhommie & de ſa ſituation à la cour de France.

Plus tard, en 1396, il accompagna le comte de Nevers dans ſon expédition de Hongrie. Il aſſiſtait, le 16 ſeptembre 1396, à la ſanglante bataille de Nicopolis, où il fut fait priſonnier avec le comte de Nevers & les principaux chevaliers français. Le ſultan Bajazet l'envoya avec le maréchal Bouciquaut recueillir la rançon des autres chevaliers. Guy de la Trémouille tomba malade pendant la traverſée, & mourut en 1398,

à Rhodes, où il fut inhumé dans l'églife de Saint-Jean, comme il l'avait ordonné par fes dernières volontés.

(Gérard, copie manufcrite. — Moréri. — Froiffart. — Le Religieux de Saint-Denis.)

BUCY

Nous ne favons pas quel eft le perfonnage défigné par ce nom. Au XIVe fiècle, nous trouvons un Simon de Bucy qui le premier porta le titre de premier préfident du Parlement de Paris, par ordonnance de Philippe de Valois, en 1344, & qui fut envoyé en 1360, avec le maréchal Bouciquaut, l'ancien, & plufieurs autres perfonnages nommés par Froiffart, pour traiter de la paix entre le roi de France & le roi d'Angleterre; mais Simon de Bucy était mort en 1368. L'auteur de la dernière réponfe aux ballades eft peut-être fon fils, Renaud de Bucy, qui fut chanoine de Soiffons, qui figure parmi les confeillers au Parlement de Paris en 1372, & qui mourut le 10 mars 1407.

(Blanchart, *Hiftoire des premiers préfidents du Parlement de Paris*. — Froiffart.)

PHILIPPE D'ARTOIS

Philippe d'Artois, comte d'Eu, pair & connétable de France, époufa, le 27 janvier 1392, Marie, fille du duc de Berry; il fut fait prifonnier à la bataille de Nicopolis, & mourut en captivité le 15 juin 1397.

On peut voir, dans la note fur Bouciquaut, quels avaient été les rapports de ces deux perfonnages pendant une première captivité du comte d'Eu.

LE SÉNÉCHAL

Il s'agit ici, très-probablement, de Jean le Sénéchal, chevalier, fénéchal du comté d'Eu qui appartenait alors à Philippe d'Artois; — fils de Jean le Sénéchal, chevalier, fénéchal d'Eu, tué à la bataille de Crécy, & père de Jean le Sénéchal, chevalier, fénéchal d'Eu, tué à la bataille d'Azincourt, fans enfants & le dernier du nom.

Le perfonnage qui, dans la miniature du manuf-

crit 2360 de la Bibliothèque impériale de Paris, repréſente le bachelier, c'eſt-à-dire l'auteur des Cent Ballades, porte un grand manteau vert à collet relevé, parſemé d'ornements d'or en forme de lambel & de deviſes en lettres d'or. La deviſe, très-énigmatique, ſe compoſe ſeulement de deux lettres ainſi diſpoſées : M : X. Elle ſe retrouve placée, à la marge de la première page, au bas d'un cartouche d'armoiries. L'écu des armes eſt d'or, à la bande de ſable, accompagnée de deux filets de ſable. A la première page du manuſcrit on voit, chevauchant par pays & s'entretenant, le bachelier & le chevalier qui l'endoctrine. Derrière eux, le fond du tableau eſt occupé par un château ſur lequel flottent une bannière & quatre pennons armoyés de même que l'écu.

Les armes des Le Sénéchal étaient préciſément *d'or, à la bande de ſable, côtoyée de deux cottices du même.*

On peut joindre cette indication à celles qui portent déjà ſi fortement vers la concluſion que l'auteur du *Livre des Cent Ballades* eſt Jean, ſénéchal de Philippe d'Artois, comte d'Eu, connétable de France; nous la devons, ainſi que les détails ſur la famille Le Sénéchal, à M. le comte René de Belleval, à qui ſont familières toutes les queſtions héraldiques, principalement celles qui

ſe rapportent à l'hiſtoire de la Picardie & de la Normandie. Reſte le prénom de *Hutin* qui fait difficulté; mais ce pourrait être un ſurnom que même les titres généalogiques auraient négligé de mentionner.

Ce Jean Le Sénéchal périt, combattant aux côtés de ſon maître, à la funeſte journée de Nicopolis.

CRÉSECQUES

Jehan de Créſecques, chevalier, ſeigneur de Long & de Long-Pré, maréchal de Hongrie, était le fils aîné de Robert de Créſecques, chevalier, & de Marguerite de Poix. — Cette ancienne maiſon ſe diſait iſſue de Thénard, châtelain de Bourbourg, aſſaſſiné à Bruges, en 1127, avec Charles le Bon, comte de Flandres. Ce Thénard aurait eu pour fils puîné Anſeau, ſire de Créſecques, avec qui commence ſa filiation ſuivie & prouvée; les châtelains de Bourbourg & les ſires de Créſecques portaient les mêmes armes, ce qui donnait plus de poids à cette tradition de famille. La dernière repréſentante de la maiſon de Créſecques eſt morte il y a peu d'années.

Le fire de Créfecques, dont il eft queftion dans les Cent Ballades, fit partie des feigneurs qui allèrent reprendre le château d'Ardre & plufieurs forterefles & châteaux à l'encontre de Calais, en 1377; il fut tué à l'île de Wight, en 1405, pendant l'expédition de Saint-Pol.

(R. de Belleval. *Nobiliaire de Ponthieu & de Vimeu*, t. II, pp. 77-81. — Froiffart, *Chroniques*.)

BOUCIQUAUT

Le maréchal Bouciquaut a joué un très-grand rôle pendant le règne de Charles VI; il s'eft trouvé mêlé à prefque toutes les expéditions lointaines & a pris part à toutes les batailles. Il avait un tel renom de vaillant & loyal chevalier qu'un auteur anonyme, lequel, on a lieu de le croire, n'eft autre que la célèbre Chriftine de Pifan, a compofé, du vivant même de Bouciquaut, un livre de fes faits & geftes. Ce livre eft parvenu jufqu'à nous, &, en le lifant, nous avons été tellement frappé de certaines analogies entre le *Livre des Cent Ballades* & le *Livre des Faits de Jean de Bouciquaut*, du moins en ce

qui concerne la première partie de notre poëme, que nous sommes persuadé que l'auteur anonyme des Cent Ballades a pris pour modèle & pour exemple de chevalerie Bouciquaut lui-même. Cela nous a été une raison de ne pas attribuer au maréchal Bouciquaut, comme l'indique un passage du *Livre des Faits*, que nous avons rapporté dans notre Introduction, la composition de notre poëme. Il ne faut pas oublier que la modestie est une des qualités que le vieux chevalier recommande au bachelier dans les premières ballades, & nous serions malheureusement forcé de croire que cette vertu au moins aurait manqué à Bouciquaut, s'il avait été l'auteur ou l'un des auteurs d'un poëme destiné à glorifier ses actions, & s'il s'était présenté lui-même comme modèle du parfait chevalier.

Voici, au sujet de la vie du maréchal Bouciquaut, quelques notes que nous empruntons à la notice qui précède le *Livre des Faits*, dans l'édition des Chroniques françaises de MM. Michaud & Poujoulat. On pourra les rapprocher avec intérêt de plusieurs passages du *Livre des Cent Ballades*.

Jehan Le Maingre, dit Bouciquaut, fils d'un maréchal de France du même nom, sous Charles V, était né à Tours en 1368. Le surnom de

Bouciquaut avait été donné à ſon père à cauſe d'une légère difformité de la taille, & ce ſobriquet, adopté par tous les deſcendants du premier maréchal eſt reſté parmi les noms les plus glorieux de notre hiſtoire. Bouciquaut avait à peine douze ans lorſque, ſur ſa prière, le Duc de Bourbon l'emmena dans une expédition qu'il allait faire en Normandie contre les Anglais. Il fut fait chevalier de la main du Duc de Bourbon, & prit part à la bataille de Roſebecque, où il combattit avec diſtinction.

Depuis cette époque, on le trouve mêlé à tous les événements de ſon temps juſqu'à ſa mort, &, à l'aide du *Livre des Faits*, on peut ſuivre pas à pas ſa vie aventureuſe, que rappelle le *Livre des Cent Ballades* en pluſieurs endroits.

Peu de temps après la bataille de Roſebecque, Bouciquaut, — « qui, autre choſe ne queroit fors aventures d'armes, » — ſe mit en route pour la Syrie, & s'embarqua à Veniſe pour Conſtantinople. L'Empire, à ce moment, était en paix avec les Turcs. Bouciquaut ſe rendit auprès du ſultan Amurat, pour lui offrir de combattre dans ſes armées, s'il avait la guerre contre les Sarraſins. Il ne voulut pas rentrer en France ſans avoir vu Jéruſalem, & prit paſſage ſur un vaiſſeau vénitien, qui le débarqua à Jaffa. Pendant qu'il

était à Jérusalem, il apprit que le comte d'Eu, cousin du roi de France, qui venait au saint pèlerinage, avait été arrêté à Damas, & que les Sarrasins le retenaient prisonnier. Bouciquaut se rendit aussitôt auprès du comte d'Eu, dont il voulut partager la prison. Ils furent tous les deux menés au Caire & parurent devant le soudan, qui, après quatre mois de captivité, les laissa aller où ils voulurent. Sortis de prison, Bouciquaut & le comte d'Eu allèrent visiter le monastère de Saint-Paul au désert, & l'église de Sainte-Catherine au mont Sinaï. Ils retournèrent en Syrie, s'embarquèrent à Beyrout, s'arrêtèrent à Chypres, à Rhodes, arrivèrent à Venise d'où ils revinrent en France. (Ballades XIII & XIV.)

On retrouve ensuite Bouciquaut dans toutes les entreprises guerrières du règne de Charles VI, qui le nomma maréchal de France. Il fit partie de la malheureuse expédition de Hongrie contre les infidèles, expédition commandée par le comte de Nevers, avec le sire de la Trémouille & le comte d'Eu. Froissart, qui a longuement décrit la funeste bataille de Nicopolis, où le comte d'Eu, le comte de Nevers, La Trémouille & Bouciquaut furent faits prisonniers, raconte comment Bajazet tenait autour de lui enchaînés les princes qu'il voulait seuls épargner, parce qu'il espérait en

avoir rançon & faifait maffacrer fous fes yeux le refte des prifonniers. Bouciquaut, amené devant lui prefque nu, allait être maffacré, quand le comte de Nevers, reconnaiffant fon illuftre compagnon, fe jeta aux genoux du fultan & joignit les deux mains comme pour lui dire que lui & Bouciquaut étaient frères d'armes. Ce figne, compris par Bajazet, fauva la vie du maréchal, qui fut envoyé en France pour aller chercher la rançon de fes compagnons.

A fon retour en France, il fonda l'ordre de la *Dame blanche à l'Ecu verd*. Cet ordre était compofé de treize chevaliers, qui étaient : meffire Charles d'Albret, meffire *Bouciquaut*, maréchal de France ; Bouciquaut, fon frère ; *François d'Aubercicourt*, Jean de Linières, *Chambrillac*, Caftelbajac, Gaucourt, Châteaumorant, Betas, Bonnebant, Colleville, Torfay. Chacun d'eux s'obligeait à garder « l'honneur, l'Eftat, les biens, la renommée & la louange de toutes dames & demoifelles de haute lignée, auffitôt qu'il en était requis, & devait mettre cœur, vie, fortune à foutenir leurs juftes caufes & querelles & combattre à outrance, s'il le fallait, contre leurs tyrans & leurs oppreffeurs. »

La devife de l'emprife était, liée au bras, une targe d'or émaillée de vert avec une dame blanche

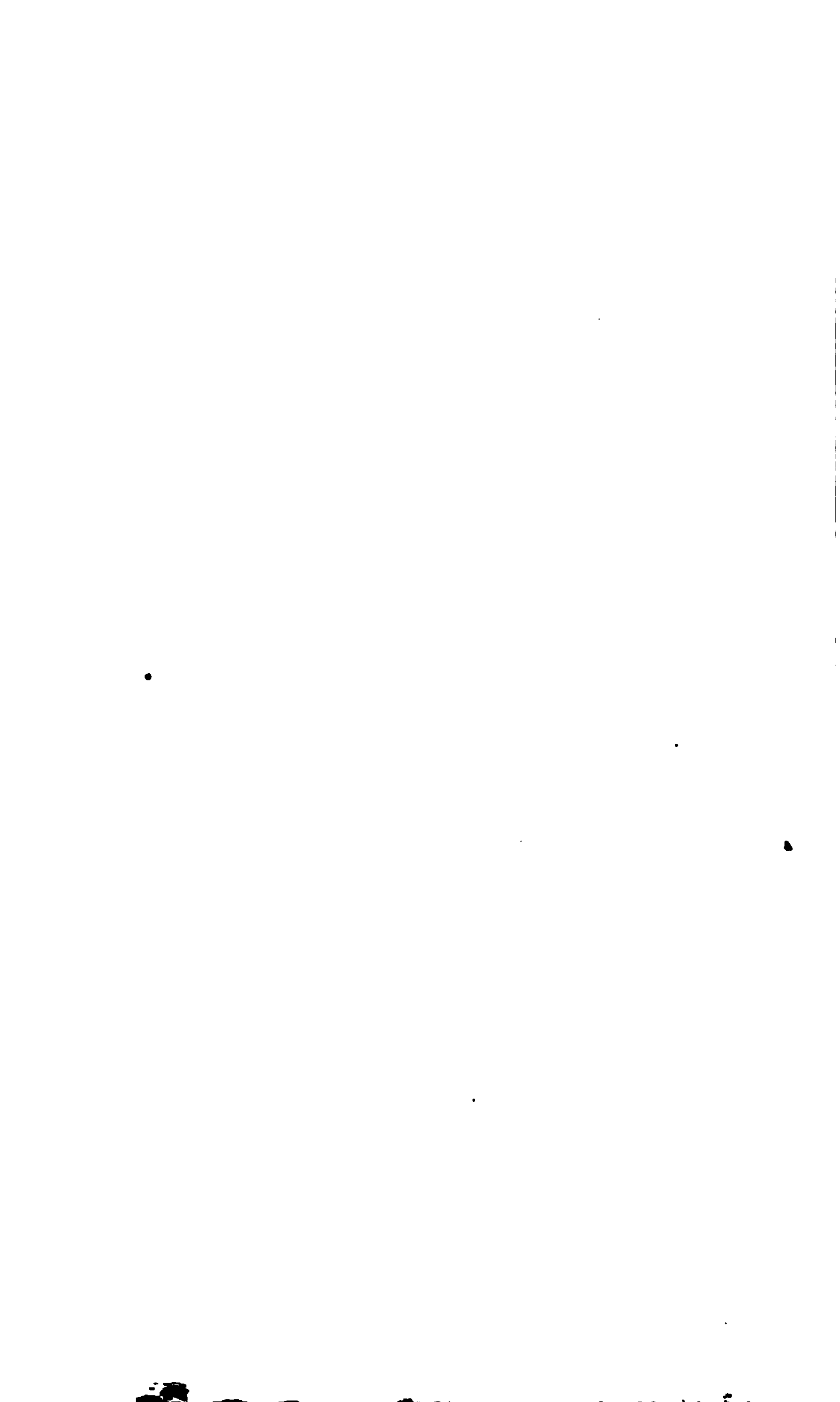
au milieu. L'emprife était pour cinq ans, & les lettres font datées du 11 avril 1399, jour de Pâques fleuries.

A peu près vers le même temps, la république de Gênes, en proie aux fureurs de l'anarchie, fe donna au roi de France, & les Génois demandèrent à Charles VI le maréchal Bouciquaut pour gouverneur. Comme gouverneur de Gênes, Bouciquaut retourna une troifième fois en Orient, s'empara d'Alexandrette, brûla & pilla Sidon & Beyrout. Revenu en France, il fut envoyé, vers 1414, en Normandie, pour s'oppofer à l'invafion des Anglais, & commanda, avec le connétable de France, l'avant-garde de l'armée françaife dans la fatale journée d'Azincourt. Fait prifonnier, il fut conduit en Angleterre avec le comte d'Eu, le duc Charles d'Orléans, le duc de Bourbon & plufieurs autres princes & feigneurs. Nous ne favons rien de leur féjour fur la terre étrangère, fi ce n'eft que l'étude & la poéfie confolèrent quelquefois leur exil. On a publié, parmi les poéfies du duc d'Orléans, un rondeau adreffé par Jean Bouciquaut à Charles d'Orléans, & la réponfe de fon compagnon d'infortune. Bouciquaut confeille au prince de ne pas s'abandonner à d'auftères chagrins & de reprendre quelque chofe de fon caractère enjoué & de fon goût pour les

plaifirs. Mais lui-même, qui cherchait ainfi à confoler fes compagnons, n'avait plus le courage ni la force de fupporter toutes fes douleurs. Il avait perdu fon fils unique, l'efpoir de fa maifon; fa femme était morte de défefpoir après la bataille d'Azincourt; on lui avait donné un fucceffeur comme maréchal de France, &, pour comble de douleur, un roi d'Angleterre venait de s'affeoir fur le trône de France. Bouciquaut ne put réfifter à tant de malheurs; il mourut en 1421, après une captivité de fix ans. Ses dépouilles mortelles, tranfportées à Tours, furent enfevelies dans une chapelle de l'églife Saint-Martin.



APPENDICE



APPENDICE

Extrait du Livre des Faits du maréchal Bouciquaut.

CHAPITRE VIII.

« Cy parle d'amour, en demonſtrant par quelle maniere les bons doivent aimer pour devenir vaillants.

« Jà eſtoit venu Bouciquaut en l'aage & au temps que Amour naturellement a couſtume de prendre le treu & la paye de tous jeunes nobles courages. Si ne fut mie droict qu'il feuſt exempt ne eſchapaſt de l'amoureux lien, lequel n'empeſche mie ne oſte aux chevaleureux de bonne volonté à pourſuivre le noble exercice des armes, ainçois eſt ce qui plus faict ès jeunes cœurs arriver & croiſtre le deſir de l'honnorable pourſuite chevaleureuſe. Ha quants ont eſté exauſſez au nom de proüeſſe, que ſi ne feuſt

Amour, par qui leur venoit la hardieffe d'entreprendre les fortes chofes, lefquelles pour accroiftre leur renommée ils achevoient, affin qu'ils euffent la grace de leurs dames, ce ne feuft rien d'eulx? Mais quelle chofe eft-ce qui foit griefve ne forte à faire à cœur qui bien aime, & qu'il n'ofe entreprendre! Certes nulle. Amour ofte peur, & donne hardieffe, faict oublier toute peine, & prend au gré tout le travail que on porte pour la chofe aimée, & qu'il foit vray, qui veult lire les hiftoires des vaillans trépaffez, affez trouvera de ce preuve. Si comme on lit de Lancelot, de Triftan & de plufieurs autres, que Amour feit bons, & à renommée atteindre. Et mefmement de notre vivant y a eu affez de nobles hommes en France & d'autre part en voyons & avons veu, fi comme on dict de meffire Othe de Granffon, du bon conneftable de Sancerre, & d'autres affez, qui long feroit à dire, lefquels le fervice d'Amour a faict devenir vaillans & bien morigenez. O noble chofe eft que d'Amour qui bien en fçait ufer, quoy que à tort aulcuns le blafment. Car fi mal en prend à ceulx qui a droict n'en fçavent ufer, ce n'eft pas la coulpe d'Amour; car de foy il eft bon.

« Et pour ce qu'il pourroit fembler à aucuns que il ne fuffift mie dire de en termes fi gene-

raux, fans en plus avant declarer, que Amour foit bon à qui bien en fçait ufer, eft bon de toucher aulcunement par quels termes bien ufer on en peut, parquoy il foit bon. Et pour déclaration de ce, fans querir trop de fubtiles queftions, me femble que le cœur qui veult aimer doibt principalement fonder l'attente de fon Amour fur trois chofes. La première eft, qu'il aime pour en valoir mieulx en toutes mœurs & en condicions, & pour amender fes couftumes, vivre plus joyeufement, avoir cœur plus hardy, & plus entreprenant, & en toutes vertus fe vouloir habiliter & conjoindre. La feconde chofe eft, qu'il advife bien de fe mettre en lieu, qui foit tel, fi bien conditionné, fi vertueux & fi bon, qu'il y puiffe prendre exemple de toute bonté, & où il y ait fens. Car foit certain que s'il aime en fol lieu, il deviendra fol, & fi en vil lieu & mal morigéné, femblablement deviendra vil & vicieux : car Amour eft de telle nature & aux condicions de la chofe que on aime. Doncques fi mieulx valoir veult d'emprendre amoureufe vie, quelque foit la perfonne qu'il veult aimer, foit belle ou laide, grande ou petite, garde foy bien d'aimer en lieu où il n'y ait fens, graces & vertus. La troifiefme chofe fur quoy le bon cuer doibt fonder fon entente eft fur honneur, en telle maniere que en

ceſt Amour où il ſe mettra, de tout ſon pouvoir y garde honneur, ne pour mourir ne face à ſon pouvoir choſe dont de nulle part deshonneur vienne à luy, ne à ce qu'il aime.

« Et ſi ſur ces trois choſes, le cœur qui veut aimer met bien ſon entente, c'eſt à ſçavoir que pour aimer il amende ſes condicions, en vive plus liément, & que ſon courage en accroiſſe en haultes penſées, & qu'il s'aſſiée en lieu noble de mœurs & bien conditionné, & qu'en ceſt amour en toutes choſes garde honneur, il trouvera Amour ſi bon & ſi profitable, qu'il en vaudra mieux toute ſa vie : mais aulcuns me reſpondront à ces raiſons ; voire mais je cuideray que le lieu où je m'arreſteray ſoit bon & bien conditionné, & puis je trouveray le contraire : & ſi n'en pourray oſter mon cœur. Car je luy auray tout mis. Si fais telle reſponce, que puis que ils dient qu'ils ne s'en pourroient oſter, & ſi y treuvent aſſez de mal, que ils n'uſent donc pas du bon Amour que je deviſe. C'eſt à ſçavoir que ils doivent aimer pour mieulx en valoir, & non mie pour en empirer. Et celuy en empireroit qui plus s'y tiendroit; puis que le lieu rien ne vaudroit. Et de dire que ce feuſt fauſſeté. Non feroit. Car ſi eſt fol qui du mauvais pas ne ſe tire, s'il y eſt entré.

« Mais ſçais-tu la cauſe pourquoy tu qui veux

aimer, trouves en Amour communément tant d'amertumes & de maulx? C'eſt pour ce que tu ne mets mie ton cœur en la vie amoureuſe, pour cauſe de mieulx en valoir, ne pour vertu; mais ſeulement pour la délectation que ton corps en a ou eſpere avoir. Et pour ce que telle folle plaiſance ou délectation eſt choſe qui durer ne peult, toute choſe qui eſt fondée deſſus ne peult eſtre ſeure, & à peine ſe peult garder; mais ce qui eſt fondé ſur vertu eſt très durable, & en vient bien en joye. Mais trop peu ſont qui aiment ſelon les ſuſdictes règles, & pour ce trouvent Amour dur, quant à la choſe que ils deſirent ils faillent, c'eſt à ſçavoir à leur folle plaiſance. Si eſt à leur coulpe le mal qu'ils en ont, & non mie d'Amour. Car eulx meſmes ſe font le mal & grief qu'ils en reçoivent.

« Tout ainſi que je puis bailler exemple du vin, lequel eſt de ſoy tresbon, & qui resjoüit le cœur de l'homme & le reconforte, & ſouſtient, & aſſez de bonnes choſes en ſont faictes: mais ſi diſcretement il n'en prend, & que gloutonnement & en délectation plus que raiſon de ſon corps il luy detourne le ſens, & le ramène comme à nature de beſte, qui n'a nulle raiſon, & lui trouble la veüe, ſi n'eſt mie à la coulpe du vin, mais de celuy qui follement en uſe. Doncques ſelon mon

opinion en conclufion je veulx dire, que Amour qui eft fondé plus fur la délectation & folle plaifance que fur vertu & bonnes mœurs, ne peult durer, & que tel Amour eft au cœur qui s'y boute caufe d'affez de maulx & de griefves amertumes, & aucunes fois de deftruction. Et de cefte matière, qui n'eft mal gracieufe, fe pourroient mouvoir plufieurs queftions & de moult fubtiles : mais à temps m'en tairay, pour tourner au premier propos, c'eft à fçavoir de celuy de qui noftre matière eft encommencée. »

CHAPITRE IX.

« Cy dit comment Amour & defir d'eftre aimé creuft en Bouciquaut courage & volonté d'eftre vaillant & chevaleureux.

« Le gracieux jouvencel Bouciquaut, fi comme nous avons touché, jà commençoit à fentir naturellement & par gentilleffe de cuer, de qui Amour vient & fourt, la pointure amoureufe que doulx regard, le foubtil archer, procure & envoie à gentils courages. Or, fi print à devenir joyeux, joly, chantant & gracieux plus oncques mais : fi

print à faire balades, rondeaux, virelais, lais & complaintes d'amoureux sentiment. Desquelles choses faire gayement & doulcement Amour le feist en peu d'heures si bon maistre, que nul ne l'en passoit; si comment il appert par le *Livre des Cent Balades*, duquel faire luy & le sénéchal d'Eu furent compaignons au voyage d'oultremer... Et voult avoir robes, chevaux, harnois & tous habillemens, cointes & faitis, plus que il ne souloit. Jà avoit choisy dame belle & gracieuse & digne d'estre aimée, si comme Amour l'avoit admonesté, pour laquelle prisrent ses pensées à croistre de plus en plus en desirs chevaleureux. Si prist devise & mot propice à l'entente & propos de son amour, qu'il porta en tous ses habillemens, & secrètement en son courage hault desireux de tant faire par bien servir, celer, & par vaillance & poursuivre armes, que l'amour de sa Dame peust acquérir. Si la voyoit quand il povoit sans blasme d'elle; &, quant à danse ou à feste s'esbatoit où elle fut, là nul ne le passoit de gracieuseté & de courtoisie, en chanter, en danser, en rire, en parler & en tous ses maintiens. Là chantoit chansons & rondeaux dont luy mesme avoit faict le dict, & les disoit gracieusement pour donner secrètement & couvertement à entendre à sa Dame, en se complaignant en ses rondeaux

& chanſons, comment l'amour d'elle le deſtraignoit. Mais il ne fut mie toſt hardi de ſa penſée plainement dire, comme font les lobeurs du temps préſent, qui, ſans defferte, vont baudement aux dames requérir qu'ils ſoient amés, & de faintiſes & faulx-ſemblants, pour elles decepvoir, bien ſe ſavent aider. Ainſi ne fit mie l'enfant Bouciquaut. Ains devant elle & entre toutes dames eſtoit plus doux & benigne que une pucelle. Toutes ſervoit, toutes honoroit, pour l'amour d'une. Son parler eſtoit gracieux, courtois & craintif devant ſa Dame. Si celoit ſa penſée à toute gent, & ſagement ſavoit jecter ſon regard & ſes ſemblans que nul n'apperceuſt où ſon cuer eſtoit. Humblement & douteuſement ſervoit Amour & ſa Dame, car il lui ſembloit qu'il n'avoit mie aſſez faict de bien pour ſi haute choſe requerre & demander comme l'amour de dame; & pour ce mettra ce dict toute paine que, par ſon bien faire, elle ſoit eſmue à l'aimer & le prendre en grâce & vouldra toutes ſes manières & conditions & contenances amender, & continuer de mieulx en mieulx pour l'amour d'elle.

« En celuy temps eſtoit aſſez de nouvel couronné le roy Charles ſixieſme du nom qui à préſent règne. »

GLOSSAIRE



GLOSSAIRE

A

ACCUEILLIR	Diriger.
ACESMER.	Parer, orner.
ACHOISON	Occafion, caufe.
ACOINTANCE, ACOINTEMENT.	Compagnie.
ACONSIEVIR, ACONSUIR . .	Suivre, atteindre.
ACORDRE	Accorder, permettre.
ACQUITTER (S').	Se décharger.
ADEZ, ADÈS	Auffitôt; à préfent; alors; toujours.
ADONC, ADONT.	Donc, alors.
ADRESSE	Vifée.
ADRESSE (IL)	Il advient.
ADROIZ	Bien ajufté.
ADURÉ.	Habitué; vaillant; fort; endurci.
AFFERMER	Arrêter.
AFFIE	Garantis, affure.
AFFIERT (IL)	Il convient.
AINÇOIS	Avant.

AINS.	Mais; plutôt.
ALIE.	Fruit de l'alier.
AMENRIR.	Diminuer.
AMIEUDRIR.	Rendre meilleur.
AMORDRE	S'attacher à, s'appliquer.
AOUR (J')	J'adore.
APAIER.	Payer complètement, apaiſer.
APOINTER	Arranger.
APPAREILLER	Préparer.
APPERT	Clair, ouvert.
APPERT (EN)	Ouvertement.
APRENDRE	Enſeigner.
APRESSER.	Opprimer.
ARDRE.	Brûler.
ARDURE	Brûlure.
ARRESTER	Ceſſer.
ARROI.	Accoutrement, ordonnance.
ASPRESSE.	Apreté.
ASSÉIR L'ÉTENDART	Planter le drapeau.
ASSEOIR	Aſſiéger.
ASSERRER.	Lier, attacher.
ASSOUAGIR.	Adoucir.
ATENIR	Tenir ferme.
ATOUR	Forme, tour.
ATRAIRE.	Apporter.
AU FORT.	A la fin.
AÜNER.	Raſſembler.
AUQUES	Toujours.
AVAL (DE L').	Par le cours naturel des choſes.
AVIS (AVOIR).	S'aviſer; avoir ſouci de.
AVISER.	Examiner.

Avoyer	Diriger, conduire, amener.
Aÿe.	Aide, appui, fecours.

B

Basme.	Baume.
Baudement	Hardiment.
Baulx.	Hardi ; allègre.
Bien.	Aventure de guerre.
Brief	Promptement.
Bruire	Brûler.

C

Celiement.	Secrètement.
Chalan.	Bateau.
Chalenger	Appeler en champ clos, défier.
Chaloir.	Importer ; foucier.
Chastoier.	Enfeigner.
Chevance.	Provifion, argent.
Chief	Terme, fin.
Chief traire (a).	Mener à terme, accomplir.
Chière	Vifage ; accueil.
Chière lie.	Vifage joyeux, bon accueil.
Choisir.	Apercevoir.
Clamer	Appeler, nommer.
Clinant.	Favorable.
Communal	Habituel.
Commune	Bienveillante, facile.

COMPAIN	Compagnon.
COMPARER.	Eftimer; acheter.
COMPTE.	Conte.
COMPTER	Conter.
CONFORTER	Fortifier; endurcir; détourner.
CONROY.	Ordonnance, arrangement; conduite.
CONSEULZ	Confeils.
CONTENIR (SE).	Se conduire.
CONTRALIER	Se mettre contre, contrarier.
CONVOY.	Compagnie, efcorte.
CORPS.	La perfonne.
COURAGE	Cœur, volonté.
COURCIER	Courroucer.
CRÉANTER	Garantir, promettre.
CRÉMIR	Craindre.
CUIDER	Penfer.
CUIDIER	Penfée, réflexion, fageffe.
CURE	Soin, application, fouci.

D

DANGIER.	Dépendance; puiffance, domination; péril.
DÉBAS.	Propos.
DÉBATTRE	Tarder.
DÉDUIS	Plaifir.
DEFFERMER.	Ouvrir; renverfer, démanteler.
DÉLAYEMENT	Retard, délai.
DÉLICTEUX.	Agréable.

DÉLIT	Plaisir.
DÉLITEUX	Délectable.
DÉLIVRER	Acquitter.
DEMAINER	Conduire ; commander.
DEMOUR.	Retard.
DÉPARTIE	Départ ; séparation.
DÉPARTIR	Séparer, éloigner.
DÉPITEUX	Qui aime à faire dépit.
DÉPORT	Amusement.
DESCELER	Découvrir.
DESCONGNOITRE	Méconnaître.
DESCORDEMENT.	Désaccord.
DESDIRE	Dire le contraire.
DESMETTRE.	Oter.
DESPIRE	Prendre en déplaisance.
DÉPRISER.	Tenir pour vil, mépriser.
DESRIRE	Priver de rire.
DESROIZ.	Désordre, mauvaise ordonnance.
DESSEMBLER	Séparer.
DESSERTE.	Mérite, service.
DESSEURE	Dessus.
DESSEVRÉ	Séparé.
DESTOURBIER.	Empêchement.
DESTOURNER.	Empêcher.
DESTRAINDRE.	Presser, serrer, blesser.
DESTROIS	Détresse, contrainte.
DESTRUISEMENT.	Destruction.
DESVOULOIR	Ne vouloir pas.
DÉTRIE	Retard, délai.
DEULX	Deuil.

Devée	Interdit.
Deviser	Imaginer, parler.
Doint	Donne.
Dont	Donc.
Dont	D'où.
Doubter	Craindre, redouter ; vénérer.
Douloir	Chagrin, douleur.
Drus	Amoureux, amant.
Duis	Propre à.

E

Egal	Confentant.
Ele	Aile.
Embattre	Engager une bataille, s'abattre. fur...
Emprendre	Entreprendre.
Empreneur	Entrepreneur.
Empresser	Serrer de près.
Emprise	Hardieffe, entreprife.
Encuser	Accufer, révéler.
Endruir	Devenir fort.
Ennoier	Ennuier, chagriner.
Ens	Dedans.
Enseignie (Katherine l') .	Sainte Catherine du mont Sinaï.
Ensievir, ensuir	Suivre.
Entencion	Application.
Ententieu, ententis . . .	Appliqué.
Entérin	Complet.
Entresuir	Pourfuivre.

Envis	Contrarié.
Enviz.	Malgré foi; difficilement.
Envoisié.	Agréable.
Ert.	Sera.
Esbanoier.	Prendre fes ébats.
Esbattre (s')	S'amufer, fe réjouir.
Esblémir, esblénir	Amollir.
Eschever	Efquiver.
Eschiet (il).	Il arrive.
Escondire.	Refufer.
Escondit	Refus, excufe.
Escris.	Cri, huée.
Escueil	Paffe.
Esdresser	Soutenir dans fon droit.
Esjoïr.	Réjouir.
Esliement	Joyeufement.
Esliz	Elu.
Eslongnier	Eloigner, écarter.
Esmay.	Emoi.
Esmouvoir.	Mettre en mouvement.
Espartir.	Divifer; répandre.
Espoir.	Peut-être.
Ester	Etre.
Estrangier	Tenir loin.
Estriver.	Réfifter; lutter; s'efforcer.
Estruis	Bâti.

F

Faintement	Fauffement, avec diffimulation.
Faiz.	Charge.

FAULT.	Manque; prend fin.
FELLE	Cruelle.
FÉRIR	Frapper, bleffer; fe jeter.
FERMER	Affermir, rendre ferme; arrêter.
FIERS (TE)	Mets-toi, jette-toi.
FIERS EN.	Frappe dedans, lance-toi.
FINER	Trouver; tirer parti.
FIZ	Confiant.
FLUN	Fleuve.
FOISON	Beaucoup; trop.
FOLEUR, FOLIE, FOLOUR . .	Folie, fottife.
FORCLOSE	Interdite.
FORMENT.	Fortement.
FORS.	Excepté.
FORSENER	Rendre ou devenir forcené.
FORT (AU).	A la fin.
FORTE (SE FAIRE).	Se défendre.
FOURNIR.	Achever.
FUER	Façon; droit; prix, valeur.

G

GALÉE.	Galère.
GAS.	Moquerie.
GENT, GENTE.	Agréable.
GIEU	Jeu.
GRANCHE	Grange.
GRAVELLE	Sable, gravier.
GREVEUX, GREVAIN	Lourd, pénible.

GREZ . . . . Défir, volonté, plaifir.
GUERPIR . . . . Délaiffer, quitter.
GUERREDON, GUERREDONNEMENT . . . . Récompenfe.
GUIGNARDE . . . . La femme qui guigne, qui joue de l'œil.

H

HAIRON . . . . Héron.
HARDEMENT . . . . Hardieffe, audace.
HARNOIS. . . . . Armure, habillement d'un homme de guerre.
HUMBLE. . . . . Doux.

I J

JA . . . . Déjà.
JENGLER. . . . . Bavarder.
JENGLEUR . . . . Bavard.
IERT. . . . . Sera.
JOÏR. . . . . Faire plaifir.
JOUANT . . . . Allègre, joyeux.
JOURNÉE. . . . . Voyage, campagne.
JOUVENT, JOUVENTE . . . Jeuneffe, jeune.
IRÈ . . . . En colère.
JURROIE . . . . Jurerais.
ISTREZ. . . . . Irez, fortirez.

L

Laire	La Loire.
Lairez, lairoit	Laiſſerez, laiſſerait.
Lame	La pierre du tombeau.
Large.	Généreux.
Largesse (a).	Largement.
Las	Lien.
Léesse.	Joie.
Légier (de)	Facilement.
Leux	Loups
Lèz.	Près.
Li, ly	Lui, elle, les.
Lié, lie	Joyeux, joyeuſe.
Liement.	Joyeuſement.
Ligement	Fidèlement.
Livrée.	Livraiſon.
Loer	Louer; approuver; conſeiller.
Loier	Lier.
Loz.	Louange.
Lozengier.	Flatteur; trompeur.
Lui	Elle.

M

Main	Matin.
Mainer	Mener.
Maint.	Beaucoup, pluſieurs.

MAINTENIR.	Conferver.
MAIS QUE	Pourvu que.
MAISTROIER	Dominer.
MAT.	Abattu.
MÉRIR.	Payer ; punir ; mériter.
MESCHÉANCE.	Malheur.
MESCHIEF.	Malheur.
MESDIZ.	Médifance.
MESTRAIRE	Tirer à mal.
MIE	Pas.
MIEUDRE.	Meilleur.
MONTEPLOIER.	Multiplier, augmenter.
MORTIEULX.	Mortels.
MOYE	Mienne.
MUE.	Changement; mouvement.
MUER	Mouvoir.
MUSAGE	Sotte perte de temps.
MON (SCAVOIR MON) . . .	C'eft-à-dire.
MONJOIE	Grande joie.

N

NAVIE.	Flotte.
NEZ UN	Pas un.
NICE	Sotte, niaife.
NIENT.	Néant, rien.
NOER	Nager.
NON POUR QUAND. . . .	Néanmoins.

O

Oïl	Oui.
Ordonner frontières . .	Mettre des garnifons aux frontières.
Ores	Maintenant.
Ort.	Sale.
Ost.	Armée.
Ost de guerre	Armée en campagne.
Ost de frontière	Garnifons des frontières.
Ot	Eut; entendit.
Ou	Au.
Oultrage (a)	Hardiment; jufqu'au bout & au-delà
Oÿ	Oui.
Ooye	Entendais.

P

Parant	Paraiffant.
Parant (au mieux) . . .	A celui qui a plus grand air.
Parclose (a la)	A la fin des fins.
Parcréue	Fortement augmenté.
Parfait (au)	A la fin.
Parfournir	Achever, en venir au dernier fait.
Parsonnier	Participant.
Pièça	Il y a quelque temps.
Persuis	Connus.

PETIT . . . . Peu.
PLAGIER, PLASSIER. . . . . Bleffer.
PLÉVIR . . . . Donner gage.
POINDRE. . . . . Piquer.
POINT (A CE) . . . . . . A cet endroit.
POURCHASSIER . . . . . . Pourfuivre, obtenir.
POURPRINS. . . . . Enceinte.
POY, POU, PO . . . . . . Peu.
PREMIER (AU). . . . . . . D'abord.
PREUDOM . . . . Sage, prudent
PROYER . . . . Prier.
PUET . . . . Peut.

Q

QUERELLE . . . . Thèfe, difcuffion.
QUÉRIR . . . . Chercher.
QUEUILLIR. . . . . Récolter, cueillir.
QUEURIR. . . . . Courir.
QUOY. . . . . Coy.

R

RAMENTEVOIR . . . . . . Rappeler.
RASSERRER . . . . Serrer davantage.
RAY. . . . . Rayon.
RECLAIN. . . . . Réputation.
RECOY. . . . . A l'écart.
RECROIRE . . . . Fatiguer.
RECUEIL. . . . . Accueil.
RECUEILLIR. . . . . Se retirer; prendre.

Regard	Souci.
Refuy	Refuge.
Remanoir	Refter.
Renoyer	Renier.
Repaire	Retraite.
Rescouy	Sauvé.
Ressort	Compagnie.
Retrains	Attrapé.
Retraire	Retourner; répliquer.
Reveaux	Divertiffement.
Revelleux	Donnant plaifir.
Rien	Quelque chofe.
Riens	Chofe (*res*).
Riot	Difpute.
Rumoreux	Tapageur.
Run	Bruit; converfation.

S

Sadaier, sadoier	Careffer.
Saillir	Affaillir; fauter.
Séjour	Délai.
Semondre	Sommer; appeler.
Sente, sentelle	Chemin, fentier.
Sequeure	Secourre.
Sercher	Chercher.
Sèrement	Serment.
Seulz	J'ai coutume.
Seulz (par chascun)	Chacun à part.
Seure	Aigre.

Si.	Ainſi.
Solas.	Conſolation.
Sort	Sorte.
Sorte.	Pareille.
Soye	Sienne.
Sueil	J'ai coutume.
Surie	Syrie.
Surmonter	Dépaſſer.

T

Tailler	Arranger.
Talent	Inclination.
Tant ne quant	Ni peut ni point.
Tant que.	Juſqu'à ce que.
Tèches	Taches.
Temps (a mon).	A ma manière de compter.
Tendrai.	Tiendrai.
Tenner	Tanner, ennuyer.
Tenson	Querelle.
Tieulx	Tels.
Tolt	Enlève.
Tort	Perte.
Toudiz, tousdiz.	Toujours.
Toveil, toueil	Trouble, embarras.
Traire	Tirer.
Tresmontaine.	Etoile polaire.
Trop	Très, beaucoup.
Truage	Redevance, tribut.
Truir.	Trouver.

U

Umble.	Humain.
Umblesse	Aménité.

V

Venue (de)	Tout de ſuite.
Véir	Voir.
Viaire.	Viſage.
Viz	Avis
Vo	Votre, vos.
Voie	Route, moyen.
Voir	Vrai.
Voir (pour).	En vérité.
Vois, voise	Aille.
Volte (au faucon, volte au hairon).	Terme de fauconnerie qui ſe dit en parlant de la chaſſe du héron : *on crie à la volte;* c'eſt-à-dire qu'on voit le héron.
Voult	Voulut.
Vueil.	Volonté.
Vuis	Vide.

Y

Yert	Sera.



LE LIVRE

DES CENT BALLADES

NOMBRE DU TIRAGE

170 exemplaires papier vergé;
3 — papier Whatmann;
3 — papier de Chine;
2 — parchemin;
1 — peau de vélin.

Tous les exemplaires sont numérotés.

N° 153

LYON. — IMPR. ALF. LOUIS PERRIN & MARINET.

LE LIVRE

des

CENT BALLADES

CONTENANT

des confeils à un Chevalier pour aimer loialement
& les refponfes aux ballades

PUBLIÉ

d'après les manufcrits de la Bibliothèque de Paris
& de la Bibliothèque de Bourgogne de Bruxelles
avec une Introduction, des Notes hiftoriques & un Gloffaire

par le marquis
DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE

COMPLÉMENT



PARIS
E. MAILLET & Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
72, boulevard Hauffmann

M D CCC LXXIV



INTRODUCTION

LORSQU'EN 1868 nous publiâmes, pour la première fois, le *Livre des Cent Ballades*, nous exprimions, dans notre Introduction, le regret de ne pouvoir donner au complet les réponſes faites à l'auteur de cet intéreſſant poëme. En effet, dans tous les manuſcrits que nous avions conſultés, à Paris, à Bruxelles & à La Haye, un feuillet au moins manquait: c'était le dernier, qui contenait la fin de la ballade de Bucy, dont nous n'avions pu donner que les trente-cinq premiers vers, & toute la

ballade du Bâtard de Coucy, dont l'exiſtence nous était révélée par une note manuſcrite, de M. Paulin Pâris. Cette ballade devait ſe trouver dans un manuſcrit qui avait appartenu à M. Hachon & avait été communiqué à M. P. Pâris par Mme Amable Taſtu. Mais nos recherches étaient reſtées infructueuſes, & n'ayant pu nous procurer ce manuſcrit, nous nous étions vu forcé, bien qu'à regret, de donner notre texte tel que nous le poſſédions, quoiqu'il fût incomplet. C'eſt cette lacune que vient de combler un jeune & ſavant attaché au département de la Bibliothèque de Paris. M^r. Léopold Pannier a eu la bonne fortune de retrouver, à la Bibliothèque, deux nouveaux manuſcrits des Cent Ballades, dont nous n'avions pu avoir connaiſſance, & dont l'un eſt certainement celui qui était déſigné comme ayant appartenu à M. Hachon. Ces nouveaux manuſcrits ſont entrés tout récemment à la Bibliothèque de Paris, l'un par ſuite d'un legs

de M. Magnin, l'autre par achat; ils portent aujourd'hui, dans le *fonds français des nouvelles acquisitions*, les numéros 1664 & 759, & tous deux renferment la dernière ballade du Bâtard de Coucy.

M. Léopold Pannier a publié ces deux dernières ballades, celle de Bucy, que nous n'avions pu imprimer qu'incomplètement, & celle du Bâtard de Coucy, dans un très-curieux article de la *Romania*, revue des langues romanes, du mois de juillet 1873, pages 367 à 373. Il a bien voulu nous donner l'autorisation de les reproduire dans ce *Complément*, que nous avons cru de notre devoir de faire imprimer dans le même format & de la même façon que le livre principal; afin de procurer aux personnes qui ont paru s'intéresser à cette publication la faculté d'avoir un texte absolument complet.

Mais, avant de reproduire ces deux ballades, que l'on trouvera plus loin, nous croyons qu'on ne lira pas sans intérêt les

détails que M. Léopold Pannier a donnés ſur les deux nouveaux manuſcrits, & nous ne ſaurions mieux faire que de lui laiſſer la parole :

« Le premier de ces manuſcrits, dit M. L. Pannier *(fonds français des nouvelles acquiſitions, n° 1664)*, eſt un in-4°, ſur vélin, de 73 feuillets, non paginés. Il eſt des toutes premières années du XVe ſiècle. En tête eſt une miniature aſſez ſemblable à celles des manuſcrits 2201 & 2360. Il y en a cinq autres dans le corps de l'ouvrage. L'exemplaire eſt en outre orné de lettrines. Après avoir appartenu à un prince de la maiſon de France, ainſi que le prouve l'écuſſon qui eſt ſur le premier feuillet, ce manuſcrit paſſa en Eſpagne. On lit, en effet, ces mots ſur le dos de la reliure en parchemin : *Verſos en frances., mſ.* — C'eſt évidemment le volume dont M. Paulin Pâris avait eu communication, & dont il fait mention en ces termes ſur le feuillet de garde de 2201 : « Dans un manuſcrit du même

poëme, qui m'a été communiqué par Mme Amable Taſtu, & qui appartenait, je crois, à M. Hachon, on lit, à la fin de la première partie anonyme, les lignes ſuivantes : *Cy feniſſent les Cent Ballades & apres s'enſuivent les reſponſes & premierement Regnault de Trie, &c.* » — Cette indication ſe trouve bien, en effet, au lieu mentionné. Une nouvelle preuve eſt l'autre particularité remarquée par M. Paulin Pâris. La ballade :

« *J'ay bien oy le plaiſir & la joie,* »

attribuée par tous les manuſcrits à *François d'Auberchicourt*, eſt miſe dans ce manuſcrit ſous le nom de *Ducy* (liſez *Bucy*), tandis que la ballade de *Bucy* porte pour auteur *Auberchicourt ;* or, le manuſcrit de M. Hachon offrait la même interverſion. Cet exemplaire eſt complet, ſauf un feuillet coupé, qui contenait la fin de la ballade XXXIV & la ballade XXXV, & un autre arraché, où ſe trouvaient les derniers vers

de la réponſe du duc d'Orléans, & preſque toute celle de Lyonnel de Coiſmes : cette dernière lacune avait déjà été notée par M. Paulin Pâris lui-même ſur ce manuſcrit, du temps qu'il appartenait à M. Hachon. Ce qui prouve une fois de plus l'identité des deux manuſcrits.

« Le second manuſcrit (F. fr. N. A. n° 754) eſt la copie ſur papier, faite avec ſoin au commencement de ce ſiècle, d'un exemplaire perdu, que déparaient beaucoup de lacunes. En diſant que cette copie eſt faite avec ſoin, cela ne s'applique pas au texte, qui eſt à pluſieurs repriſes évidemment mal lu, mais à la peine qu'a priſe le copiſte de marquer les lacunes, les détails de calligraphie & l'emplacement des miniatures. Avant ſa mutilation, l'original dont ce manuſcrit eſt la copie devait être un bon manuſcrit. Dans cet exemplaire, on peut le conſtater malgré tout ce qui y manque, le claſſement des réponſes n'eſt pas le même que dans les manuſcrits 1664

& 2360. Les réponſes aux ballades ſont rangées dans l'ordre des manuſcrits 2201 & 826, & ſans doute auſſi du manuſcrit de Bruxelles. Il porte *Chambrillac* & non *Chambrillart* (comme les n°s 1664 & 2360) & *Aubergicourt.* »

M. L. Pannier ajoute un peu plus loin :

« On remarquera que, de la 4e ſtrophe de la ballade de *Bucy* & de la 3e de celle du *Bâtard de Coucy*, il ſemble réſulter que le *Hutin*, ſouvent cité dans les réponſes des autres ſeigneurs, ſerait non pas l'auteur du poëme mais bien le vieux chevalier, dont le poëte, quel qu'il ſoit, aurait cherché à reproduire les conſeils de *Loyauté*. Dans ces deux paſſages, en effet, Hutin eſt manifeſtement oppoſé à la dame qui donne l'avis de *fauſſeté.* »

Le nom de Hutin eſt en effet mentionné deux fois en ce ſens, dans les deux ballades que nous reproduiſons plus loin, mais cela ne nous ſemble pas devoir infirmer les concluſions que nous donnions dans notre

Introduction. Et puisque nous avons à revenir sur ce sujet, nous dirons ici tout ce que les savantes recherches de M. le comte Albert de Circourt, & les nôtres, nous permettent, croyons-nous, d'affirmer aujourd'hui relativement à l'auteur du *Livre des Cent Ballades*.

Nous avons montré (page XXIX de notre *Introduction*) que le *Livre des Cent Ballades* avait été composé par un sénéchal d'Eu, & que l'auteur anonyme de la Chronique de Bouciquaut attribuait, un peu arbitrairement peut-être, au célèbre maréchal, une part dans sa composition ; que, nécessairement, en effet, d'après les réponses de Tignonville & de Mailly, l'auteur des Cent Ballades était sénéchal de quelque province (page XXXV), ce qui est encore attesté dans la pièce de vers donnée plus bas, en appendice (page 15, vers 7).

Tout à l'heure nous déterminerons le nóm du poëte, arrêtons-nous d'abord à son surnom.

Dans tout le cours du poëme, l'auteur ſe met lui-même en ſcène. Il commence par ſe repréſenter comme prêtant une oreille avide aux leçons d'un vieux chevalier qui lui apprend la valeur de loyauté en amour, puis, comme repouſſant fermement les conſeils d'une dame qui lui préconiſe fauſſeté :

Ne me preſchez plus fauſſeté
Car pour vous n'en feroie rien.

Enfin, ſur les inſtances de cette dame, il conſent, quoiqu'il trouve

La requeſte eſtrangiere
Et legiere,

à propoſer

Aux bons compaignons eſliz
Qu'Amours a en ſes las miz,

de décider la queſtion entre loyauté & inconſtance. Mais il ne s'eſt point départi, pour ſon compte, des leçons du vieux chevalier, & c'eſt loyauté qu'il maintient.

Avant d'entreprendre ſon enquête, il ſe donne trois compagnons, le comte d'Eu,

Bouciquaut, Créſecque, auſſi bien déclarés que lui en faveur de loyauté :

> En loyauté ſont inſtruiz
> Et aduiz,
> N'autre Amours ne leur peut plaire.

Ces quatre compagnons s'adreſſent donc enſemble, & tous les quatre d'une même opinion, aux chevaliers experts en amour & en honneur, pour ſavoir d'eux :

> Qui cuer d'Amant fait moins douloir,
> Qui plus povoir
> Leur donne de devenir preux.

Voilà le débat qui s'élève. Et qui a formulé la queſtion ? Qui l'a miſe *en termes beaux & bons*, comme dit Regnault de Trie ? C'eſt bien l'auteur du poëme, dans la centième Ballade. Or, celui qui *la miſt en termes*, Regnault de Trie l'appelle *le bon Hutin !* Bucy & le Bâtard de Coucy diſent bien que *Hutin veut loyauté maintenir*, que, vouloir *amer loyaument*, c'eſt *croire Hutin*, *eſtre des ſiens ;* mais, en conſentant à poſer la queſtion, le poëte n'a pas varié dans ſon propos,

& vouloir *aimer loyaument*, c'eſt croire au poëte : pas n'eſt beſoin de remonter juſqu'au vieux chevalier.

Ainſi, l'auteur du *Livre des Cent Ballades* était ſénéchal ; il était ſurnommé Hutin (hardi batailleur). Dans le poëme, il figure comme un perſonnage ſymbolique, mais lorſqu'il apporte ſon livre à la cour, & que s'ouvre le débat bien digne d'une cour d'Amour, chacun ſe montre à viſage découvert, eſt appelé par ſon nom. Chaque réponſe eſt ſignée. A lui, on dit alors ; *Doulx ſénéchal — bon Hutin — très-bon chevalier, noble & gent, Hutin.*

Nous croyons avoir répondu aux doutes quant au ſurnom. Il s'applique bien au poëte.

Quel était le nom de l'auteur des Cent Ballades ? Pour le découvrir avec certitude, il faut trouver un ſénéchal qui ait fait, avec Bouciquaut, le voyage d'outre-mer & dont les relations avec le comte d'Eu, Philippe d'Artois, expliquent ſuffiſamment pour

quoi il va d'abord s'adresser à ce prince & requérir son patronage dans l'enquête sur Inconstance & Loyauté.

Rappelons ce que nous avons dit des miniatures dont le manuscrit 2360 de la Bibliothèque de Paris est orné.

La première représente le poëte faisant rencontre du vieux chevalier, au sortir d'un château sur lequel flottent des Bannières armoyées. Un cartouche d'armoiries placé à la marge de la première page du manuscrit est accompagné de la devise M. X. — Cette devise se retrouve, dans toutes les miniatures, sur le manteau du personnage qui représente le poëte : bannière, cartouche d'armoiries portent les armes des Le Sénefchal. — Or, du temps de Philippe d'Artois, un Jehan le Sénefchal était sénéchal d'Eu.

Sur ce personnage & sur sa famille, M. le comte de Circourt a rassemblé quelques notes que nous reproduisons suivant l'ordre chronologique.

Voici ces notes qui ont été rédigées d'après les documents puisés aux Archives nationales, au cabinet des titres de la Bibliothèque de Paris, & aux Archives de la Seine-Inférieure, obligeamment communiquées par M. de Beaurepaire & M. le comte de Belleval :

« L'auteur du *Livre des Cent Ballades* est très-probablement Jehan le Seneschal, chevalier, chambellan du roi Charles VI, capitaine de Vire, sénéchal d'Eu, seigneur de Bondeville & Limesy, en la vicomté de Rouen.

« Son père, Jehan, fils de Henri le Seneschal, fut capitaine de Honfleur & de Moulineaux, sénéchal d'Eu, lieutenant des maréchaux de France, en Basse-Normandie, pendant l'année 1374, au siége de Saint-Sauveur-le-Vicomte, l'un des généraux gouverneurs & conseillers en Normandie, diocèse de Rouen, pendant l'année 1382. Il mourut le 4 février 1383.

« Jehan, deuxième du nom, peut être

ſuivi dès l'année 1379. On l'appelait alors le Petit Seneſchal d'Eu, ou le Petit Seneſcal. L'identification du Petit Sénéchal d'Eu avec Jean le Seneſchal peut être ſurabondamment juſtifiée au moyen de trois *monſtres d'armes*, dans leſquelles reparaiſſent les mêmes écuyers qui étaient attachés à la fortune de notre chevalier. Il était déjà chevalier. Il fut fait priſonnier devant Cherbourg, le 4 juillet 1379, & le 1er juin 1381 on le voit reparaître ſur la même frontière, menant avec lui deux écuyers ſeulement.

« Il ſuccéda immédiatement à ſon père dans la charge de ſénéchal d'Eu, &, dès la même année 1383, il paraît comme capitaine de Vire.

« On le voit ſervir ſans interruption dans le Cotentin, avec cinq, ſept, neuf ou onze écuyers de ſa chambre & compagnie, juſqu'à la fin de l'année 1386.

« Le 24 octobre 1386, il fit montre à Lille, de lui, douze chevaliers & cent douze écuyers, raſſemblés ſous ſon pennon & ſous

le gouvernement du duc de Bourgogne, pour le voyage d'Angleterre, dont les préparatifs se faisaient à l'Ecluse, & restèrent sans effet.

« L'année suivante, il accompagna Philippe d'Artois, comte d'Eu, dans le voyage d'outre-mer qui le conduisit à Constantinople, en Hongrie, & à travers l'Asie, successivement à Damas, Jérusalem, au Mont-Sinaï, à Beyrouth, au Caire, comme prisonnier du soudan d'Egypte. C'est pendant ce voyage que Jehan le Seneschal composa les *Cent Ballades*, en compagnie de Bouciquaut, si l'on en croit le biographe anonyme du célèbre maréchal.

« Il était de retour en France au mois d'août 1389, & son livre fut probablement alors présenté aux princes & seigneurs qui prirent part à l'enquête poëtique & galante ouverte par lui.

« En 1390, il alla de nouveau servir sur la frontière, en Basse-Normandie, avec onze écuyers. La même année il suivit le comte

d'Eu en Afrique, lors de la rude & infructueuſe expédition que le duc de Bourbon entreprit contre Méhadia.

« Le comte d'Eu avait pris, le 31 décembre 1392, poſſeſſion de la charge de connétable. Jehan le Seneſchal, qui, dans un titre de l'année 1392 eſt appelé meſſire Jehan de Saint-Pierre, ſénéchal d'Eu, marcha, l'an 1393, avec deux chevaliers & ſept écuyers, dont il fit montre à Orléans, le 27 avril, dans l'armée que le connétable menait en Périgord, pour reprendre aux Anglais la place de Domme. Il était avec le connétable pendant le voyage de Hongrie, dont Jean de Bourgogne, comte de Nevers, avait le gouvernement ſous la conduite de l'amiral Jean de Vienne & de Guy de la Trémouille. Le biographe de Boucicquaut cite le ſénéchal pour ſa conduite au ſiége de Raco (probablement Raſſowa). Il reſſort d'une pièce en date du 11 août 1407 qu'il mourut dans ce voyage, tué à la bataille de Nicopolis, ou achevé, comme

ſon ſeigneur, par la maladie, dans les priſons de Bajazet.

« De Marguerite de Beuſeville, ſa femme, il laiſſa un fils, nommé Jehan, qui paſſa ſous la tutelle du Roi les années de ſon bas âge, & venait d'être majeur en 1407, lorſqu'il obtint délai pour s'acquitter de l'hommage en raiſon de ſes fiefs.

« Ce troiſième Jehan était dès lors qualifié de chevalier, chambellan du Roi, capitaine de Vire & ſénéchal d'Eu, comme ſon père.

« En 1408, le ſénéchal d'Eu était meſſire Pierre le Seneſchal, chevalier, chambellan du Roi.

« Celui qui occupait la charge de ſénéchal d'Eu, en 1415, fut tué à la bataille d'Azincourt.

« Les ſeigneuries qui provenaient de Jehan le Seneſchal & de Marguerite de Beuſeville furent confiſquées par Henri V, roi d'Angleterre, & affermées en 1421 à Louis Bourdon pour la ſomme de VI^xx-XVIII livres tournois. »

Maintenant, il nous femble difficile de refufer à Jehan le Senefchal le *Livre des Cent Ballades*, & de lui difputer le furnom de Hutin. Si l'on nous accorde nos deux affirmations, deux des Cent Ballades, la XIIIe & la XIVe, s'éclaireront d'un nouveau jour.

Nous pourrons fuivre le poëte chevalier en Syrie, au Mont-Sinaï, en Turquie, le voir « avifant la contrée, ne fachant fi deftinée eft qu'on aille par-delà en fon temps; » et on ne relira pas fans émotion cette ftrophe prophétique :

Là puet eftre la journée
    Ordennée
Qui en hault pris te mettra;
Car s'en Turquie eft menée,
    A l'entrée
Tantoft la bataille ara
Ou ailleurs; mais en ceulx là
    Gent y a
De guerre plus adurée :
Qui contre ceulx preux fera
    Doublera
Proefce bien renommée.

La vocation poëtique ne s'éteignit point, avec Jehan le Senefchal, dans fa famille. Nous la retrouvons encore, mais avec un bien moindre mérite, chez un poëte du XVe fiècle, Robert le Senefchal.

Enfin, pour qu'il ne manquât, autant que poffible, rien à ce complément, nous nous fommes permis d'ajouter, fous forme d'appendice, une dernière ballade, qui n'appartient certainement pas au poëme des Cent Ballades, mais que nous avons trouvée écrite à la main, d'une écriture curfive de la fin du XIVe fiècle, fur le dernier feuillet de vélin qui fert de couverture au manufcrit n° 1664 *(fonds français des nouvelles acquifitions)*, que nous pouvons appeler le manufcrit de M. Hachon. Cette ballade, qui nous a paru affez curieufe pour être reproduite ici, a été évidemment écrite par le poffeffeur de ce manufcrit, contemporain du poëte, ou peu s'en faut, & nous fait connaître fon opinion fur la queftion pofée & fur le poëme même.

Nous avons, en même temps, profité de cette occasion pour rectifier, dans un très-court *erratum*, quelques fautes qui nous avaient échappé dans la révision que nous avons faite du texte sur les épreuves d'imprimerie.



BUCY

AINSI qu'Amours & le jolis penser
Qui avec moi ont pris leur demourance
M'ont commandé de par Amours amer,
Le voir diray à ma droite plaisance.
Sachiez que j'ay corps & cuer & puissance
Mis en amer une tant seulement,
A tousjours mais, sans partir nullement.
Et s'il vous plaist devers moy enquerir
Qui plus me fait vivre joyeusement:
L'espoir que j'ay de sa grace acquerir.

Car je puis plus en un jour conquester,
Se c'est son gré & sa bonne vueillance,
A lui servir, que nulle autre donner
Ne me pourroit; je le sçay sans doubtance.
Pour ce me met en son obeissance:

Car j'ayme mieulx, se ne puis autrement,
Le sien reffus que l'octroy d'autre cent,
S'Amours me doint de ses grans biens joïr;
Car de tous maulx me donne alegement
L'espoir que j'ay de sa grace acquerir.

C'est mon desir, c'est ma joie sans per,
C'est mon confort, c'est ma riche esperance,
C'est ce par quoy je puis en pris monter
A toute honneur & a droite vaillance;
C'est mon eür, mon ressort, ma fiance,
C'est ce qui peut le mal que mon cuer sent
Assouager, se son gré s'i assent;
C'est ce qui fait ma pensée enrichir;
Pour ce doy bien mercier haultement
L'espoir que j'ay de sa grace acquerir.

Et vous aussi, seigneurs, qui demander
Avez voulu par si bonne ordonnance
Qu'une ballade chacun vueille ordonner
Des amoureux, pour faire demonstrance
De ce debat, lequel est en creance,
Ou la guignarde au muable talant,
Ou le tres bon chevalier noble & gent

Hutin, qui veult loyaulté maintenir;
A lui me tieng, car du tout s'i consent
L'espoir que j'ay de sa grace acquerir.

Si vous suppli, plaise vous d'aviser,
Vous qui amez, & avoir souvenance,
C'on n'en voit nul par valeur renommer
Se loyaulté & valeur ne l'avance;
Et qui des faulx veult avoir l'aliance,
Le dieu d'Amours en prend grief vengement.
Garder m'en vueil, & du cuer loyaument
Ma seule amour honorer & cherir
A mon povoir, car ainsi le m'aprent
L'espoir que j'ay de sa grace acquerir.

Princesse dame, la plus belle de France,
Par vo beauté, par vo douce plaisance,
Povez briefment tous mes maulx alegir,
Car tant vous aim qu'adès m'est en presence
L'espoir que j'ai de vo grace acquerir.

LE BATART DE COUSSY

AMOURS me fait ſes maulx ſi fort ſentir
Que je ne puis plus durer vrayement
Pour vous ſans plus, que je ſers & deſir,
Ma doulce Amour, à qui ſuis ligement:
Car ſi plain ſuis de deuil & de tourment,
Se briefment n'ay reconfort par voz biens,
Je me mourrai, tres belle, trempement...
Ainſi dit-on, mais il n'en ſera riens.

Je veuil la mort, haſte ſoy de venir,
Car tout le corps m'art, brüit & eſprent;
Mon cuer ne fait que pleurer & gemir,
Plaindre & paſmer nuit & jour durement,
Si qu'un ſeul jour me ſamble des ans cent,
Qu'autre que moy n'a nulz maulx, tous ſont miens;
Pis ſuis que mort, je languis cruelment...
Ainſi dit-on, mais il n'en ſera riens.

Veïr povez de ceulx qui ont plaisir
A fort promettre & tenir pou couvent,
Et qui semblant font qu'ils veulent morir
Pour bien amer, & puis font serement
Que la guignarde n'ensuivront nullement;
Hutin croiront, estre veulent des siens
A tousjours mais & amer loyaument...
Ainsi dit-on, mais il n'en sera riens.

Dame d'onneur, vo beaulté qui resplant
M'a si surpris que tout votre me tiens:
Sans departir a vous seule me rent.
Ainsi dit-on, mais il n'en sera riens.

EXPLICIT

NOTICE HISTORIQUE

NOTICE HISTORIQUE

LE BATARD DE COUCY

Voici quel a été ſur ce perſonnage le réſultat des recherches de M. L. Pannier :

« Le Bâtard de Coucy était, ſans aucun doute, un perſonnage, puiſqu'il collabora à une œuvre où figurent les plus grands noms de l'époque. Auſſi eſt-il étonnant qu'il ne ſe trouve mentionné par aucun des chroniqueurs contemporains. Les généalogies aſſez nombreuſes qui, depuis l'Alouette juſqu'à ce jour, ſe ſont occupées de l'importante maiſon de

Coucy, ne le connaiſſent pas davantage. Sous Charles VI, quand les hiſtoriens parlent d'un Coucy, il ne s'agit jamais que du célèbre Enguerrand VII, mort en 1397, comte de Soiſſons, conſeiller du roy, un des plus puiſſants ſeigneurs de ſon temps. Il y a cependant, à la Bibliothèque nationale, pluſieurs actes où figure un Raoul, dit le Bâtard de Coucy, lequel y eſt juſtement marqué comme officier, ſous les ordres d'Enguerrand VII, pendant les années 1381-1382. Ces pièces, ſi peu explicites qu'elles ſoient, ſemblent ſe rapporter au ſpirituel poëte de la treizième ballade. Voyant ainſi Raoul dans la compagnie d'Enguerrand, on pouvait penſer que c'était un fils naturel de ce dernier. Mais Enguerrand eut un bâtard qui eſt connu, c'eſt Perſeval, l'un des lieutenants du duc de Bourgogne à la bataille de Mons en Vimeu, en 1421, & ſon ambaſſadeur auprès de l'évêque de Liége, en 1436. Ce Perſeval devait être bien jeune en 1386-1392, lors de la compoſition du *Livre des Cent Ballades*. Il faut ſuppoſer donc que Raoul était, non pas le fils, mais le frère d'Enguerrand, ou le deſcendant de quelque autre branche de la famille de Coucy, celle des ſeigneurs de Vervins, par exemple. En tous cas, il eſt pro-

bable qu'il ne faut pas le confondre avec un Raoul de Coucy, ſire de Vervins, qualifié de chevalier & de chambellan du duc d'Orléans, dans un acte de 1404, ni avec un autre perſonnage du même nom, qui fut évêque de Metz en 1387. »

Titres scellés de Clairembaut, vol. 35. Verbo-Coucy. — Voici le détail de ces pièces:

a) Raoul, dit le Baſtart de Coucy, eſcuier « donne quittance d'une ſomme de 225 francs d'or, pour ſes gages & ceux d'un chevalier & de 12 écuyers de ſa compagnie pour le mois de mai 1381 « deſerviz en ces preſentes guerres au païs de Picardie, ſous le gouvernement de monſeigneur de Coucy, lieutenant du Roy oudit païs. » — 23 juillet 1381.

b) Autre quittance pour les gages des mois de juin, juillet & aout 1381.

c) « Le reveue Raoul, dit le Baſtard de Coucy, eſcuier, & treize eſcuiers de ſa compa-

gnie, reveus à Ardres le premier jour de fevrier l'an mil CCC IIIIxx & un. » — 1382, n. s.

d) Envoi de la précédente montre.

e) Il figure comme écuyer, sous le seul nom de « Bastart de Coucy », dans une montre de la compagnie d'Enguerrand, du 12 janvier 1382 (a. s. 1381).

f) Une autre quittance où il reconnaît avoir reçu une avance sur plusieurs gages qui lui sont dus. — Abbeville, 27 mars 1382.

CONSULTER. — Chastellain (éd. Hervyn), l. I, p. 257, 260, 274, & Monstrellet (éd. Douet d'Arcq), tome IV, p. 60 ; l. VI, p. 301-302 ; t. V, p. 227.

B. N. Dom. Villevieille, t. 31, p. 142, v°.

Gallia christiana, t. XIII, col. 780.



APPENDICE

APPENDICE

Je vueil bien dire mon avis
Sur les debas, que longuement
Furent en France au temps jolis
Deu bon conte d'Eu le vaillant,
Et Boussicaut, qui maint tourment
A souffert pour amours servir ;
Le Seneschal en fut martir ;
Creseques ne vueill oublier.
Ceulx veuldrent seulle dame amer,
Mais non pourtant je te l'octroie
D'en amer xx o xxx per
Par amours.... mais je ne pourroie.

Car, par ma foy, com vray subgis,
Loial, secret, obeissant,

Ay amé en ung lieu tousdis
De bon cuer excellément,
Et onques jours de mon vivant
N'en eü fors que le vëoir
Ellas ! que c'est petit plaisir
Qui en puet de plus grant finer,
Bien douce dame mercier ;
Et qui d'une ne aura joie
Peut bien partout dames prier
Par amours.... mais je ne pourroie.

Or escoutés ce que jadis
M'avint à une assemblement
Où mainte dame de hault pris
Avoit eu grant esbatement.
J'en trovois là que Beau semblant
Me faisoient, &, sans mentir,
Se j'en vouloys plusieurs choisir,
Bien eust trouvé à qui parler.
Mais, pour ma loiaulté garder,
Laissay, com fol, la droite voie
De ceulx qui veulent guinarder
Par amours.... mais je ne pourroie.

Princes, en ces conseils doner
Ne pense vers amours fausser,
Ne pour rien fere ne vouldroie:
Mais on doit par tous lieulx prier
Par amours.... mais je ne pourroie.



ERRATA

P. 20, v. 5 :

Var. *Comme chevalier te contien,*
Au retour chevauche derrières;

P. 198, v. 6 :

En tous biens ; mais je m'apuis
Et reduiz
A toute loiauté faire.

P. 198, v. 14 :

Qu'en loiauté sont instruiz
Et aduiz,
N'autre Amour ne leur peut plaire.







